



# Ugitech Europe

## Déclaration de Performance Extra Financière

Rapport 2023



# Sommaire

Introduction	3
Ugitech, filiale de Swiss Steel Group	4
À propos d'Ugitech	6
Notre gestion des risques	8
Extrait de la cartographie des risques sociétaux	10
Notre politique RSE	12
Indicateurs clés de Responsabilités 2023	18
Écoresponsabilité	19
Durabilité des ressources naturelles : produits et marchés durables - économie circulaire	
Énergie et climat	
Logistique responsable	
Protection de l'environnement local	
Développement social & qualité de vie au travail	46
Santé, sécurité et conditions de travail	
Attractivité et égalité des chances	
Politique Jeunes et partenariats scolaires durables	
Dialogue social	
Développement des compétences et accès à la formation	
Relations d'affaires & territoire	78
Engagement des salariés	
Contributions aux territoires	
Ethique et contrôle interne	
Achats responsables	
Fiscalité	



Malgré les doutes, plus que jamais ensemble, pour un avenir qui compte !

Ugitech reste meurtrie par deux accidents qui ont entraîné le décès de deux collègues de travail ces deux dernières années.

En parallèle de ces tragédies, la conjoncture globale s'est détériorée sur fond d'instabilité géopolitique et d'une inflation en Europe, qui impacte la compétitivité des producteurs européens dont nous faisons partie.

Malgré les doutes et les difficultés, le chemin se poursuit grâce au collectif, dans une indéfectible solidarité et une implication de tous les instants. En 2023, nous avons su continuer à nous adapter. Nous avons mené des actions ciblées pour permettre de maintenir nos fondamentaux et pour continuer à renforcer la santé et la sécurité de tous. Pour cela, je remercie l'ensemble des salariés et les autres parties prenantes d'Ugitech engagées à nos côtés.

L'excellence de notre entreprise repose sur la diversité exceptionnelle de talents et de compétences apportés par chaque femme et chaque homme qui la compose. Ensemble, nous formons une équipe forte et inspirante, prête à relever tous les défis avec passion et détermination. Nous avons la chance de produire une matière qui apporte des garanties de durabilité pour accompagner de nombreuses solutions permettant de relever les défis sociétaux.

Nous avons initié et lancé différents projets reconnus et subventionnés par l'État, qui nous permettront de limiter notre empreinte écologique et de nous différencier en apportant des solutions durables à nos clients, dans un modèle de fonctionnement sûr, éthique et équitable.

Le document qui suit met en avant toutes nos initiatives et illustre l'ancrage d'Ugitech en termes de responsabilité sociétale pour soutenir un monde durable.

**Raphaël Rey**

Directeur des Opérations des entités de production d'Ugitech  
Directeur Général d'Ugitech SA

# Ugitech, Entité de production de Swiss Steel Group

Swiss Steel Group est aujourd'hui l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions personnalisées dans le domaine des produits longs en aciers spéciaux. Tant pour l'acier à outils que pour l'acier long inoxydable, le groupe compte parmi les fabricants leaders sur le marché mondial et fait partie des plus grandes entreprises en Europe pour les aciers de construction alliés et fortement alliés.

Avec près de 10 000 collaborateurs et ses propres sociétés de production et de distribution dans plus de 30 pays sur cinq continents, l'entreprise assure un suivi et un approvisionnement global de ses clients et leur propose un portefeuille complet de produits et de services dans le monde entier.

## Un interlocuteur. Une seule voix. Une marque unique.

En septembre 2022, Swiss Steel Group a entamé un changement pour stabiliser et renforcer ses activités afin de croître, pour améliorer l'efficacité et l'efficience de ses processus et surtout pour mieux servir ses clients.

Nous regroupons nos activités pour un portefeuille plus complet et robuste, nous rationalisons les processus pour une organisation plus simple et plus efficace et nous présenterons un seul visage et une seule voix au client qui associera tous nos produits à Swiss Steel Group.

Les précédentes Business Units - Ascometal, Deutsche Edelstahlwerke, Finkl Steel, Steeltec et Ugitech - ont été remplacées par trois divisions clairement définies qui reflètent les besoins de nos clients : Acier inoxydable, Acier d'ingénierie et Acier à outils.

Ces divisions disposent de leurs propres réseaux de vente et de distribution et ont accès à l'ensemble du réseau de production de notre groupe. Nos clients bénéficient ainsi d'une plus grande clarté sur notre portefeuille produits, d'un accès à l'ensemble de l'offre du groupe, d'une puissance d'innovation combinée et d'une fiabilité encore plus grande en matière de production, de qualité et de livraison.

Division  
Aciers  
d'Ingénierie

Division  
Aciers  
Inoxydables

Division  
Aciers  
à outils

Entités de production Deutsche Edelstahlwerke

Entités de production Ugitech

Entités de production Steeltec

Entités de production Ascometal

Entités de production Finkl Steel

**7** jours électriques

**25** sites de production

**> 70** implantations

**> 30** pays

**> 9 000** salariés

**> 20 000** clients

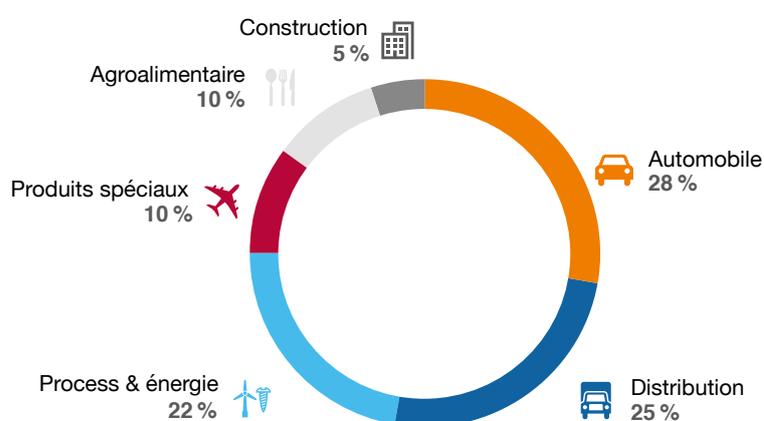
# Ugitech, au service de la Division Aciers Inoxydable

## Ugitech est l'un des leaders mondiaux fabricant de produits longs en aciers inoxydables.

Les principaux produits de l'entreprise sont : les billettes, les barres, le fil machine et le fil tréfilé que l'entreprise fabrique dans sa propre aciérie et transforme dans son laminoir à chaud, ses ateliers de parachèvement et ses tréfileries.

Les aciers inoxydables sont caractérisés par leurs hautes propriétés mécaniques et leur tenue à la corrosion. Ils sont utilisés pour la fabrication d'une multitude de pièces, parmi lesquelles les vannes, les composants de turbines, les baguettes de soudure, les injecteurs automobiles ou les appareils chirurgicaux.

Avec plus de 110 ans d'expérience dans la fabrication de l'acier et des travaux de recherche continus dans le domaine de la métallurgie, l'entreprise garantit des solutions optimales en acier pour les applications exigeantes de ses clients issus des secteurs de l'industrie automobile, la construction, l'industrie des process ainsi que l'aéronautique, le nucléaire ou le médical.



---

# Ensemble. Pour un avenir qui compte.

---

Objectifs chiffrés annuels  
récurrents / KPI

**125 kt** produits

**1 694** employés

**601 M€** de chiffre d'affaires

---



## Notre vision

Ugitech, producteur incontournable d'aciers inoxydables longs, a pour ambition de :

- développer l'intimité clients,
- favoriser l'épanouissement des salariés,
- relever les défis et intégrer les enjeux sociétaux du monde de demain en rayonnant dans son écosystème,
- être profitable et créer de la valeur sur le long terme.

**2023**

**125 kt** produits

## Nos axes stratégiques



Ancrer notre **Responsabilité Sociétale** pour soutenir un monde durable



**Innover pour nos clients** en s'appuyant sur l'intelligence collective



Assurer l'**avantage compétitif** permanent



Accélérer notre **transformation digitale**

# Business model : un nouveau modèle opérationnel Swiss Steel Group



## FONCTIONS DU GROUPE

Consolidées au niveau du groupe avec une intégration étroite dans les différents secteurs pour garantir l'efficacité et la conformité



## DIVISIONS

Pilotage sur la base d'un compte de résultat intégré



## ENTITÉS DE PRODUCTION / SITES

Centrés sur la qualité, le niveau de service et les coûts



Dans ce modèle opérationnel, Ugitech est intégrée aux entités de production.

# Swiss Steel Group s'engage

## Un engagement SBTi

En mai 2022, Swiss Steel Group s'est engagé à fixer des objectifs ambitieux de décarbonation SBTi.

Aligné sur la directive sectorielle de décarbonation de 1,5°C de SBTi, Swiss Steel Group développera des objectifs et les fera valider par SBTi dans une prochaine étape. En étroite collaboration avec l'équipe technologique du groupe, nous avons déjà créé une feuille de route de décarbonation qui sera mise en œuvre dans les années à venir.

Ugitech est intégrée et impliquée dans le déploiement des actions en lien avec cette feuille de route.

## Une double analyse de matérialité

Afin d'aligner notre stratégie de durabilité sur les attentes des parties prenantes et en prévision des futures exigences réglementaires, nous avons effectué une double analyse de matérialité au niveau de Swiss Steel Group au cours du T3/T4 2022.

Les sujets de durabilité sont considérés comme matériels s'ils ont soit un impact significatif sur notre succès commercial (outside-in), soit si notre activité économique a un impact significatif sur l'environnement et la société en ce qui concerne les sujets (inside-out).

L'analyse de la matérialité 2022 a été réalisée en trois étapes, à savoir l'identification des sujets de durabilité potentiellement importants (sur la base des normes de rapport, des réglementations et des rapports des concurrents), l'engagement des parties prenantes (entretiens structurés en face-à-face avec les employés, les clients et les fournisseurs) et une analyse des risques et opportunités liés aux facteurs ESG (Environnemental, Social et Gouvernance).

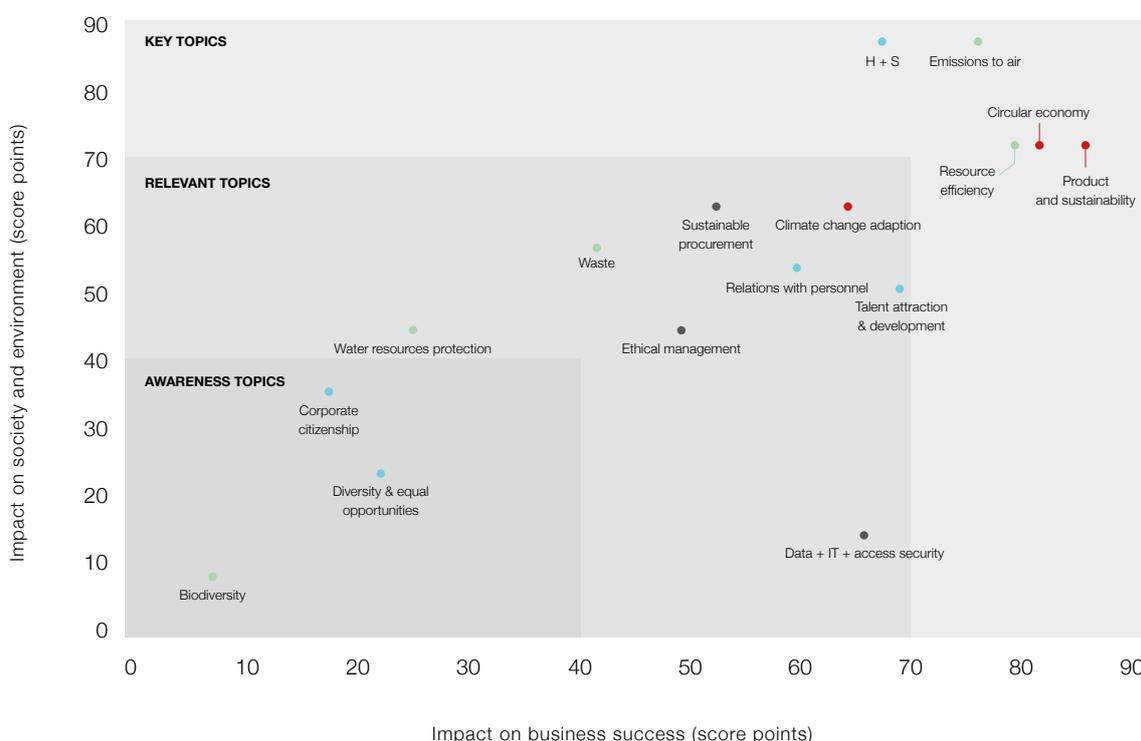
Lors de l'identification des sujets de durabilité, nous avons pris en compte de manière holistique toutes les dimensions de la durabilité, à savoir les aspects économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Swiss Steel Group évalue actuellement les KPI et les objectifs pour les thèmes clés identifiés.

Ainsi, Ugitech sera également intégrée et partagera cette analyse pour une cartographie des risques plus en adéquation.

Par ailleurs, Swiss Steel Group a pour objectif d'aligner plus étroitement les stratégies et les rapports de durabilité d'Ugitech et du groupe.

## Matrice de matérialité de Swiss Steel Group



# Notre gestion des risques

**La gestion des risques est un sujet important dans notre économie et est un des aspects centraux de nos préoccupations. S'intégrant dans la politique du groupe, la gestion des risques est l'une des composantes de la stratégie d'entreprise. Elle contribue à éclairer les choix budgétaires.**

Swiss Steel Group fait vivre sa démarche de Risk Management grâce à une organisation dédiée. Une équipe spécialisée et un Risk Manager Group ont pour mission d'améliorer la résilience du groupe et de ses filiales aux risques et sont parties prenantes des opérations et des décisions dans l'organisation. Ils soutiennent la capacité du groupe à atteindre ses objectifs opérationnels et stratégiques. Ils sont fonctionnellement rattachés au Comité d'Audit Groupe et à la Direction Groupe. Les rôles de chacun ont été officialisés dans une Charte.

## Ugitech travaille sur ses risques par processus et plus globalement en collaboration avec le groupe.

Une première identification des dangers potentiels (menaces, faiblesses) prend sa source au travers d'une analyse approfondie des 22 processus, en lien avec les axes stratégiques, les enjeux et objectifs à atteindre. Elle est effectuée par chaque Responsable de processus et comporte :

- une étude des risques «stratégiques» au regard des enjeux et des objectifs visés, via une analyse SWOT (Strength, Weaknesses, Opportunities, Threats),
- une analyse des risques opérationnels concernant les tâches à réaliser par sous-processus.

## Il en découle les actions et chantiers à mettre en place par processus. La cotation de ces processus est validée par notre Comité de Direction.

Un correspondant Risk Management Ugitech identifie et évalue les risques afin de constituer une cartographie des risques. Il y intègre les dangers potentiels et les plans d'actions tirés des analyses effectuées par processus. Il les priorise grâce à une cotation (type AMDEC) et veille à l'avancement des plans d'actions.

Un extrait de cette cartographie, constitué des risques stratégiques, opérationnels, de reporting et de compliance, est également mis à jour deux fois par an avec le soutien du groupe, et complété d'une estimation chiffrée des impacts par risque.

Ces différents travaux permettent d'avoir une vision d'ensemble des risques potentiels principaux de l'entreprise, et un suivi des plans d'action visant à maîtriser ou diminuer ces risques, notamment sur les aspects en lien avec notre responsabilité sociétale.

En 2023, la cartographie des risques a été mise à jour dans le cadre de la revue annuelle.

En complément de ces analyses de risque, les systèmes de management de la qualité, de l'environnement et de l'énergie imposent des analyses de risques détaillées des opérations de production et sur toute la chaîne de valeur.

Tous les sites de production sont ainsi analysés afin de faire ressortir les impacts potentiels les plus importants, alimentant la cartographie des risques stratégiques.

# Extrait de la cartographie des risques sociétaux

**La cartographie des risques met en lumière nos préoccupations en termes de Responsabilité Sociale et Sociétale sur des sujets tels que l'éthique, l'environnement et nos ressources, la conformité aux règles, le dialogue social, nos partenariats...**

Dans tous les processus, les risques liés à la RSE sont identifiés individuellement.

Le tableau ci-dessous est un extrait des principaux risques sociétaux de notre entreprise.

## Danger/Opportunité (SWOT)

Description	Description de l'impact	Projet
<p>Risque d'accident du travail mortel. Blessures graves causées par le manque de sécurité dans la zone outil (mesures à mettre en place par type de machine). Conformité machine. Blessures graves liées aux risques de transport : piéton et chariot élévateur. Conformité aux réglementations locales pour fournir un environnement de travail approprié aux employés travaillant en hauteur. Espaces confinés : accès aux espaces de travail réduits et aux atmosphères potentiellement dangereuses.</p>	<p>Condamnation civile et pénale (indemnités). Image de la société / marque employeur. Impact sur le personnel. Arrêt de production ordonné par la justice. Hausse de cotisations ATMP.</p>	<p>Stratégie sécurité avec plan d'action pluriannuel pour mises en conformité... Axe de la stratégie sécurité. Espaces confinés : groupe de travail en cours pour mise en conformité et formation adaptée. Mise à jour et refonte du DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques).</p>
<p>Manque de ressources eau, électricité, ...</p>	<p>Rupture de production liée à une insuffisance de ressource naturelle.</p>	<p>Groupe de travail Économie d'eau : évaluation de toutes les opportunités d'économie d'eau et leur mise en œuvre. Ensemble des démarches de prévention.</p>
<p>Evolution climatique.</p>	<p>Augmentation des phénomènes extrêmes (sécheresse, orage, grêle...). Projets à mener pour adapter notre industrie à des manques d'eau, ou des risques de casses matériels (toiture, ...).</p>	<p>Analyse de risque spécialisée sur le changement climatique avec construction d'un plan d'action.</p>
<p>Incident environnemental grave (rejets d'eau polluée, fuite de produits dangereux dans le terrain, nuage toxique).</p>	<p>Pollution et arrêts d'exploitation, dégradation de l'image d'Ugitech (rejets dans le milieu naturel d'eau souillée par les poussières de l'usine, pollution des sols, ...).</p>	<p>Projet de traitement des eaux de pluie dans le plan d'investissement horizon 2026. Amélioration traitement de certains rejets à Ugine (2022-2024). Compléter les dispositifs de rétention du site.</p>
<p>Risque de litige et de maladie due à l'exposition à des substances chimiques (Chrome et Cobalt).</p>	<p>Évaluation basée sur les coûts de traitement des maladies graves (cancer).</p>	<p>Suivi des démarches en cours.</p>
<p>Élévation du cours des matières premières nobles, mauvais équilibre des matières approvisionnées (nobles / décotées).</p>	<p>Retour chutes internes non valorisables - Impact processus : taux hors analyse. Impact sur le taux RSE de matières premières recyclées. Augmentation du risque sur les éléments résiduels.</p>	<p>Optimisation et diversification des sources d'approvisionnement. Poursuite investissement technique pour amélioration tri ateliers. Récupération de chutes clients. Dopage métal traitement résiduels.</p>
<p>Image « poussiéreuse » / négative de la sidérurgie. Dégradation des relations externes (riverains et journalistes, institutions).</p>	<p>Marque employeur dégradée, manque d'attractivité. Mauvaise image.</p>	<p>Intensifier le plan de communication institutionnelle. Plan de communication en place et relations riverains et DREAL entretenues régulièrement.</p>

Augmentation des coûts de transport à moyen terme (gasoil, taxe carbone...).	Augmentation des prix.	Développement flux intermodal.
Marque employeur détériorée et discréditée suite aux événements accidentels 2022 et 2023. Perte de fierté d'appartenance.	Dégradation de la fierté d'appartenance et de l'engagement. Difficultés d'attractivité de recrutement, postes non pourvus. Taux de démission qui augmente. Véhiculer une mauvaise image de l'entreprise via du personnel désengagé. Pas assez d'expression de la fierté du personnel de travailler pour Ugitech.	Ecole interne. Projet marque employeur. Communiquer régulièrement sur les aspects positifs. Plan d'action recrutement. Etude de compréhension et d'amélioration de la QVT qui constitue un projet stratégique (Enquête Condition de travail, ...). Inaugurations, lettres information, événements internes, rencontres terrains...
Détérioration de l'image et de réputation de l'entreprise si non respect des droits fondamentaux et des réglementations en vigueur.	Attentes des parties prenantes (baisse de la cotation en bourse), difficultés de recrutement, baisse de confiance des clients / fournisseurs / de l'administration et des organisations politiques / mauvaise communication des médias.	Déploiement de procédures de conformité / formation en ligne. Sensibilisation à la non-discrimination et au harcèlement dans les services. Politique de recrutement antidiscriminatoire fondée uniquement sur les compétences des candidats : Loi française. Procédure d'alerte à la discrimination Mise en place d'un accord d'entreprise sur l'égalité entre les hommes et les femmes, le handicap et la pénibilité.
Utiliser des produits provenant d'une entreprise irrespectueuse.	S'engager avec un tiers qui ne respecte pas les règles de compliance et qui ne correspond pas à la culture de notre entreprise.	Programme de Due diligence (Navex). Code de conduite fournisseur. Politique Achats.
Compliance management : corruption / entente commerciale / conflit d'intérêt / ... Fraude, cyber criminalité. Diffusion de données personnelles ou autre mal appropriée.	Impact processus achat / commercial Générer des pertes financières, de réputation, pénalités / amendes.	Formations internes et groupe en e-learning, en vidéo ou en présentiel. Communications et sensibilisations. Système d'alerte Speak-up. Système de contrôle interne (ICS). Analyses de risques Compliance et RGPD. Procédures en place.
Désengagement des fournisseurs vis-à-vis du transport ferroviaire / Manque de transport ferroviaire.	Impact RSE + coût transport (camion vs wagon).	Convention fret : Ugitech / Savoie / SNCF. Sourcing nouvelles sources d'appro France + pays frontaliers. Développement de transports multimodaux (rail/route) et flux intermodal.
Leadership RH et managérial faible par rapport à un leadership syndical fort.	Renforcement du pouvoir syndical / grèves davantage pénalisantes.	Projet culture manageriale. Plan d'actions relations sociales (dont travail sur le dialogue social).
Défaut de maîtrise du savoir-faire, perte de savoir-faire.	Moindre performance et/ou problème qualité sur le produit.	Evaluation des compétences, plan de formations, plan de recrutement, plan de succession.
« Green washing » : annoncer des engagements / perspectives vertes qui ne se retrouvent pas concrètement dans l'amélioration nos indicateurs RSE (exemple dégradation des émissions de CO <sub>2</sub> du scope 3 pour des raisons de compétitivité économique).	Amendes / pénalités pour accusation de « Green washing ». Dégradation de l'image au sein de l'opinion publique.	Mise en place d'un système pour mesurer nos résultats RSE (audits DNV) pour la partie CO <sub>2</sub> . Arbitrage au cas par cas des décisions en collaboration avec le Corporate. 2022 capex = 19,3M€ dont 200k€ en projets green, soit 1 %. 2023 capex = 21,1M€ dont 2,1M€ en projets green, soit 10 %. Les projets green correspondent à ceux de la taxonomie.
Sécurité des personnes en cas d'attaque terroriste (hors cyber attaque).	Dégradation de l'intégrité des personnes, danger de mort ou de blessures.	Analyse attaque terroriste. Améliorer le contrôle des camions entrants. Poursuite de l'amélioration du parc de vidéosurveillance.

Ainsi, les plus grands risques pour Ugitech font partie intégrante et sont inclus dans les thèmes de la politique RSE. D'autres préoccupations RSE peuvent apparaître dans la cartographie globale des risques avec des enjeux moindres.

# Notre politique RSE

Sur la base :

- des 4 axes de notre stratégie
- de notre business model
- de notre dynamique de gestion des risques
- des sollicitations de nos clients de plus en plus sensibles à ce sujet
- de la structure d'évaluation Ecovadis auprès de laquelle nous avons réalisé une évaluation fin 2022

Nous avons structuré notre approche globale RSE sur les piliers suivants :

## ÉCORESPONSABILITÉ

- ⌚ Durabilité des ressources naturelles : produits et marchés durables - économie circulaire
- ⌚ Énergie et Climat
- ☆ Logistique responsable
- ⌚ Protection de l'environnement local

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- ⌚ Santé, Sécurité et conditions de travail
- ⌚ Attractivité, égalité des chances et salariale
- ☆ Dialogue social
- ⌚ Développement des compétences et accès à la formation
- ☆ Partenariat durable avec collèges, lycées et universités

## RELATIONS D'AFFAIRES ET TERRITOIRES

- ⌚ Éthique et contrôle interne
- ⌚ Achats responsables
- ☆ Engagement des salariés
- ⌚ Contributions aux territoires
- ☆ Fiscalité

⌚ Risque majeur ☆ Élément important

Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que les thèmes suivants : la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable, le gaspillage alimentaire, les pratiques physiques et sportives, les enjeux culturels et sportifs ainsi que les actions visant à promouvoir le lien Nation/armée et à soutenir l'engagement dans les réserves ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans le présent rapport de gestion.

# Notre implication RSE

Pour cette année 2023, Ugitech a poursuivi de manière concrète son engagement pour un avenir durable.

Les chantiers issus de l'axe stratégique *Ancrer notre Responsabilité Sociétale* pour soutenir un monde durable ont fortement avancé en 2023, notamment :

- accompagner la neutralité Carbone,
- améliorer la qualité de vie au travail,
- prévenir les accidents aux mains,
- lancer l'école interne et son volet *Culture managériale*,
- promouvoir notre responsabilité sociétale.

La RSE est désormais un pilier central et les actions menées et à venir permettront à chacun d'appréhender son rôle au quotidien dans cette démarche et de mesurer son importance.

Chaque salarié, chaque intervenant, chaque partie prenante, chaque client est un maillon à prendre en considération.

Partager notre engagement et nos actions en interne et en externe nous permettra de nous mobiliser ensemble pour notre avenir.

## Cette volonté d'agir s'est exprimée en 2023 par l'organisation de notre première « Journée développement durable »

Au programme, une quinzaine de stands et une douzaine de conférences ouvertes à tous les employés pour parler de :

- décarbonation, énergies vertes, récupération de chaleur,
- handicap, sureté, sécurité, marque employeur et employabilité,
- achats responsables, compliance,
- valorisation des matières premières, économie circulaire,
- numérique vert, ...



## Objectif

Sensibiliser et démontrer aux salariés, via des actions concrètes, la contribution de notre écosystème aux enjeux RSE. Le but ultime étant de faire de chaque individu un acteur du changement, nourri de ces connaissances.



# Taxonomie

**Swiss Steel Group considère sa filiale Ugitech comme soumise au règlement Taxonomie depuis l'exercice 2021. C'est pour cette raison qu'Ugitech publie d'ores et déjà les informations taxonomiques au sein de cette DPEF.**



Un nouveau règlement européen de Taxonomie 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables au sein de l'Union Européenne a vu le jour (Corporate Sustainability Reporting Directive).

Nous le considérons comme une opportunité de valoriser la nature durable de nos activités et des investissements réalisés dans ce sens.

Pour répondre à cette obligation réglementaire, nous avons mis en place un comité interne dédié composé de membres des Directions Financière, Environnement / Energie et RSE. Ce comité a œuvré pour l'analyse de l'éligibilité et de l'alignement à la taxonomie des activités de notre entreprise sur la base :

- du règlement délégué Climat du 4 juin 2021 et de ses annexes complétant le règlement UE 2020 / 852, en précisant les critères techniques permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation de celui-ci,
- de l'acte délégué du 6 juillet 2021 et de ses annexes complétant le règlement UE 2020 / 852 en précisant la manière de calculer les KPI ainsi que les informations narratives à publier,
- des informations financières à extraire des systèmes d'information de l'entreprise (suivi des investissements, consolidation) à l'issue de la clôture annuelle des comptes, qui ont fait l'objet d'une analyse et d'un contrôle afin d'en assurer la cohérence avec le chiffre d'affaires consolidé, les OpEX et les CapEX pour l'année 2023.

Suite à l'actualisation de la réglementation sur la Taxonomie par les Règlement délégué (UE) 2023/2486 et (UE) 2023/2485 de la Commission du 27 juin 2023, Ugitech a revu l'ensemble de son processus de production en parallèle avec les activités économiques identifiées par la Taxonomie. Les activités réalisées par Ugitech en 2023 telles que :

- 4.15. Réseaux de chaleur / de froid
- 2.3. Collecte et transport de déchets non dangereux et dangereux
- 2.7. Tri et valorisation des matières des déchets non dangereux

font partie intégrante d'une production durable d'acier et, dans notre cas, ne génèrent aucun revenu matériel/aucun revenu.

## KPIs Taxonomie

Dans le cadre des deux premiers objectifs climatiques (atténuation des effets du changement climatique et adaptation au changement climatique), la Commission européenne a priorisé les secteurs d'activités ayant une contribution majeure aux émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'Union Européenne.

Selon l'annexe 1 du règlement UE 2020/852, l'activité 3.9. de fabrication d'acier est éligible à la taxonomie. L'activité d'Ugitech, de la présente catégorie, constitue une activité transitoire telle que visée à l'article 10, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/852 dès lors qu'elle satisfait aux critères d'examen technique énoncés.

L'activité d'Ugitech consiste à fabriquer des aciers tels que décrits dans la section (b)-i) du paragraphe 3.9. de l'annexe du règlement 2020/852.

---

## Les 6 objectifs de la taxonomie sont traités aux pages suivantes :



Economie circulaire : **cf p.21**



Atténuation du changement climatique : **cf p.25**



Adaptation au changement climatique : **cf p.25**



Prévention des pollutions : **cf p.35**



Biodiversité : **cf p.35**



Préservation des ressources en eau : **cf p.35**

---



## Dépenses d'investissements (CapEx) alignées sur la taxonomie :

Exercice financier 2023	Année		Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significant Harm) (h)							Part des CapEx alignés sur la taxonomie, année N-1 (18)	Catégorie activité habilitante (19)	Catégorie activité transitoire (20)
	Code (a) (2)	CapEx (3)	Part des CapEx, année N (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Pollution (8)	Economie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Water (13)	Pollution(14)	Economie circulaire (15)	Biodiversité (16)	Garanties minimales (17)			
Activités économiques (1)		M€	%	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O; N; N/EL (b) (c)	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	E	T
<b>A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE</b>																			
<b>A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)</b>																			
Activité 1	3.9	13,60	100,00%							○	○	○	○	○	○	○	100,00%		
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		13,60	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	○	○	○	○	○	○	○	100,00%		
<b>A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)</b>																			
Activité 1 (e)		0,00	0,00%	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)	EL; N/EL (f)								%		
CapEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la taxonomie) (A.2)		0,00	0,00%	%	%	%	%	%	%								%		
A. CapEx des activités éligibles à la taxonomie (A.1+A.2)		13,60	100,00%	%	%	%	%	%	%										
<b>B. ACTIVITÉS NON-ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE</b>																			
CapEx des activités non éligibles à la taxonomie(B)		0,00	0,00%																
TOTAL		13,60	100%																

Le CapEx tel que présenté inclut le coût des immobilisations corporelles et incorporelles : IAS 13, IAS 38, IFRS 16, IAS 40 et IAS 41. Les CapEx alignés sur la taxonomie correspondent aux investissements directement en lien avec les outils de production (11,5 M€) ainsi qu'aux investissements contribuant à améliorer notre empreinte environnementale. Parmi ces derniers, on peut citer l'électrification d'un four alimenté en gaz naturel sur notre site d'Imphy, le démarrage du projet HYDREAMS ainsi que du projet Ugi'Ring avec l'acquisition du site de Château Feuillet. La part des investissements contribuant à l'amélioration de notre empreinte environnementale a évolué significativement en passant de 200k€ en 2022 à 2,1 M€ en 2023.

Seuls 66 % des CapEx reportés en IFRS sont considérés applicables dans la Taxonomie car la définition IFRS diffère de celle de la Taxonomie.



## Les critères d'absence de préjudice importants (DNSH)



### Adaptation au changement climatique

Ugitech a réalisé une analyse des risques climatiques pour ses sites sur la base des données fournies par une société d'assurance. Deux scénarios de l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) ont été pris en compte : le RCP 8,5 (Representative Concentration Pathway) à horizon 2030 et, afin de refléter la durée de vie de nos équipements, le RCP 8,5 à horizon 2050. Le scénario RCP 8,5 est le plus pessimiste des scénarios proposés par l'IPCC en termes d'atténuation de changement climatique.

Chacun des risques climatiques (inondations, tempêtes, sécheresse, canicule, ...) ont été évalués en intégrant les mesures de protection existantes et la mise en œuvre de nouvelles mesures ont été définies en fonction de l'évaluation de leur criticité (probabilités et impacts).

**Voir p.26**



### Prévention et réduction de la pollution

Les activités d'Ugitech ne génèrent pas de fabrication, de mise sur le marché, ni d'utilisation de substances listées dans l'appendice C du Règlement délégué de la Commission (EU) 2021/2039. Nous avons un système de surveillance en place pour vérifier que l'ensemble des procédés de production respecte strictement les réglementations nationales et européennes en la matière, telles que REACH ou RoHS. Nos émissions respectent les seuils limites définis dans le cadre des meilleures technologies disponibles et de la réglementation française.

**Voir p.35**

## Garanties minimales

Ugitech respecte les garanties minimales qui se déclinent sur différentes thématiques traitées dans les pages suivantes :

### DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Santé, sécurité et conditions de travail p.48
- Égalité des chances p.58
- Dialogue social p.67
- Développement des compétences p.71



### Usage durable et protection des ressources aquatiques et marines :

En ligne avec les exigences de l'Agence de l'Eau, Ugitech a construit une procédure de gestion des ressources en eau. Les nouveaux projets sont systématiquement évalués pour vérifier si une étude d'impact environnemental est nécessaire. Dans ce cas, l'étude d'impact permet d'identifier les actions correctives et préventives à mettre en œuvre en accord avec la réglementation.

**Voir p.35**



### Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes :

Les nouveaux projets sont également évalués pour valider la nécessité ou non de lancer une étude d'impact environnemental sur cette thématique. Cette étude d'impact intégrera notamment les potentielles zones naturelles protégées situées à proximité des sites concernés.

**Voir p.35**

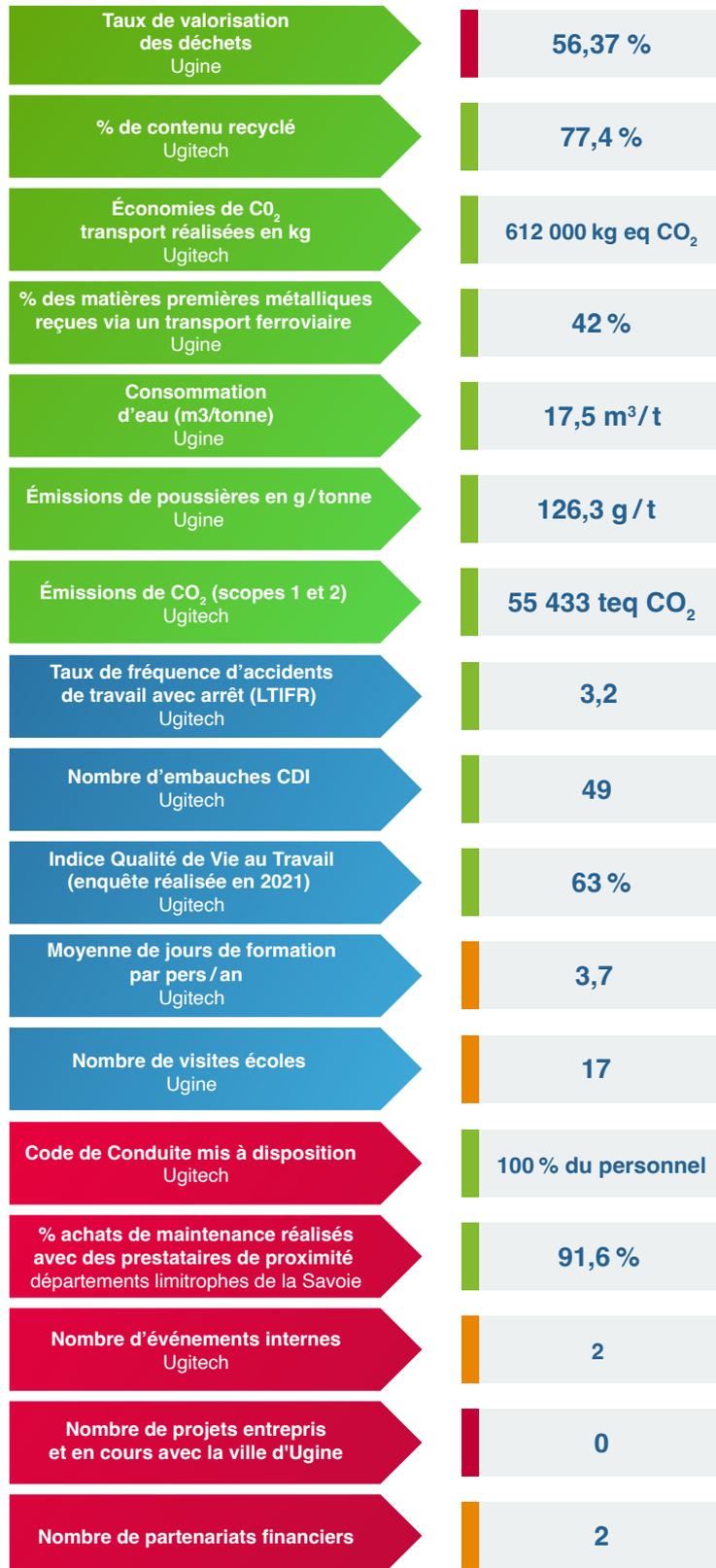
## ÉCORESPONSABILITÉ

- Gestion des déchets p.39
- Plan de performance énergétique p.25

## RELATIONS D'AFFAIRES ET TERRITOIRES

- Politique anti-corruption, normes anti-concurrentielles, Code de Conduite et système d'alerte p.82
- Code de Conduite fournisseurs p.88
- Gouvernance et conformité fiscale p.91

# Indicateurs clés de Responsabilités 2023



■ Conforme à l'objectif    
 ■ Objectif partiellement atteint    
 ■ Objectif non atteint





# Écoresponsabilité

# Durabilité des ressources naturelles : produits et marchés durables

- économie circulaire

## Définition de l'enjeu

- Intégrer la durabilité des ressources naturelles dans nos préoccupations quotidiennes.
- Concevoir des produits qui répondent aux besoins de durabilité qui sont au cœur des préoccupations des concepteurs utilisant les matériaux métalliques.
- Développer les principes de l'économie circulaire sur toutes nos activités.

---

Objectifs chiffrés annuels  
récurrents / KPI

**20 %** de renouvellement  
de notre portefeuille produits

**85 %** de contenu  
recyclé dans nos produits

---

## Objectifs qualitatifs

Proposer aux marchés que nous livrons, des produits adaptés à des styles de vie plus durables :

- accompagner nos clients du marché automobile à optimiser les solutions existantes et travailler avec eux aux motorisations de demain.

- proposer au marché du BTP des produits permettant de limiter la consommation énergétique des bâtiments,
- accompagner les acteurs du marché aéronautique dans le développement de moteurs à faible taux d'émissions,
- satisfaire la demande des marchés du luxe qui veulent pousser l'économie circulaire en leur livrant des barres maximisant le contenu de produits recyclés collectés dans un rayon proche de l'usine (< 200 km),
- évaluer et faire évoluer l'impact environnemental de nos produits et procédés, en développant leur analyse de cycle de vie et leur écoconception.

Développer les principes de l'économie circulaire :

- privilégier les achats de matières recyclées pour l'élaboration de notre métal,
- créer une unité industrielle de valorisation de déchets et de co-produits métalliques industriels pour la production de ferro-alliages.



## Actions existantes

### Économie circulaire - Matières premières

L'acier inoxydable fabriqué à Ugine est essentiellement élaboré à partir de ferrailles et chutes issues du recyclage. Ces matériaux recyclés sont complétés par des vecteurs primaires (ferro-alliages et matières premières pures telles que le nickel). Le processus de fabrication permet de maximiser l'apport en matériaux recyclés.

Les matières premières issues du recyclage proviennent de différentes filières :

- Chutes et ferrailles achetées à l'extérieur : ces matières sont issues des filières d'économie circulaire et sont intégralement recyclées à l'aciérie.
- Chutes internes : les rebuts de production sont intégralement récupérés et recyclés à l'aciérie.
- Déchets recyclés : des filières de valorisation des déchets produits par Ugitech sont présentes sur le site (boues du laminoir, poussières d'aciérie, meulures...). Ces filières mettent en forme les déchets ce qui permet une réutilisation finale à l'aciérie.

*Les éléments chiffrés relatifs à ces matières premières, établis selon le référentiel GRI sont présentés en annexe.*

Le contenu recyclé des produits a été calculé pour 2023 selon la formule suivante :

$$\% \text{ contenu recyclé} = \frac{\text{Tonnes de matières premières issues du recyclage}}{\text{Tonnes de matières premières enfournées}}$$

Une distinction est également réalisée selon l'origine des chutes, afin d'établir un contenu recyclé PRÉ et POST consommateur.

Le contenu recyclé PRÉ consommateur est constitué des chutes internes et des déchets recyclés, tandis que le contenu POST consommateur est constitué des chutes achetées à l'extérieur d'Ugitech.

- Contenu recyclé : 77,4 %
- Contenu recyclé PRÉ consommateur : 26 %
- Contenu recyclé POST consommateur : 51,37 %

Selon la taxonomie, le calcul du contenu recyclé répond à la formule suivante :

$$\% \text{ contenu recyclé} = \frac{\text{Tonnes de matières premières issues du recyclage}}{\text{Tonnes bonnes coulées}}$$

**Contenu recyclé : 92,3 %**

(selon la formule de la taxonomie). Le contenu recyclé de nos produits est suivi à la coulée par le service aciérie.

### Offres à haut taux de contenu recyclé

Afin de répondre à une demande de nos clients, nous avons élaboré une nuance à haut taux de contenu recyclé avec une qualité et une pureté équivalente à celle exigée dans le secteur médical. Pour ces fabrications, un approvisionnement local est mis en œuvre, avec des matières premières provenant de moins de 200 km de l'usine d'Ugine.

Nous avons par ailleurs lancé une offre «Green Steel Stainless+» qui garantit à nos clients des produits avec un contenu recyclé supérieur à 95%. Cette offre présente l'avantage de diminuer le scope 3 des émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 75%. Les produits proposés ont une empreinte carbone bien inférieure à 1,0 teqCO<sub>2</sub> / t livré.

### Projet Ugi'Ring

Ce projet d'ambition vise à créer la première « aciérie circulaire » au niveau mondial. L'acier d'Ugitech est en grande partie composé de ferrailles issues de recyclage, auxquelles viennent s'ajouter des alliages.

L'objectif d'Ugi'Ring est de remplacer ces alliages issus de l'extraction minière en matériaux issus du recyclage.

Pour cela, le projet vise à transformer des déchets ultimes (catalyseurs, piles, etc.) en matières premières.

En 2023, Ugitech a fait l'acquisition du site de Château-Feuillet afin d'y implanter les activités d'Ugi'Ring. Un dépôt de demande d'autorisation d'exploiter a également été déposé. Ce dossier a inclus l'évaluation des impacts potentiels sur la biodiversité de ce projet. Cela contribuera à la revitalisation de ce site industriel situé à moins de 30 km de l'aciérie d'Ugine.

La création de cette boucle vertueuse européenne permettrait de :

- réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> d'à minima 63 kt (impact net minimum),
- réduire notre dépendance en métaux critiques de - 90 % à l'enfournement,
- améliorer les indicateurs de l'Analyse de Cycle de Vie (95 % des facteurs concernés),
- créer des emplois au niveau local.

---

## L'acier inoxydable est recyclable à **100%**

---

### Produits adaptés à un monde durable

Le marché mondial des aciers inoxydables connaît depuis plusieurs décennies une croissance régulière de l'ordre de 2 à 4 % par an. Cela s'explique entre autre par le fait que ces produits répondent parfaitement au besoin de durabilité lié à une meilleure résistance à la corrosion par rapport aux aciers plus classiques et moins alliés.

### Marché automobile

Ugitech travaille en étroite collaboration avec les grands donneurs d'ordre de l'industrie automobile pour réduire l'empreinte écologique de la motorisation thermique classique et développer les motorisations à l'hydrogène :

- amélioration de la combustion des moteurs avec des pressions des gaz allant jusqu'à 3 000 bars,
- augmentation des températures de fonctionnement des turbos pour améliorer leur rendement,
- développement de solutions inox adaptées aux exigences des motorisations à l'hydrogène : FCEV (Fuel Cell Electric Vehicle) et HICE (Hydrogen Injection Combustion Engine).

### De l'énergie carbonée à l'énergie de l'hydrogène vert

Pour accompagner le déploiement des solutions utilisant l'hydrogène comme vecteur énergétique d'avenir, Ugitech a constitué une équipe pluridisciplinaire dont les objectifs sont de :

- vérifier que l'utilisation d'hydrogène décarboné en substitution d'énergie fossile est compatible avec nos procédés de production et nos produits,
- intégrer Ugitech dans un écosystème régional hydrogène (mobilité lourde, Zero Emission Valley, Espace Montagne...),
- mettre au point de nouvelles nuances d'inox adaptées à la fragilisation par l'hydrogène.



Concrètement cela se traduit par un projet d'étude de faisabilité technico économique de substitution du gaz naturel par de l'hydrogène décarboné dans nos procédés thermiques. *Le déroulement de ce projet est détaillé dans la partie Énergie et Climat de ce document.*



### ***Nouvel analyseur hydrogène du Centre de Recherche d'Ugine (CRU)***

À cela viennent s'ajouter des projets initiés par Ugitech tels que :

- La finalisation d'une thèse de recherche CIFRE en partenariat avec le SIMAP de Grenoble et le CEA de Saclay pour améliorer la compréhension des mécanismes de fragilisation des aciers et des inox par l'hydrogène. La soutenance s'est déroulée le 3 octobre 2023 à l'université de Grenoble Alpes.
- La mise en place d'un laboratoire d'essais mécaniques sous atmosphère d'H<sub>2</sub> (chargement cathodique ou chargement gazeux) qui permet de caractériser la tenue à l'hydrogène des inox dans différentes conditions de pressions et de températures.
- La poursuite des études en cours sur les tréfileries sur l'approvisionnement en hydrogène vert pour l'alimentation des fours à atmosphère réductrice.
- La participation à la rédaction de la norme ISO 7039 relative à un essai de traction qui permet de caractériser le comportement des aciers sous atmosphère d'H<sub>2</sub>.

### **Marché du BTP**

Ugitech développe une gamme de produits augmentant sensiblement la durabilité des ouvrages ainsi que leur consommation énergétique.

Pour faire reconnaître l'intérêt des ronds à bétons inox en matière de durabilité dans le bâtiment, Ugitech :

- s'investit en France avec le laboratoire de recherche de l'université Gustave Eiffel (anciennement le laboratoire de recherche de l'école des Ponts et Chaussées) et le DIBT (Deutschen Institut für Bautechnik) en Allemagne, pour promouvoir une nuance d'inox limitant la déperdition énergétique des logements. Cette nouvelle nuance présente une conductivité thermique garantie inférieure à 12.5 W/m-1.K-1 alors que le standard des ronds à béton inox se situe entre 15 et 16 W.m- 1.K-1 et que les ronds à béton en acier au carbone ont une conductivité thermique de 45 W.m-1.K-1.

Cette nouvelle nuance d'inox a été introduite sous la dénomination 1.4670 dans la norme EN 10088-1 et 10088-3 qui sont les normes de références pour les aciers inoxydables en Europe. Ugitech commercialise ce produit sous l'appellation UGITHERM® 4670.

### **Marché aéronautique**

Ugitech participe au déploiement du moteur LEAP, mis au point par Safran et GE, qui réduit de 15 % les émissions de CO<sub>2</sub> et de NO<sub>x</sub> par rapport aux précédents moteurs d'avions de ligne. Nous développons des nuances plus dures et plus résistantes afin d'alléger les pièces embarquées. Nous participons à la réduction des émissions et supprimons certains traitements de surface de pièces, facteurs de complexité et de coûts logistiques importants.



### **Marché médical**

Ugitech aide ses clients à déployer les nouvelles réglementations MDR 2017 / 745 et CLP (Classification Labelling Packaging). Pour répondre à cette exigence, Ugitech a développé une large gamme de nuances contenant moins de 0,1 % de Cobalt. Ces nuances sont commercialisées sous l'appellation UGI® XXXX LR (Low Residual).

Ugitech a introduit dans la norme ASTM F899 (Spécification pour les aciers inoxydables corroyés pour instruments chirurgicaux) une nuance particulièrement dure et résistante à l'abrasion : l'UNS S44027.

### **Marché des industries de la pâte à papier**

L'usine de Brionne fournit des profils pour fabriquer des paniers de filtration dans l'industrie de la pâte à papier. Ces profils permettent de remplacer des paniers fabriqués en tôles ajourées et ainsi de réduire de façon importante la consommation d'électricité des usines de fabrication de papier.

### **Évaluation de l'impact environnemental de nos produits et procédés.**

Une Analyse de Cycle de Vie (ACV) a été réalisée sur deux nuances destinées à la fabrication de rond à béton en inox. Les résultats de cette ACV sont utilisés pour établir une Déclaration Environnementale de Produit (DEP).

Cette analyse permet de quantifier les impacts environnementaux liés à nos produits. Au-delà de la fabrication, nous pouvons par exemple mesurer l'impact des matières premières ainsi que du transport amont et aval. Ugitech s'est formée à la réalisation d'ACV afin de faire ce type d'analyse sur d'autres produits que les ronds à bétons en inox. Cela constitue la base de la démarche d'écoconception, qui permet de quantifier précisément les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie.

Ugitech dispose ainsi des capacités pour réaliser en interne des ACV sur ses produits, afin d'avoir une démarche d'écoconception. En 2023, cette méthodologie a été appliquée à certains produits tréfilés afin de comparer les performances environnementales.

Dans l'optique d'avoir des procédés de fabrication non toxiques pour nos opérateurs, nous avons engagé une démarche visant à substituer notre procédé de chromage des barres qui aujourd'hui utilise du chrome hexavalent, un produit cancérigène par un procédé de chromage non toxique.

Ce développement est mené par un partenariat avec les plus grandes entreprises françaises du secteur automobile et aéronautique et coordonné par un Institut de Recherche Technologique public (IRTM2P). Ce travail en est à l'étape de définition d'une nouvelle formulation.

Le Centre de Recherche d'Ugine travaille, quant à lui, sur la recherche d'une technologie en rupture du dépôt de chrome par la

voie plasma. Si ces travaux de recherches donnent satisfaction, des essais « industriels » pourront être envisagés en 2024.

Enfin, Ugitech, qui est reconnue mondialement pour sa gamme d'inox UGIMA® à usinabilité améliorée, continue de développer cette gamme de produits. Ces inox élaborés avec un procédé spécial à l'aciérie permettent à nos clients d'usiner nos barres et nos fils avec une bonne fragmentation des copeaux et une usure d'outil particulièrement faible. Cela permet aux machines de décolletage ou aux machines d'usinage à commandes numériques de consommer moins d'énergie notamment lorsque les outils de coupe s'usent prématurément.

## Actions à venir

- Poursuivre nos travaux sur la fragilisation des inox par l'hydrogène avec, pour cible, le démarrage, la poursuite des essais de traction lente après chargement cathodique d'H<sub>2</sub> en 2024 et le démarrage des essais de traction lente sous pression d'H<sub>2</sub> en 2025.
- Développer des partenariats sur l'impression 3D pour adapter le fil UGIWAM® aux valeurs d'usage attendues par les utilisateurs.
- Poursuivre la réalisation d'ACV sur d'autres produits afin de développer l'écoconception.
- Démarrer la récupération de chutes de production de nos clients proches pour initier des filières courtes de recyclage.
- Déployer notre offre « Green Steel Stainless+ » de production d'aciers inoxydables fabriqués avec des paniers matière constitués à plus de 95 % de contenu recyclé.
- Démarrer notre ligne de dépôt en continu de Chrome métallique par voie plasma.
- Poursuivre le déploiement du projet UGI'RING.
- Lancer une nouvelle gamme d'UGIMA-X à usinabilité améliorée pour nos clients décolleteurs en nuances martensitiques UGIMA-X 4021, UGIMA-X 4028, UGIMA-X 4057 et UGIMA-X 4542.

## Suivi de performance

% de renouvellement du portefeuille produit\*

2023

22,9 %

2022

17,8 %

% de contenu recyclé - Ugitech

2023

77,4 %

2022

75,1 %

\* Cette donnée a été obtenue à partir des chiffres transmis par notre contrôle de gestion. Les indicateurs précédents ont été recalculés en conséquence afin de permettre une comparabilité des résultats.

# Énergie et climat

## Définition de l'enjeu

- Accompagner les enjeux du changement climatique et les grandes politiques internationales, dont les objectifs internationaux de neutralité carbone.
- Maîtriser nos consommations en nous préoccupant de l'impact direct et indirect qu'elles ont sur l'environnement.
- Faire de l'efficacité énergétique et de l'impact climatique une préoccupation permanente du personnel d'Ugitech.

## Objectifs chiffrés annuels récurrents/KPI

Émissions de CO<sub>2</sub> : Scopes 1, 2 et 3

# Net-zéro

à horizon 2038

# -1 GWh/an

(électricité + gaz naturel)

## Objectifs qualitatifs

- améliorer notre résilience aux problématiques liées au changement climatique en limitant nos émissions de CO<sub>2</sub>, à travers notamment des actions d'économies d'énergie,
- valoriser l'ensemble de nos actions de réduction de l'empreinte carbone,
- participer à l'effort national pour maîtriser les pointes de consommations et les perturbations du réseau électrique,
- valoriser notre chaleur fatale,
- maîtriser l'efficacité énergétique dans nos projets,
- sensibiliser notre personnel au sujet Énergie Climat.



## Actions existantes

### Politique bas carbone, évaluations

Au sein de la direction des développements, le pôle Développement durable a pour mission de piloter la stratégie RSE ainsi que les processus Sûreté Incendie Environnement et Transition Énergétique. Ce dernier pilote la feuille de route de décarbonation et les actions d'efficacité énergétique de l'entreprise.

Au cours de l'année 2023, Ugitech, au sein de Swiss Steel Group, a obtenu un avis d'assurance limité par la société DNV sur la quantification des émissions 2022 dans une approche « cradle-to-gate ». Une méthodologie commune de quantification a été validée au cours de ces audits. Les éléments chiffrés sont présentés en annexe.

Le site d'Ugine est soumis à la réglementation européenne ETS (Emission Trading System). Chaque année, les émissions de CO<sub>2</sub> suivant ce référentiel de ce site sont validées par un organisme extérieur.

Ugitech prend part au questionnaire CDP (Carbon Disclosure Project) au sein de Swiss Steel Group. Une participation individuelle est impossible, lorsque le groupe participe.

Le plan de transition sectoriel de l'acier français a été publié par l'ADEME. Ugitech a participé au groupe de travail pour l'élaboration de ce plan.

### Plan de décarbonation

Swiss Steel Group a signé son engagement SBTi (Science Based Targets initiatives). Les objectifs ont été soumis à SBTi et sont en cours de validation. L'objectif de Swiss Steel Group, dont Ugitech est partie intégrante, est de réduire, à horizon 2030, les émissions de CO<sub>2</sub> par tonne d'acier à chaud de :

- 23% pour les émissions de gaz à effet de serre couvertes par la définition SBTi de la fabrication de l'acier à l'aciérie et au laminoir (scope 1 + 2 et une partie du scope 3.1)
- 42% pour le reste du scope 1 + 2
- 25% pour le scope 3.1 et 3.3

La neutralité carbone des émissions est planifiée pour 2038.

Ugitech a construit sa feuille de route de décarbonation permettant d'atteindre ces objectifs.

**Innover et anticiper le futur bas carbone**

- Ruptures technologiques
- Eco conception
- Recherche subvention
- Veille réglementaire (ex : CBAM)
- Join Venture
- Co-entreprise

**Favoriser la mobilité durable pour tout type de déplacement**

- Véhicules légers
- Vélo
- Engins de manutention
- Transport multimodal

**Consommer moins et mieux en améliorant notre efficacité énergétique et notre adéquation avec les capacités du réseau**

- Plan de sobriété
- Récupération chaleur fatale
- Efficacité de nos process
- Bâtiments
- Green IT
- Flexibilité / Interruptibilité
- Plan de rationnement

**Sensibiliser, communiquer et impliquer sur les enjeux de la décarbonation de l'industrie**

- Communication client
- Offre Green Steel / Climate+
- Certification de nos démarches par des référentiels reconnus
- Sensibilisation & implication du personnel

**Optimiser notre chaîne d'approvisionnement pour réduire notre empreinte carbone**

- Ugi'Ring
- Implication des fournisseurs et des clients
- Réutilisation de nos co-produits issus de notre process

**Consommer des énergies propres ayant un faible impact carbone**

- Écosystème H<sub>2</sub>
- Électrification
- Production EnR
- Contrat d'énergie verte PPA / BPA
- Sourcing hydroélectrique

### Adaptation au changement climatique

Ugitech a mené une évaluation des risques climatiques (tempêtes, sécheresse, crues, canicules,...) dans la perspective d'un scénario RCP (Representative Concentration Pathway) 8,5 à horizon 2030 et 2050 pour l'ensemble de ses sites. Des mesures d'adaptation ont été définies en fonction de leur criticité.

### Réduction de l'empreinte CO<sub>2</sub>

Les émissions de CO<sub>2</sub> d'Ugitech sont calculées selon les scopes, définis dans le GHG Protocol GreenHouse Gas :

- Scope 1 : émissions directes de CO<sub>2</sub>.
- Scope 2 : émissions indirectes de CO<sub>2</sub> liées à l'utilisation de l'énergie (électricité).
- Scope 3 : émissions indirectes amont et aval, liées aux matières premières, au transport et aux déchets notamment.

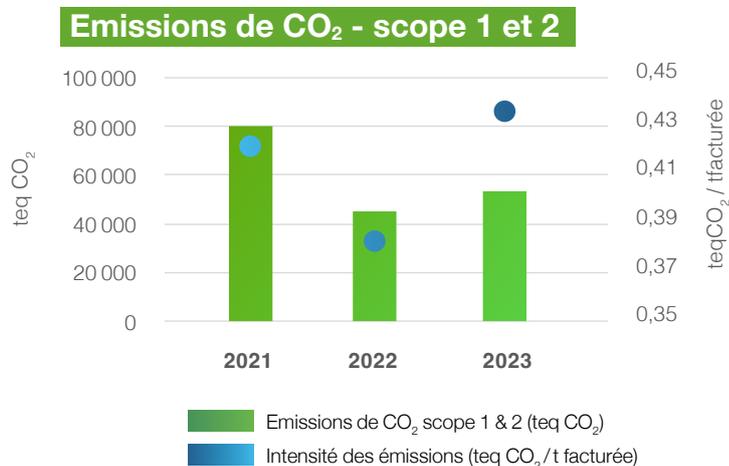
Plus largement, Ugitech travaille de manière régionale, en favorisant des projets minimisant les émissions de CO<sub>2</sub> au niveau global et pas uniquement sur son périmètre.

### Empreinte carbone

Les données du site de Reichshof ne sont pas incluses pour cet exercice. Cette exclusion peut apporter une inexactitude allant jusqu'à 5% sur le périmètre du scope 1 + 2, dû au facteur d'émission de l'électricité consommée en Allemagne. Elle est < 1% pour le scope 3.

*Scopes 1 et 2 - Émissions directes et indirectes liées à l'utilisation de l'électricité*

Les scopes 1 et 2 d'Ugitech représentent 55433 tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub>, soit une moyenne de 0,44 teq CO<sub>2</sub>/t facturée.



Pour 2023, le site d'Ugine a bénéficié de l'aide de l'État sur la compensation du coût du CO<sub>2</sub> dans le prix de l'électricité.

Afin de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>, Ugitech travaille principalement sur son efficacité énergétique et cherche à réduire sa consommation de gaz naturel et d'électricité. En effet, plus de 70 % des émissions directes déclarées dans l'ETS (Emission Trading System) proviennent de la combustion de gaz naturel.



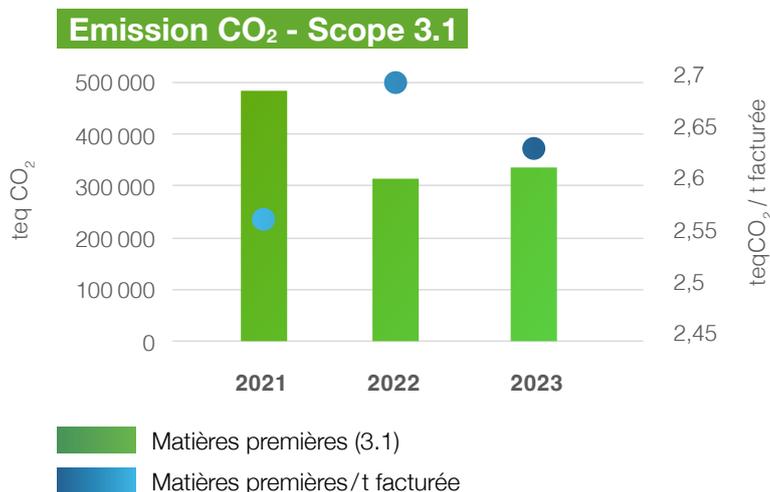
Par ailleurs, au travers de son offre Green Steel Climate+, fin 2022, Ugitech a contractualisé des Garanties d'Origine permettant de compenser l'électricité utilisée pour la fabrication d'un produit Climate+ par de l'électricité à 100 % d'origine renouvelable, non nucléaire.

Scope 3 - Autres émissions indirectes

### Matières premières entrantes - Scope 3.1

Les données du site de Reichshof ne sont pas incluses pour cet exercice car elles nécessitent une consolidation complémentaire pour s'assurer de leur cohérence. Les indicateurs des années précédentes ont été recalculés sur le même périmètre afin de permettre une comparabilité des résultats.

Ce poste d'émissions indirectes représente la majeure partie de l'impact pour Ugitech. Une évaluation de ce poste est présentée ci-après.



Les objectifs de développement de l'économie circulaire répondent à la même ambition que celle de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Ainsi le développement du contenu recyclé de nos produits contribue à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sur ce scope. L'implication de nos fournisseurs de matières premières est également essentielle. En 2023, Ugitech a sollicité ses principaux fournisseurs via l'évaluation CDP.

### Approche Cradle-To-Gate

Selon le manuel de quantification des émissions de CO<sub>2</sub>, validé par DNV, Ugitech quantifie ses émissions selon l'approche «Cradle-To-Gate». Cette approche permet de quantifier l'empreinte carbone d'un produit sur le scope 1, le scope 2 et une partie définie du scope 3, incluant :

- les émissions indirectes liées à l'approvisionnement des matières premières et des consommables, (scope 3.1),
- les émissions indirectes liées à l'approvisionnement en énergie (scope 3.3),
- les émissions indirectes liées au laitier (scope 3.5).

En 2023, sur l'ensemble de ses activités, l'empreinte CO<sub>2</sub> «Cradle-To-Gate» moyenne des produits Ugitech est de 3,18 teqCO<sub>2</sub>/t.

## Consommations énergétiques d'Ugitech SA en MWh

Les données du site de Reichshof ne sont pas incluses pour cet exercice car elles nécessitent une consolidation complémentaire pour s'assurer de leur cohérence. Les indicateurs des années précédentes ont été recalculés sur le même périmètre afin de permettre une comparabilité des résultats.



Les émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport amont ou aval de nos marchandises s'intègrent dans le chapitre Logistique responsable.

L'année 2023 n'est pas représentative de notre activité classique. L'activité a été fortement ralentie par le contexte international, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt.

### Système de Management de l'Énergie

Ugitech Ugine et SMEZ sont certifiés ISO 50001 depuis 2015, et TFA a obtenu la certification fin 2022. Le site de Milan prépare la certification en 2024.

En 2023, des compteurs électriques ont été installés sur Milan permettant une remontée des informations, ainsi que la mise en place d'un système de management de l'énergie. Une organisation adaptée, avec des correspondants énergies et des échanges périodiques nous permet de maîtriser notre périmètre.

Nos systèmes de management de l'énergie sont intégrés au système de management de l'environnement Ugitech ISO 14001, permettant la prise en charge conjointe des problématiques climatiques.

On constate que le site d'Ugine représente plus de 90% des consommations énergétiques d'Ugitech France. C'est pourquoi l'attention est portée principalement sur ce site. Les autres entités françaises ne sont pas intégrées au système de management de l'énergie mais ils prennent en compte l'efficacité énergétique de leur périmètre.

### Consommation d'énergie

Ugitech utilise principalement deux énergies : l'électricité et le gaz naturel (GN). Du gasoil et du GPL sont marginalement utilisés pour l'alimentation des engins de manutention. Lors du remplacement de nos véhicules, des solutions électrique ou hydrogène sont étudiées.

### Réduction de la consommation de gaz naturel en 2023

L'arrêt d'utilisation d'un équipement sur le site de Brionne a permis une économie de consommation de gaz naturel de plus de 10%.

Le site d'Imphy a électrifié un four de traitement thermique afin de réduire la consommation de gaz naturel du site. Le site va poursuivre ses travaux afin de réduire davantage sa consommation.

Notre site allemand cherche à optimiser sa consommation en hydrogène et en électricité grâce à l'optimisation de leur consommation, la rénovation de leur système d'air comprimé et la sensibilisation du personnel aux enjeux énergétiques.

Sur le site d'Ugine, l'approvisionnement en gaz tel que l'oxygène, l'argon et l'azote pour le fonctionnement de nos installations a été confié dès les années 2000 à un sous-traitant. Il en est de même pour notre approvisionnement en air comprimé.

### Ecoconception des projets

Les nouveaux investissements d'Ugitech sont analysés en termes d'énergie et d'environnement. Leurs impacts sont identifiés lors d'études permettant des réflexions en fonction des meilleures technologies disponibles.

En 2023, des chauffages et chaudières sur le site de Milan et Imphy ont été remplacés et optimisent la consommation d'énergie, grâce à des équipements plus efficaces.

### Programme d'amélioration Énergie

En 2023, notre équipe a poursuivi ses investigations sur des avant - projets novateurs tels que :

- l'oxycombustion et l'hydrogène,
- l'électrification,
- la récupération de chaleur fatale,
- le photovoltaïque.

### Projet hydrogène : HYDREAMS

Ce projet a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2023 pour une durée de plus de 4 ans. Coordonné par Ugitech, il regroupe neuf partenaires européens qui ont bénéficié d'une subvention de l'Europe. L'objectif du projet est de démontrer la faisabilité technico-économique de la substitution du gaz naturel par l'hydrogène décarboné dans les brûleurs de nos fours et ce en mode oxycombustion afin de limiter les émissions de NOx.

Il se déroule en plusieurs étapes :

1. La réalisation d'essais d'échantillons dans un four pilote de l'université de Graz (Autriche) afin de tester l'impact d'une flamme alimentée en hydrogène sur nos produits.
2. La mise en œuvre de deux démonstrateurs (l'un sur le four de réchauffage en entrée laminoir et l'autre sur un four de traitement thermique).

3. L'alimentation en hydrogène de ce dernier démonstrateur par un électrolyseur à haute température capable de délivrer 600 kg/j d'hydrogène. Il sera fourni par la société GENVIA, partenaire du projet.

Ce procédé d'électrolyse (SOEC) permet d'obtenir des meilleurs rendements grâce à l'apport en vapeur d'eau à 150°C produite à partir de chaleur fatale du site d'Ugine.

### Électrification

Comme cité précédemment, le site d'Imphy a électrifié un four de traitement thermique fonctionnant auparavant au gaz naturel.

Sur le site d'Ugine, des essais sur notre four de réchauffage avant laminage à chaud se sont poursuivis en 2023. Nous avons testé des résistances électriques pour valider le matériel avant de procéder à une électrification à l'échelle industrielle dans les années à venir.

### Récupération de chaleur

Nos installations industrielles ont un potentiel de récupération de chaleur fatale (perdue lors de son évacuation), dont la valorisation est en étude.

Depuis fin 2021, une partie de notre chaleur fatale alimente le Réseau de Chaleur Urbain (RCU) de la ville d'Ugine.

Ce partenariat permet de réduire chaque année les émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 1200 teq CO<sub>2</sub> sur un périmètre hors Ugitech.

En 2023, un peu plus de 2 500 MWh ont été valorisés sur le réseau de chaleur urbain. Cela reste inférieur à notre cible, à cause de notre baisse d'activité, mais reste encourageant après la mise en service récente du dispositif.

### Photovoltaïque

Un projet d'ombrières photovoltaïques de parking sur le site d'Ugine est en cours de réflexion.



**Le projet HYDREAMS, c'est :**

- 3 sidérurgistes,
- 4 fournisseurs de technologies,
- 1 institut de recherche technologique,
- 1 université.

### Flexibilité électrique

Ugitech s'implique depuis des années dans l'équilibre du réseau électrique français. Nous nous engageons aux côtés de RTE via différents mécanismes du marché de l'électricité contractualisés avec un partenaire (agrégateur). Dans le cadre du contrat 2023, cinq effacements ont été réalisés.

Ils ont permis d'éviter la production d'électricité par centrales thermiques à flamme (gaz ou charbon) qui sont fortement émettrices de CO<sub>2</sub>. Ce procédé diminue également le risque de black-out sur le réseau français, voire européen.

### Délestage Gaz

Ugitech répond à la demande de l'État en se préparant à d'éventuels baisses de consommations pour maintenir l'état du réseau de gaz naturel en France.

Un réseau de délestage, similaire à notre réseau d'effacement électrique a été créé par notre équipe d'automaticiens. En parallèle, il est nécessaire d'optimiser nos remontées d'informations pour une meilleure analyse de nos consommations de gaz naturel en temps réel.

### DataLab

Ugitech poursuit un projet de monitoring de l'énergie qui permettra de prévoir nos consommations sur le site d'Ugine.

Ce projet nous apportera des indicateurs plus pertinents qui favoriseront le pilotage de nos équipements.

### Numérique responsable

Afin d'intégrer la démarche de green IT à la stratégie RSE Ugitech, le département des systèmes d'information a développé une feuille de route pour réduire l'impact environnemental du numérique.

Entre autres actions, en 2023, une campagne de sensibilisation a été déployée auprès de tous les collaborateurs avec des infos pratiques pour que chacun puisse adapter son comportement.

Les équipements utilisés au sein d'Ugitech sont labellisés économie d'énergie et les achats se concentrent sur des équipements éco conçus. Par ailleurs, la durée de vie des équipements tels que les ordinateurs, les serveurs, les smartphones, est allongée pour réduire l'impact des changements matériels.

Pour finir, toutes les options d'économie d'énergie des postes de travail sont déployées par le service informatique directement : mise en veille, extinction des écrans,...

### Eclairages LED

Des éclairages par LED ont été mis en place sur les sites d'Ugine, de Reichshof et de Brionne. Jusqu'à présent, les éclairages existants étaient remplacés par des LED quand ils étaient en fin de vie. En 2023, une campagne de remplacement a été réalisée pour le remplacement total des luminaires dans 2 de nos 4 ateliers de production à Ugine. Cette opération a concerné pas moins de 900 points lumineux.

### Sensibilisation

Pour accompagner notre plan de sobriété, une campagne de sensibilisation de notre personnel a été élaborée avec une publication périodique. Un e-learning a été développé pour sensibiliser nos nouveaux embauchés. Il est aussi disponible pour le reste du personnel. Une sensibilisation est aussi intégrée dans l'accueil annuel de nos sous-traitants.

### Energie renouvelable

En 2023, Ugitech a acquis des garanties d'origine électrique renouvelable à hauteur de 12,5 GWh. Ainsi, en tenant compte du mix énergétique du fournisseur d'énergie électrique, 16,8% de l'énergie électrique consommée par Ugitech est d'origine renouvelable.



## Actions à venir

- Piloter la réalisation du plan de décarbonation d'Ugitech, permettant d'atteindre les objectifs SBTi.
- Commercialiser notre offre de produit Green Steel Climate+.
- Améliorer la performance énergétique de nos outils et de nos bâtiments.
- Continuer notre engagement dans les mécanismes d'ajustements avec une vision de prévisions de nos consommations.
- Etudier l'implantation de panneaux photovoltaïques sur Ugine, Bourg-en-Bresse et TFA.
- Certifier le système de management de l'énergie ISO 50 001 de Milan.
- Rénover les panneaux photovoltaïques de la toiture de Milan et autoconsommer l'énergie.
- Poursuivre la rénovation des chauffages, les améliorations de nos éclairages, de notre monitoring énergie.
- Poursuivre l'implication de nos fournisseurs dans notre démarche de décarbonation.
- Poursuivre le projet européen HYDREAMS (fin : octobre 2027)

## Suivi de performance

Les données du site de Reichshof ne sont pas incluses pour cet exercice car elles nécessitent une consolidation complémentaire pour s'assurer de leur cohérence. Les indicateurs des années précédentes ont été recalculés sur le même périmètre afin de permettre une comparabilité des résultats.

	Émissions de CO <sub>2</sub> (scopes 1 et 2)	Empreinte CO <sub>2</sub> (scopes 1 et 2) / t facturée	Consommation énergétique par tonne facturée*	% d'électricité dans le mix énergétique
	Ugitech	Ugitech	Ugitech	Ugitech
2023	55 433 teq CO <sub>2</sub>	0,44 teq CO <sub>2</sub> /t	3,25 MWh/t	53,2 %
2022	44 924 teq CO <sub>2</sub>	0,39 teq CO <sub>2</sub> /t	3 MWh/t	51,6 %

\* La consommation énergétique comprend la consommation électrique et de gaz naturel.

# Logistique responsable

## Définition de l'enjeu

Dans le cadre de notre ambition stratégique d'accompagnement de la réduction de l'empreinte carbone, nous souhaitons participer à la transition écologique en favorisant le transport doux pour l'achat de nos matières premières et l'acheminement de nos produits vers nos clients.

## Objectifs chiffrés et qualitatifs

Nous étudions toutes les destinations possibles et notre objectif est de maximiser l'utilisation du train pour le transport de nos matières, que ce soit en amont ou en aval. Pour l'acheminement de nos produits vers nos clients, l'objectif est d'utiliser le rail-route pour 40 000 tonnes.

## Actions existantes

Le service transport a continué d'œuvrer pour augmenter le tonnage expédié en rail-route et pour développer d'autres solutions de transport. Cette année, nous avons dépassé les 40 000 tonnes en rail-route. En effet, nous avons encore développé les expéditions pour l'Allemagne *via* ce type de transport.

À l'inverse, la liaison Aiton-Orbassano à destination de l'Italie a été compromise. Le 27 août 2023, un éboulement sur la commune de Saint-André (73) a conduit à la fermeture temporaire de la voie ferrée, stoppant nos expéditions.

Chaque opportunité pour favoriser les transports doux est étudiée. Nous utilisons dès que possible le transport ferroviaire pour la réception des matières en vrac mais aussi pour livrer nos clients finaux.

**Le bilan global permet d'économiser 612 tonnes de CO<sub>2</sub> pour 41 373 tonnes transportées.**

Ci-dessous les volumes pour la liaison Macon – Calais.

	t transportées	CO <sub>2</sub> économisé
2023	2 088	44 580 kg
2022	2 525	61 060 kg

La diversification de nos expéditions rail-route à destination de l'Allemagne :

	t transportées	CO <sub>2</sub> économisé
2023	19 014	326 056 kg
2022	15 786	297 735 kg

Bilan de la ligne Lyon - Boulou pour livrer nos clients en Espagne :

	t transportées	CO <sub>2</sub> économisé
2023	414	7 496 kg
2022	466	10 260 kg



La part rail-route représente maintenant 25% des tonnages expédiés.

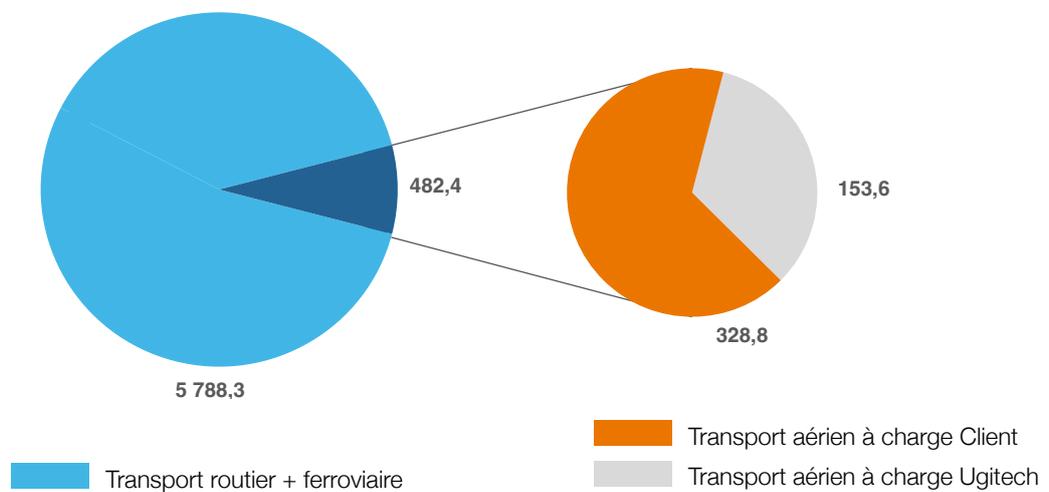
Malgré la fermeture de la liaison Aiton-Orbassano, les volumes transportés par ce procédé ont augmenté grâce à la diversification de nos destinations allemandes.

Nous avons aussi utilisé la barge ou le train pour acheminer des containers chargés de nos produits de la région lyonnaise vers le port de Fos-sur-Mer.

## Actions à venir

- Poursuivre le développement des volumes livrés par rail-route pour nos clients en Europe en étudiant de nouvelles routes logistiques.
- Explorer toutes les solutions de transport alternatif possible.
- Maintenir l'utilisation du transport ferroviaire pour une partie du réapprovisionnement en matières premières.

### Bilan CO<sub>2</sub> transport aval (scope 3.9) teq CO<sub>2</sub>



Transport des produits Ugitech entre les sites Ugitech et vers le client (scope 3.9). Les informations des transporteurs sont utilisés et les transports par avion ont été quantifiés.

## Suivi de performance

	% du volume total expédié rail/route	% des matières premières métalliques reçues à Ugine via un transport ferroviaire* (quantités réceptionnées)
2023	25 %	42 %
2022	25 %	41 %

	Économies de CO <sub>2</sub> transport rail/route réalisées en kg eq CO <sub>2</sub>	Tonnage rail/route (t)
2023	612 000 kg eq CO <sub>2</sub>	41 373 t
2022	615 510 kg eq CO <sub>2</sub>	38 947 t

\* Cet indicateur se base dorénavant sur les quantités réceptionnées au lieu des quantités facturées. Les données précédentes ont été recalculées afin de permettre une comparabilité des résultats.

# Protection de l'environnement local

## Définition de l'enjeu

Connaître et réduire l'impact des activités d'Ugitech sur l'environnement : dans les domaines des rejets dans l'eau et dans l'air, de la prévention des pollutions dans les sols, du bruit, de la gestion des déchets, de la préservation de la biodiversité afin de préserver l'environnement et de s'adapter aux réalités du changement climatique.

Pour le site d'Ugine, classé SEVESO, travailler sur la prévention des accidents majeurs et sur la réduction au maximum de la présence de substances dangereuses sur le site.

## Objectifs qualitatifs

- Respecter les réglementations applicables aux sites et participer aux évolutions de celles-ci.
- Sensibiliser le personnel Ugitech à l'environnement.
- Réduire notre impact sur l'environnement local en baissant nos émissions dans l'eau, dans l'air, sonores et nos consommations d'eau.
- Intégrer la problématique biodiversité à nos processus.
- Prévenir tout accident critique ou majeur et réduire les effets potentiels des substances dangereuses.
- Continuer de progresser sur la valorisation et la diminution de la quantité des déchets.



---

Objectifs chiffrés  
et qualitatifs annuels

## UGITECH

---

**0** incidents critiques

**≥ 80 %**  
taux de valorisation des **déchets**

**≤ 18 m<sup>3</sup>/t**  
Prélèvement d'eau

## UGITECH SITE D'UGINE

---

**100 %**  
taux de valorisation des **laitiers**

**≤ 260 mg/l**  
concentration d'azote **global**  
dans l'eau de l'atelier PFM

**≤ 200 g/t**  
émissions de **poussières**  
de l'**aciérie**

## UGITECH SITE DE BOURG-EN-BRESSE

---

**≤ 2 mg/l**  
concentration des **rejets**  
en **phosphore**

---



## **Actions existantes**

### Système de Management de l'Environnement

Pour répondre à nos enjeux environnementaux, les sites industriels disposent d'un système de management de l'environnement et sont certifiés ISO 14001 version 2015. Les sites de Saint-Étienne et de Grigny doivent intégrer le périmètre de certification ISO 14001 en 2025. Les sites italiens de TFA et Milan sont également certifiés EMAS.

L'ensemble du personnel de l'établissement et la population avoisinante ont aussi été informés des dispositions à prendre en cas d'accident majeur survenant sur le site d'Ugine. Une campagne de communication régionale a été déployée en 2023, avec l'édition de nouvelles brochures, affiches et mise à jour du site internet.

Depuis plusieurs années, notre service spécialisé « Environnement » est doté de compétences fortes, permettant la gestion et la réduction des risques pour l'environnement. Ce service assure un suivi de la réglementation et est en contact étroit avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Chaque établissement d'Ugitech a mis en place une organisation environnementale en relation avec le site d'Ugine pour piloter la démarche et les projets d'amélioration. Chaque directeur de site est responsable de l'environnement sur son périmètre.

La prévention des risques environnementaux fait partie du parcours d'intégration de tout nouvel arrivant chez Ugitech.

Une organisation de la prévention des accidents majeurs de type SEVESO a été également mise en place sur le site d'Ugine. Elle s'appuie sur le Système de Gestion de la Sécurité, sur le Plan d'Opération Interne, sur le service Sûreté Incendie Environnement et sur une équipe de pompiers volontaires régulièrement entraînée et formée.

### Gestion de l'impact environnemental

#### **Prévention des pollutions**

Le site d'Ugine est soumis à la réglementation IED (Industrial Emissions Directive). L'activité principale du site est la fabrication d'acier, ainsi le document européen applicable concernant les Meilleures Technologies Disponibles (MTD) est le BREF I&S. La prise en compte de ce document et le respect des MTD a été étudié et pris en compte dans le dossier de réexamen. L'arrêté préfectoral d'exploitation du site d'Ugine est conforme à la réglementation IED. Les autres sites Ugitech ne sont pas soumis à la directive IED.

#### **Préparation aux situations d'urgence**

Chaque site Ugitech recense les situations à risque d'urgence environnementales. Une organisation est mise en place pour y répondre dans l'optique d'une minimisation de l'impact potentiel réel.

Le site d'Ugine est soumis à l'existence d'un Plan d'Opération Interne (POI). En 2023, suite à la mise à jour de l'étude des dangers du site, le POI est refondu. Il intègre également les mises à jour réglementaires liées à l'identification, au suivi et au traitement des conséquences environnementales potentielles d'un sinistre.



### **Rejets aqueux dans le milieu naturel**

Les rejets dans l'eau des différents sites industriels sont contrôlés suivant la réglementation en vigueur. Les résultats sont transmis à l'administration. Selon notre système de management ISO 14001, la surveillance de notre impact sur l'eau est documentée : un management de l'eau est mis en place. Des éléments chiffrés sont disponibles en annexe.

L'ensemble des effluents industriels sont traités avant le rejet dans le milieu naturel. Les traitements sont adaptés à chaque effluent : déshuilage, traitement physico chimique, décantation, etc.

### **Réduction des rejets en azote global à UGINE**

Depuis 2011, le site d'UGINE a travaillé sur l'industrialisation d'une installation pilote de régénération des acides, afin de réduire la quantité d'azote global dans l'eau. Le projet est désormais terminé et les résultats visibles. (Annexe)

### **Amélioration des rejets à UGINE**

Un projet en 3 phases se poursuit sur le site d'UGINE. L'objectif du projet est de supprimer un rejet au milieu naturel, de permettre le traitement d'une pollution accidentelle sur un de nos rejets au milieu naturel et de fiabiliser le traitement des effluents actuels. Après l'installation d'un nouveau dispositif de traitement (décanteur), les phases suivantes concernent l'optimisation des réseaux.

### **Réduction des rejets en Phosphore à Bourg-en-Bresse**

L'usine de Bourg-en-Bresse rejette ses effluents dans la rivière, la Reyssouze, sensible au phosphore, qui peut favoriser l'eutrophisation de la rivière. Depuis 2019, le site travaille à l'amélioration de sa station de traitement de l'eau avant rejet. Les résultats obtenus permettent d'être dans la cible fixée par l'administration. (Annexe)

### **Substances dangereuses POP et PFAS**

Les sites Ugitech n'émettent pas de Polluants Organiques Persistants (POP). En 2023, le sujet des perfluoroalkylés (PFAS) a émergé. Les sites Ugitech n'utilisent pas de PFAS. Sur le site d'UGINE, un inventaire des produits susceptibles d'être des précurseurs de PFAS a été établi. Une campagne de recherche de PFAS dans les rejets aqueux aura lieu début 2024.

### **Rejets atmosphériques**

Les rejets dans l'air des sites industriels sont régulièrement contrôlés et sont globalement conformes à la réglementation. Les rejets atmosphériques sont traités par des installations adaptées (ex : dépoussiéreur, laveur de fumées, installation PX pour prévenir la formation de Nox, etc.)

Des mesures dans l'air ambiant sont également menées autour du site d'UGINE par l'association de la qualité de l'air Auvergne-Rhône-Alpes depuis plusieurs années. En 2023, des mesures de retombées ont été réalisées en deux points : l'un proche de l'usine et l'autre plus éloigné. Parmi les neuf paramètres mesurés, l'un dépasse les valeurs repères ou réglementaires, sur le point proche de l'usine.

Les autres sont conformes à la réglementation nationale.

En 2023, le niveau des émissions de poussières de l'aciérie est en baisse et est conforme aux valeurs demandées par l'arrêté préfectoral (33,4g/t pour 150g/t maxi exigé pour la zone « fours ») et par la réglementation européenne (taux d'efficacité actuel = 98,86 % pour un taux minimal demandé par la réglementation de 98 %). (Annexe)

#### **Réduction des rejets atmosphériques à Saint-Etienne**

La principale substance émise par le site est le Chrome. Étant implanté au cœur de la ville, le site vise à être en dessous de la Valeur Limite d'Émission fixée réglementairement. L'objectif est d'émettre un maximum de 10 % de la valeur autorisée. Pour atteindre cet objectif, une rénovation complète de l'installation de traitement de nos rejets atmosphériques a été réalisée en 2022.



Les premiers résultats de surveillance montrent une belle réussite de ce projet.

#### **Gestion de l'impact local**

##### **Protection de la biodiversité**

Tous les sites Ugitech français ont fait l'objet d'une étude d'impact au sens de la réglementation des installations classées pour l'environnement. Ces études d'impacts contiennent un volet lié à l'identification des intérêts liés à la biodiversité et à l'adéquation de l'activité industrielle avec les écosystèmes locaux.

Aucun site Ugitech n'est implanté dans une zone Natura 2000 ou à intérêt particulier pour la biodiversité. Par ailleurs, pour compléter cette étude d'impact, un inventaire bibliographique des intérêts en biodiversité a été mené en 2017 pour chacun des sites français certifiés ISO 14001. Revu régulièrement, aucun risque majeur lié à la biodiversité n'a été identifié. Une démarche de prise en compte plus importante d'identification des enjeux liés à la biodiversité est en construction ainsi qu'un élargissement à l'ensemble des sites Ugitech.

La principale problématique identifiée actuellement est liée à la présence d'espèces invasives, notamment la renouée du Japon sur les sites de Brionne et d'Ugine. Cette plante demande des dispositifs d'intervention particuliers pour éviter sa prolifération.

##### **Prévention de la pollution des sols**

Un programme de mise en place de rétentions pour le stockage des produits dangereux a été déployé sur l'ensemble des sites industriels afin de prévenir toute pollution accidentelle, en particulier des sols. Ces rétentions sont régulièrement contrôlées et entretenues.

La qualité des eaux souterraines est régulièrement contrôlée également.

##### **Nuisances sonores**

Les émissions sonores des sites sont contrôlées selon la réglementation en vigueur et les résultats sont conformes.



### **Communication externe**

Le site d'Ugine a des échanges réguliers avec les riverains. Ces échanges ont pour objectif d'axer les actions d'améliorations sur leurs attentes spécifiques. Une réunion annuelle de rencontre est organisée et des échanges téléphoniques ont lieu durant l'année.

Les autres sites Ugitech rencontrent leurs parties prenantes locales selon les besoins de chacun.

### **Gestion des déchets**

Les déchets sont triés sur tous les sites industriels Ugitech. Les filières de valorisation des matières sont favorisées quand elles existent.

En 2023, près de 57 000 tonnes de déchets ont été générés, dont 29% de déchets dangereux. L'année 2023 est atypique en termes de production, les résultats ne sont pas représentatifs d'une année classique.

*Des éléments chiffrés sont donnés en annexe.*

Les laitiers d'aciérie représentent la plus grande part des déchets produits par Ugitech (34 580 tonnes en 2023). Ils sont valorisés en technique routière en collaboration avec un prestataire spécialisé. En 2023, leur taux de valorisation est en baisse à 44%. On retrouve également des matériaux réfractaires en provenance, notamment de l'aciérie. Une partie de ces matériaux suit des filières de valorisation matières internes ou externes. (Annexe)

Un nouveau prestataire Excoffier est en charge de la récupération de nos déchets internes depuis le début de l'année 2023. Les techniques à la pointe de tri optique et séparateur aéroulque mises en place permettent un tri optimal de nos déchets.

Excoffier développe également la filière combustible solide de récupération grâce à nos déchets.

Nos mobiliers vieillissants sont envoyés chez Valdélia qui effectue de la réparation et offre ces biens de seconde main à des associations. Un projet de valorisation des réfractaires et des balayures site est également en cours.

Le site de Brionne a réussi à réduire ses déchets dangereux alcalins en arrêtant un équipement.

### **Information environnementale sur les emballages**

Une information environnementale des matériaux et de leur recyclabilité des emballages des produits Ugitech a été mise à disposition en 2023. Cela permet de répondre à des exigences réglementaires en Espagne et en Italie, et favorise le tri des déchets chez les clients des autres pays.

### **Dématérialisation de la traçabilité des déchets dangereux**

L'ensemble des sites français utilisent l'application Trackdéchets. Cette application permet la dématérialisation de la traçabilité des déchets dangereux.

### **Utilisation de substances dangereuses**

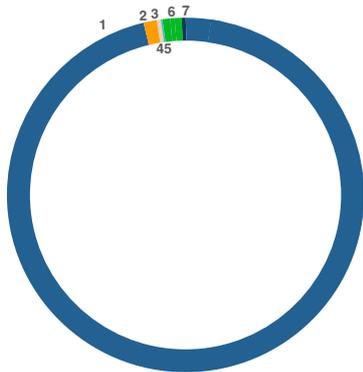
Selon la réglementation relative à la taxonomie, Ugitech n'est pas concernée par l'utilisation de polluant organique persistant (POP). En effet, les transformateurs ont été dépollués des polychlorobiphényles (PCB) selon la réglementation en vigueur. Les sites n'utilisent pas les autres substances concernées.

Pour finir, Ugitech possède encore des systèmes de refroidissement fonctionnant avec le gaz réfrigérant R22 (HCFC-22). Ces équipements sont entretenus et ne présentent pas de fuite. En cas de fuite, ces équipements seraient mis à l'arrêt immédiatement et remplacés par un nouvel équipement fonctionnant avec un nouveau gaz.

## Gestion des ressources naturelles

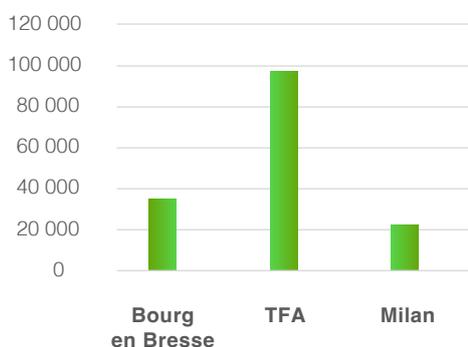
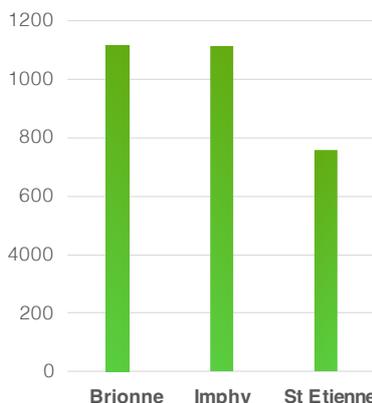
Les données du site de Reichshof ne sont pas incluses pour cet exercice car elles nécessitent une consolidation complémentaire pour s'assurer de leur cohérence. Les indicateurs des années précédentes ont été recalculés sur le même périmètre afin de permettre une comparabilité des résultats.

### Prélèvement et consommation d'eau



1	Ugine	94,28 %
2	Bourg-en-Bresse	1,32 %
3	Brionne	0,04 %
4	Imphy	0,04 %
5	Saint-Étienne	0,03 %
6	TFA	3,44 %
7	Milan	0,86 %

### Prélèvement eau (m³)



En 2023, Ugitech a intégré avec 11 autres industriels le plan national français eau. Ce plan vise à réduire les prélèvements et les consommations d'eau. Il s'appuie sur l'élaboration d'un Plan de Sobriété Hydrique PSH. Vu l'impact du site d'Ugine sur les données Ugitech, il a été détaillé uniquement pour ce site.

Ce plan détaille les consommations d'eau sur les différents outils, les progrès déjà réalisés ainsi que les pistes d'améliorations. Ainsi, le PSH permet d'identifier qu'actuellement 53 % des eaux sont déjà recyclées/réutilisées.

Ugitech vise à réduire de 10% son prélèvement en eau à horizon 2030.

Pour cela, le site d'Ugine répondra notamment à l'appel à projet 2024 de l'agence de l'eau "accompagner la sobriété hydrique" mis à disposition des acteurs économiques. Le personnel travaillant à la réduction des usages de l'eau sur le site construira au cours de l'année un dossier comprenant les actions identifiées pour aboutir à l'objectif de réduction de 10% des prélèvements à l'horizon 2030. Parmi ces actions, on peut notamment citer la modernisation de certains outils par ajout d'organes de contrôle des débits entrants ou le remplacement par des outils moins consommateurs.

Sans impact majeur sur les résultats de prélèvement en eau, les eaux pluviales sont utilisées lorsque cela est possible pour des opérations d'arrosage ou de nettoyage.

## Stress hydrique, sécheresse

Le site d'Ugine est le principal consommateur de la ressource en eau. Il n'est pas implanté dans une zone recensée à stress hydrique. Cependant, certains sites Ugitech sont soumis à risque de sécheresse. Ainsi, des restrictions de prélèvements ont pu avoir lieu, sans générer d'impact sur la production des sites.

Sur le site d'Ugine, depuis 1995, de nombreuses actions ont permis de réduire fortement le prélèvement d'eau dans le milieu naturel. Par exemple, pour assurer le refroidissement de nos outils, des circuits fermés sont exploités avec des tours aéro-réfrigérantes. Des dispositifs de recyclage de l'eau sur nos circuits d'approvisionnement sont implantés. La quantité d'eau prélevée a ainsi été divisée par 3. (Annexe)

La réduction des prélèvements d'eau reste un enjeu majeur et constitue un projet stratégique pour Ugitech.



## Actions à venir

- Mettre en place un système de management de l'environnement ISO 14001 à Saint-Étienne et à Grigny.
- Réaliser le projet d'investissement visant à améliorer l'abattement des hydrocarbures sur les rejets du laminoir (site d'Ugine).
- Poursuivre les recherches de technologies novatrices sur le traitement du nickel dans l'eau.
- Préparer l'investissement visant à rétablir la continuité écologique au niveau d'une prise d'eau de l'usine d'Ugine.
- Déployer les actions incluses dans le Plan de Sobriété Hydrique.

## Suivi de performance

	Nombre d'incidents critiques Ugitech France	Concentration moyenne du rejet eau du PFM en azote global Site d'Ugine	Concentration moyennedu rejet eau de la STEP en Phosphore Site de Bourg-en-Bresse	Émissions de poussières en g/tonne Acierie Site d'Ugine
2023	0	202,9 mg/l	1,89 mg/l	126,3 g/t
2022	0	204,5 mg/l	1,01 mg/l	106,1 g/t

	Prélèvement d'eau* (m³/tonne facturée) Ugitech Europe	Taux de valorisation des déchets Site d'Ugine	Taux de valorisation des réfractaires Acierie Site d'Ugine	Taux de valorisation des laitiers Site d'Ugine
2023	22,4 m³/t	56,37 %	56 %	44 %
2022	26,7 m³/t	77,45 %	41 %	93 %

\* Les données du site de Reichshof ne sont pas incluses pour cet exercice car elles nécessitent une consolidation complémentaire pour s'assurer de leur cohérence. Les indicateurs des années précédentes ont été recalculés sur le même périmètre afin de permettre une comparabilité des résultats.

# Annexes

Eléments chiffrés - Les indicateurs répondent aux définitions des indicateurs du protocole GRI (Global Reporting Initiative)

Matières premières (GRI 301-1, GRI 301-2)	Unité	2021	2022	2023
Matières d'origine recyclée (scrap) interne et externe	t	213 128	69 947	138 079
Ferro-alliages et désoxydants	t	69 002	24 120	47 368
Matériaux auxiliaires (chaux, chaux dolomique, autres)	t	25 845	9 012	17 736
Réfractaires	t	11 379	5 020	4 445

Consommations d'énergie (GRI 302-1) Sites : Ugine, Bourg-en-Bresse, Imphy, Brionne, Saint-Étienne, Milan, TFA	Unité	2021	2022	2023
Électricité	GWh	289,83	163,76	218,59
Dont électricité d'origine renouvelable	GWh	44,35	25,94	36,70
Dont électricité d'origine nucléaire	GWh	215,51	119,87	169,82
Dont électricité d'origine fossile	GWh	29,96	17,95	12,07
Gaz naturel	GWh	290,36	170,26	192,07
Diesel	Mwh	4 680,99	2 939,85	3 364,89

Prélèvement en eau et rejets en eau (GRI 303-3, GRI 303-4) Sites : Ugine, Bourg-en-Bresse, Imphy, Brionne, Saint-Étienne, Milan, TFA	Unité	2021	2022	2023
Dans les eaux de surface	m <sup>3</sup>	3 201 655	2 938 358	2 681 698
Dans les eaux souterraines	m <sup>3</sup>	203 126	162 533	153 080
Dans les eaux municipales	m <sup>3</sup>	10 019	7 903	8 393,9
Autres sources	m <sup>3</sup>	2 390	3 113	1 110
Rejets	Unité	2021	2022	2023
Dans les eaux de surface	m <sup>3</sup>	2 906 953	2 636 855	2 412 952
Dans le collecteur municipal	m <sup>3</sup>	11 198	10 395	10 787
Autres	m <sup>3</sup>	5 693	3 055	2 707

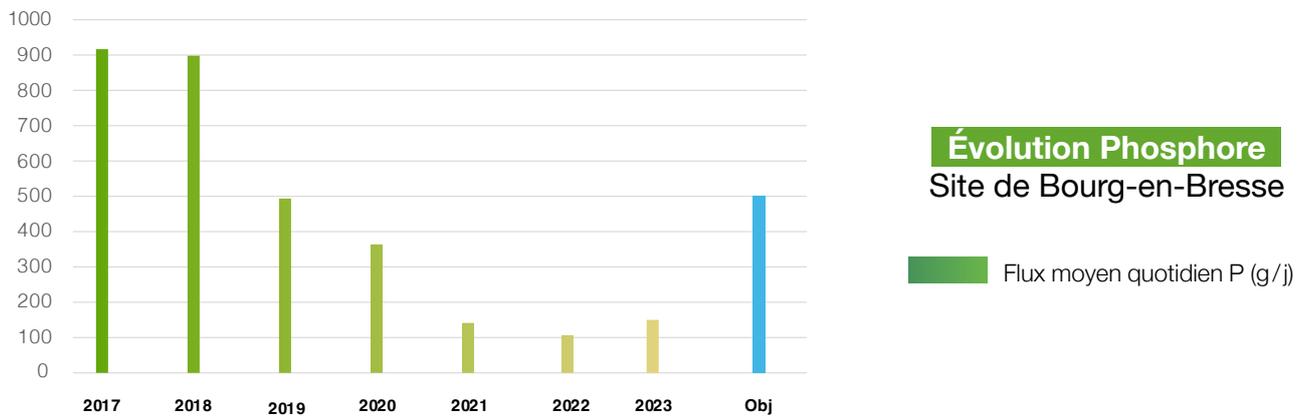
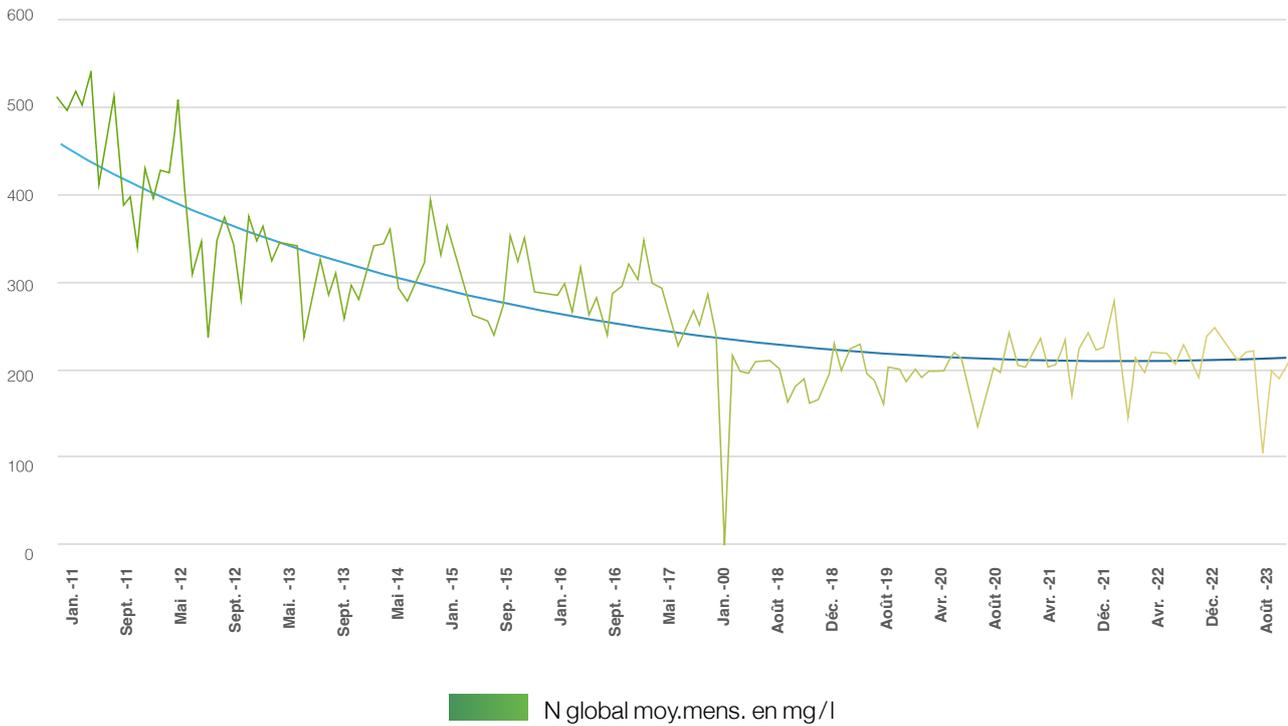
<b>Émissions dans l'eau (GRI 303-4)</b> Sites : Ugine, Bourg-en-Bresse, Imphy, Brionne, Saint-Étienne, Milan, TFA	<b>Unité</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Chrome	kg	92	75	100
Fer	kg	815	201	295
Matières en suspension	kg	7 253	10 767	13 290
Nitrates	kg	190 954	124 936	123 414
Phosphates	kg	244	150	135

<b>Émissions dans l'air (GRI 305-7)</b> Site : Ugine (non applicable pour les autres sites)	<b>Unité</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Poussières émises par l'aciérie	t	41,1	13,2	18,1
Poussières captées à l'aciérie	t	5 137	1 662	3 319
No <sub>x</sub>	t	117	47,3	64,5

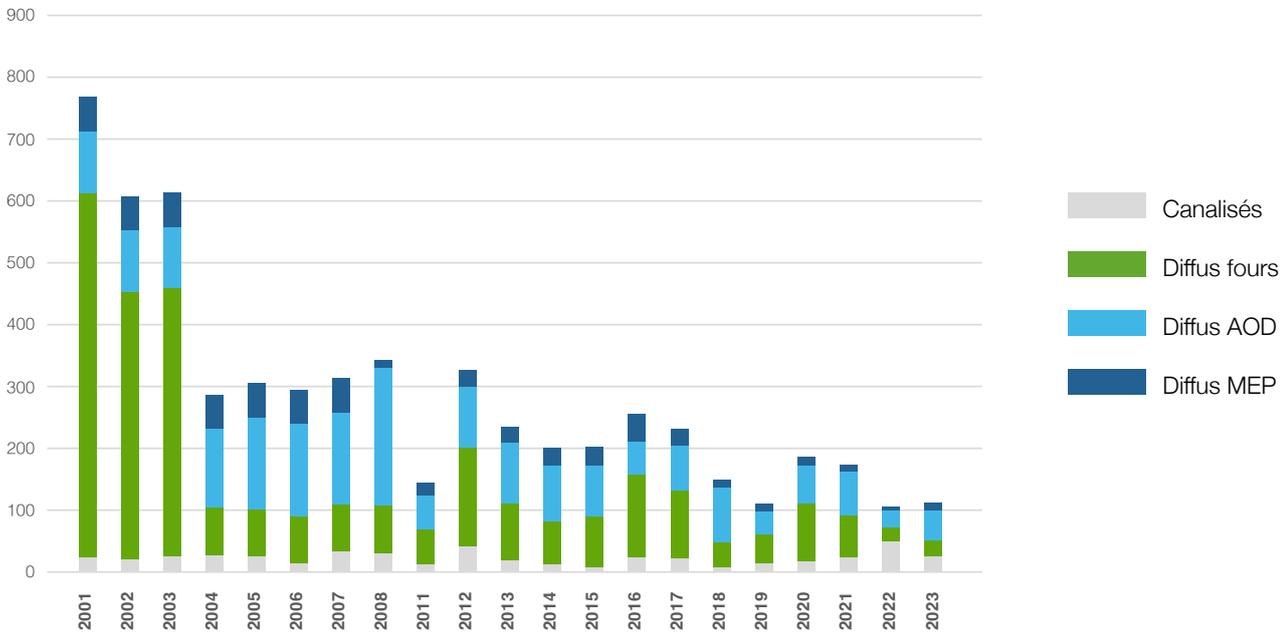
<b>Déchets (GRI 306-3, 306-4, 306-5)</b> Sites : Ugine, Bourg-en-Bresse, Imphy, Brionne, Saint-Étienne, Milan, TFA	<b>Unité</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Déchets dangereux générés	t	23 261	14 972	16 545
Dont déchets dangereux recyclés / valorisés	t	16 584	11 219	8 739
Dont déchets dangereux éliminés	t	6 677	3 753	7 774
Déchets non dangereux générés	t	58 212	29 796	46 892
Dont déchets non dangereux recyclés / valorisés	t	58 128	29 566	27 116
Dont déchets non dangereux éliminés	t	84	230	256

<b>Émissions de CO<sub>2</sub>e selon le protocole GHG, validé par DNV pour 2021, 2022</b> Sites : Ugine, Bourg-en-Bresse, Imphy, Brionne, Saint-Étienne, Milan, TFA	<b>Unité</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Scope 1	tCO <sub>2</sub> e	71 574	38 355	47 850
Scope 2, market based	tCO <sub>2</sub> e	9 317	6 569	7 582
Scope 3, 3.1 + 3.3 + 3.5	tCO <sub>2</sub> e	493 859	322 068	345 387

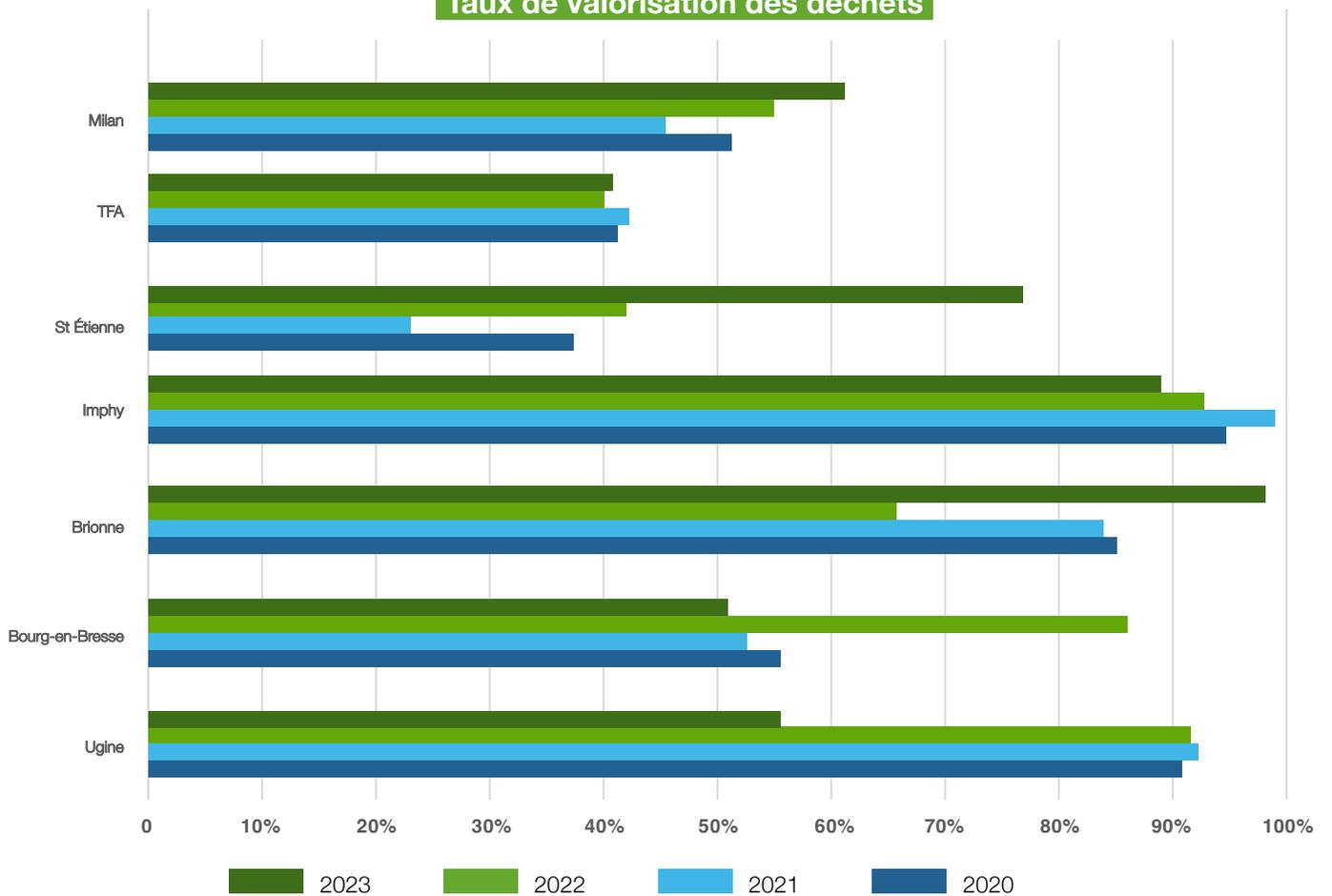
## Concentration Azote Global en mg/l



### Emissions de poussières aciérie (g/t) Site d'Ugine

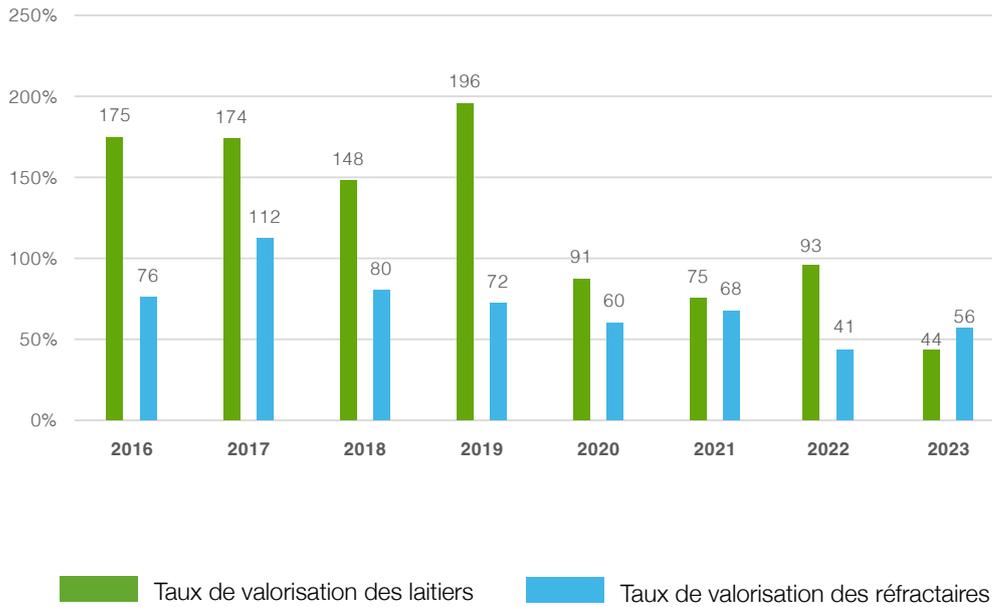


### Taux de valorisation des déchets



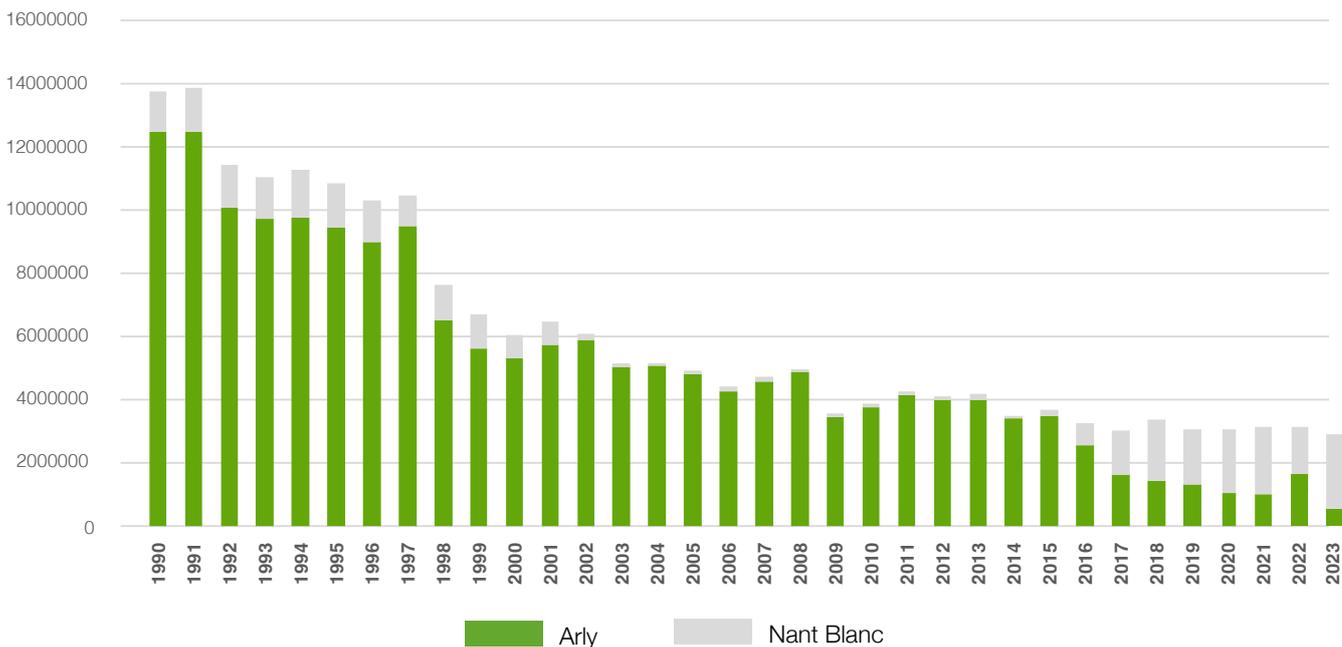
## Taux de valorisation des principaux déchets de l'aciérie (en %)

Site d'Ugine



## Prélèvement eau (m³)

Site d'Ugine





## Développement social et qualité de vie au travail

# Santé, sécurité et conditions de travail

## Définition de l'enjeu

Notre priorité : assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs et, plus largement, favoriser la Qualité de Vie au Travail (QVT) au sein d'Ugitech.

---

Objectifs chiffrés  
annuels  
récurrents / KPI

**Notre objectif ultime est  
de tendre vers le « zéro »  
accident et le « zéro »  
maladie professionnelle**

---

## Objectifs qualitatifs

Notre approche vise à impliquer l'ensemble des managers et des CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) pour faire de chaque salarié Ugitech un acteur responsable de sa propre sécurité et de celle de ses collègues.

Cette démarche concerne toutes les fonctions, partout où nous intervenons, ainsi que nos sous-traitants et visiteurs.

## Actions existantes

Nous basons notre action sur une approche long-terme agissant aussi bien sur les domaines techniques, organisationnels que comportementaux, la mise en place se fait de façon progressive pour accompagner les changements et les ancrer durablement.

Nous procédons à :

- la définition d'une politique de prévention et d'une stratégie adaptée qui visent à définir des priorités d'actions à partir de l'évaluation de nos risques,
- la mise en place et le déploiement d'une organisation appropriée et de moyens financiers,
- le pilotage de nos démarches santé-sécurité-ergonomie en déployant un système de management intégré favorisant l'amélioration continue.

Nous poursuivons un plan pluriannuel de transformation global autour de cinq priorités,

- la mise en conformité de nos équipements de travail intégrant l'ergonomie au poste,
- la gestion du parc des équipements de levage : ponts roulants et potences,
- la circulation et la gestion de la co-activité piétons-engins,
- le traitement des risques industriels tels que les risques de chutes de hauteur, ceux liés aux interventions en espaces confinés, aux travailleurs isolés etc.,
- la prévention des Risques Psychosociaux (RPS) et, plus largement, le développement de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT),
- l'approche comportementale des risques et le développement des mesures organisationnelles (formations, communication).

Ce plan est complété par des plans locaux spécifiques à chaque site. Ils sont révisés chaque année avec les parties prenantes notamment les CSSCT.



## Une approche standardisée

Les rôles et missions des acteurs Hygiène Santé Sécurité Ergonomie (HSSE) sont désormais mieux connus et reconnus au gré des échanges et groupes de travail animés en local. Les chantiers transverses et les partages entre services et sites ont continué à développer une approche standardisée pour traiter nos besoins.

Nous avons continué à développer cette approche HSSE transverse en nous basant sur :

- Une organisation renforcée : au sein de chaque service, il existe un membre de l'équipe HSSE dédié. Des recrutements d'ingénieurs en prévention des risques ont été faits en ce sens dans différents ateliers et sites.
- L'harmonisation des pratiques entre services : des standards minimaux à atteindre continuent d'être établis, thèmes par thèmes, structurant nos pratiques de travail. Les meilleures d'entre elles sont retenues, partagées et permettent de faire progresser régulièrement notre niveau d'exigence. Cela permet à chacun de bénéficier des retours d'expérience les plus efficaces. Des revues HSSE opérationnelles régulières permettent d'organiser les échanges et de coordonner les actions.

- La mise en place d'un système de management de la Sécurité basé sur 45001 : un pré-audit a été réalisé en mars 2021. À la suite de cela, nous avons lancé des groupes de travail pour nous rapprocher des attendus de cette norme. Nous avons décalé la date initialement prévue et lancerons notre certification en juin 2024.

- Une évolution de notre Culture Sécurité en lien avec le management opérationnel quotidien. L'encadrement de tout niveau doit être au cœur de notre démarche. Notre conviction forte est partagée de façon internationale par les entreprises les plus avancées en la matière. Ceci nécessite un accompagnement accru des encadrants pour soutenir leurs pratiques quotidiennes et favoriser l'appropriation de la démarche.

# Actualité majeure

## **L'accident tragique et majeur qui s'est produit le 3 janvier 2022 a déterminé Ugitech à lancer des démarches de fond**

Tout d'abord par le contrôle accru et la maîtrise de la gestion des équipements de levage.

Pour assumer notre Responsabilité Sociétale, nous nous sommes déplacés pour partager les conclusions de l'enquête avec nos compétiteurs français et européens de l'industrie métallurgique. Nous les avons également sensibilisés au travers du partage de notre retour d'expérience humain.

## **Le 2 mars 2023, Ugitech a connu un nouvel accident tragique dans un atelier de son aciérie. Un opérateur a été renversé par un chariot élévateur, entraînant son décès.**

Cet évènement a montré que la sécurité doit rester plus que jamais notre priorité, pour chacun, à chaque instant. Nos process de fabrication et la taille de nos équipements exigent la plus grande prudence et rigueur dans le comportement quotidien.

Cet accident remet à nouveau profondément en cause notre perception de la sécurité opérationnelle. Les employés des équipes ont fait naturellement l'objet d'un accompagnement immédiat et d'un soutien psychologique.

L'entreprise a développé depuis des années une dynamique autour de la gestion des risques liés à la circulation et la co-activité piétons-engins sur les voiries de ses sites. Ce thème figure d'ailleurs dans ses priorités depuis plusieurs années. Cet accident rappelle que ce risque ne peut jamais être banalisé quand bien même de nombreux moyens techniques ou organisationnels ont été mis en place.

Nous avons mené une analyse des causes de cet accident, au travers d'une commission pluridisciplinaire constituée notamment des membres de la CSSCT à laquelle nous avons convié les autorités pour partager l'information dans la plus grande transparence. Nous avons interrompu l'activité de notre aciérie durant deux semaines pour permettre une reprise d'activité plus sereine. Cet arrêt a impacté l'ensemble des processus amont et aval d'Ugitech. Le pôle Santé Sécurité Ergonomie (SSE) a lui-même été très fortement mobilisé pour la gestion de l'accident, pour son analyse et le traitement de ses conséquences.

Ensuite, les conclusions de l'enquête nous ont amené à réaliser un programme complet d'identification approfondie des situations de co-activité piétons-engins dans les différentes situations de travail. Les salariés ont été associés à cette démarche dans la mesure où il convient également d'opérer une évolution de la perception du risque. Des solutions adaptées au besoin de protection et de prévention des risques remontés ont été testées et mises en place.

## **Aménagements, règles et équipements**

Nous avons renforcé les exigences en matière de conduite et de déplacement à pied dans les sites. Ces dernières ont été largement diffusées tant aux employés qu'aux sous-traitants ou visiteurs. Une attention particulière est accordée aux remontées d'incidents ou d'écarts ; celles-ci sont régulièrement partagées, analysées et traitées.

Notre parc de chariots élévateur - dont certains sont de fortes capacités et de grande dimension - étaient déjà équipés de nombreux systèmes de sécurité :

- « blue spots »,
- détecteurs de bouclage de ceinture,
- assistance à la gestion de vitesse,
- caméra de recul,
- et pour certains d'entre eux système d'intelligence artificielle (IA) de reconnaissance d'obstacles fixes et de piétons.

Nous passons graduellement à une nouvelle génération de caméra assistée par l'IA pour rester dans les meilleures technologies de sécurité disponibles pour nos équipements de levage mobiles. Des systèmes embarqués de lignes rouges lumineuses projetées au sol autour des engins sont également testés pour matérialiser les limites de dangers autour d'un engin.

Des aménagements au sol dans les zones de travail, les parcs de stockage et les voies de circulation partagées ont été étudiés et réalisés courant 2024 pour tâcher de séparer au mieux les flux de piétons des mouvements d'engins.

# Santé

## Une action santé d'Imphy

### Gestion des addictions

Le site d'Imphy a lancé une dynamique de gestion des addictions (alcool, drogues, ...) accompagné par une association présente sur tout le territoire national qui vient en aide aux entreprises et aux personnes souffrant d'addictions. En 1<sup>er</sup> lieu l'ensemble de l'équipe de management locale a été formée par les intervenants de cette association spécialisée.

Les autres sites Ugitech bénéficient du retour de leur démarche pour mettre en place également une dynamique basée en priorité sur l'information et la prévention auprès du personnel et de l'encadrement.

La réglementation et la jurisprudence évoluent, de même que les habitudes de consommation de psychotropes. Il s'agit de faire prendre conscience des risques encourus ; des impacts sur la santé qui peuvent parfois être méconnus ou négligés aux implications pénales personnelles et bien entendu de la prise de risques dans le milieu professionnel en cas d'imprégnation.

### **Enquête sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) 2021**

La Direction, associée aux représentants du personnel, a lancé sa deuxième enquête au printemps 2021 auprès de l'ensemble des salariés d'Ugitech France sur les conditions de travail. Une communication sur les résultats de cette enquête et sur ses suites devait être réalisée dans les premiers jours de janvier 2022. Au vu de l'évènement accidentel survenu en 2022, la Direction a différé la restitution de cette enquête à l'année 2023.

Cette enquête a permis d'évaluer le retour des actions qui ont été lancées pour donner suite à l'enquête de 2018.

La restitution synthétique des résultats et le plan d'actions ont été élaborés par la Commission paritaire de suivi. Le cabinet-conseil Technologia a accompagné Ugitech tout au long de cette démarche.

*Le bilan de cette enquête peut être consulté dans notre DPEF 2021 et 2022.*

---

**L'indicateur de Qualité de Vie au Travail est passé de 62 à 63 % entre 2018 et 2021. Il est composé des taux suivants :**



**Engagement : 70 %**

(72 % en 2018)



**Satisfaction : 61 %**

(59 % en 2018)



**Fatigue : 42 %**

(41 % en 2018)



**Stress : 38 %**

(37 % en 2018)

---



# Ergonomie

Inscrit dans une démarche PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) en 2020, le chantier maçon de l'Acierie a sécurisé ses fosses. Des systèmes mobiles allégés de sécurisation ont été mis en place sur chacune d'entre elles. Ce chantier notable place au cœur de la réflexion les opérateurs et leurs besoins pratiques.

En termes de conformité machine, Ugitech continue de déployer son effort de modernisation, intégrant l'ergonomie aux postes et capitalisant les retours d'expérience des évolutions apportées. Il s'agit d'une démarche transverse et participative. La sécurité au poste de travail doit être pensée de façon pratique pour être applicable, tant pour les équipements et travaux neufs, que pour les installations existantes.

Sur le long terme, nous agissons aussi sur la suppression des risques santé. Cette action vise le maintien dans l'emploi au travers de plusieurs démarches, parmi lesquelles :

- la réduction de pénibilité et de ses facteurs,
- le traitement des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS),
- l'accessibilité aux postes de travail à tous les publics.

Elle fait l'objet d'une synergie entre plusieurs services. Notre approche est basée sur la prévention des risques : la détection des signes d'affection se fait le plus en amont possible.

## Les actions ergonomiques à Imphy

Dans le cadre du GESiM 2023-2024, un chantier a été mené concernant l'accessibilité des tourets de dévidage des fours ainsi qu'aux cabestans. L'intérêt se porte autant sur l'aspect sécurité, que sur le côté pratique. La zone des tourets en entrée d'installation a été réorganisée, ceux-ci ayant été redispesés. De nouveaux moyens accès, tenant compte des mouvements des opérateurs, doivent leur permettre d'accéder plus facilement aux cabestans situés en hauteur.



# Sécurité



Le challenge GESiM 2022-2023 organisé par l'industrie sidérurgique avait pour thème *l'Amélioration des opérations de contrôle au Parachèvement Fil Machine*. Les salariés volontaires sont intégrés dans une démarche dynamique de terrain sur laquelle nous communiquons activement.

Le collectif a traité :

- L'aménagement des postes de contrôle (éclairage amélioré, aménagement de potences ou développement d'outils pratiques pour faciliter les opérations).
- La gestion des voies de circulation piétons et la signalétique (test de nouvelles solutions techniques lumineuses par projection au sol). Ces solutions ont été utilisées comme benchmarks et testées dans d'autres secteurs de production.
- Le sujet des Equipements de Protection Individuels (EPI), notamment les gants de travail (niveau de protection adapté tout en préservant la dextérité indispensable aux opérations de contrôle et de vérification qualité des produits).

Les tests menés ont finalement été concluants, marquant un changement notable dans les pratiques de travail habituelles.

En juin 2023, nos équipes se sont retrouvées à Saint Raphaël pour présenter leurs travaux aux entreprises participant à ce challenge.

Ugitech s'est engagée dans le challenge GESiM 2024 impliquant la tréfilerie d'Imphy et la sécurité des fours de recuit.



## Equipements de levage

Dans le cadre de son plan d'actions, Ugitech a développé une procédure d'analyse et d'évaluation approfondie concernant ses ponts roulants et potences. Dans ce cadre, l'entreprise a prévu de remplacer ou de moderniser certains d'entre eux.

Durant l'été 2023, le pont de la Charge de l'aciérie - lieu où les ferrailles sont livrées et manipulées avant leur fusion - a été remplacé par un équipement neuf nouvelle génération. Ce chantier d'ampleur a fait l'objet de toutes les attentions aussi bien d'un point de vue ergonomique que sécuritaire. Ce travail d'équipe a réuni de nombreuses compétences et ce, dans un délai contraint. En trois semaines, il a pu être installé et redémarré lors de notre arrêt annuel d'été. Malgré la complexité du chantier et l'ampleur des travaux, l'équipe Ugitech et son sous-traitant ont brillamment relevé le défi.

## Conformité Machine

### Machines neuves

Notre approche pour les machines neuves ou pour leurs transformations significatives est de les concevoir en amont avec des mainteneurs, des opérateurs et les concepteurs / fabricants. Nous avons établi une procédure générale qui reprend les différentes phases nécessaires à une conformité réussie. Cette approche, allant au-delà des exigences réglementaires européennes, vise à élever le niveau de sécurité dans la conception des équipements neufs ou reconditionnés. Une attention particulière est également portée sur les modifications de moindre importance opérées sur les machines existantes.

### Traitement de l'obsolescence

Il est évident pour Ugitech que la conformité d'un équipement va de pair avec le traitement de l'obsolescence. Après les chantiers d'ampleur menés depuis 2020, de nombreuses analyses ont été lancées en préparation d'investissements futurs. C'est l'occasion de faire évoluer le poste de travail aussi bien pour les opérateurs de production que pour les mainteneurs, dans une approche intégrant la sécurité et l'ergonomie.

La dynamique autour des ponts, a été renforcée suite à l'accident survenu le 3 janvier 2022, intègre elle-même une approche de co-construction avec les opérateurs et prend en compte en amont l'ergonomie au poste de travail ainsi qu'une sécurité opérationnelle réfléchie. Nous participons avec le fabricant à l'optimisation de la conception de nos équipements de levage.

Cette dynamique est planifiée sur des années, la mise en œuvre des évolutions demandant à déployer la méthode de travail rigoureusement avec les ressources appropriées.

### **La sécurité se construit collectivement**

Un « Comité Modifs » a été lancé fin 2019 aux Ateliers Finisseurs en phase test pour échanger et étudier les solutions facilitant ou sécurisant davantage le travail quotidien. Les bancs d'étirage, certains auguets, et même de l'outillage électroportatif, ont pu bénéficier de cette approche de réflexion collective. Le Comité a été déployé au PFM et a commencé à l'être à l'Acierie avec un premier chantier en construction.

En 2023, les sites distants ont poursuivi leurs actions pour accéder en sécurité et de façon pratique aux installations, notamment les tréfileuses. Nos tréfileries continuent de collaborer et d'échanger leurs idées afin de proposer des solutions transposables et adaptables d'un site à un autre.

## **Les actions de Bourg-en-Bresse**

### Projet UGIWELD

Ce projet industriel sur le fil soudure est un saut technologique. L'approche générale vise à rationaliser le processus grâce une rupture technologique qui impacte positivement les conditions de travail, notamment sur les aspects santé et sécurité. Le nombre de maintenances et reprises de charge est largement réduit, diminuant les risques de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).

Plusieurs machines ont été améliorées pour répondre à un besoin de modernisation en intégrant une approche d'ergonomie et de conformité.

Il s'agit de développer les aspects pratiques au poste pour les opérateurs en évitant également les risques mécaniques durant les opérations manuelles.



### Prévention des expositions aux produits chimiques

Des dépoussiéreurs centralisés ont été installés pour permettre une dépollution à la source. En procédant ainsi, on évite la dispersion diffuse des poussières métalliques et des lubrifiants en poudre, améliorant ainsi encore la qualité de l'atmosphère dans les ateliers. Par ailleurs, des changements de produits chimiques dans certains procédés de fabrication ont été opérés pour réduire le risque à la source. Un nouveau mode d'application de certains lubrifiants liquides a permis de supprimer la présence de solvants ainsi que leur évaporation. Cette nouvelle technologie réduit encore l'exposition des opérateurs.

Nous avons travaillé transversalement sur la présence de bore dans nos procédés de traitement de surface du fil. En effet, cette substance a récemment été classée CMR classe 2 dans REACH. Cette dynamique a été partagée entre les différents ateliers et sites Ugitech, marquant ainsi une collaboration efficace et alignée.



## Groupe de travail sur les espaces confinés

Nous avons continué en 2023 un chantier inter-services sur la gestion des risques liés aux interventions en espaces confinés. Nos activités nécessitent des inspections en sous-sol, et de réaliser des travaux dans des zones closes où des risques peuvent exister ou apparaître à la faveur des activités.

Plusieurs risques peuvent être présents : anoxie, travailleur isolé, produits chimiques ou chutes de hauteur. Nous avons recensé chaque zone susceptible de présenter ces caractéristiques et analysé les conditions d'intervention. Les mesures générales existantes dans de tels espaces ont été renforcées au travers de nouvelles instructions écrites, de matériel d'extraction fixe ou mobile, et de formations adaptées. Ces mesures s'imposent autant à notre personnel qu'aux intervenants spécialisés à qui nous sous-traitons certaines opérations d'entretien, de curage, de vidange, ou autre.

Le déploiement du programme de gestion va s'étaler sur plusieurs années réparties en différentes phases, dans l'objectif de mettre à demeure les solutions techniques adaptées à chaque zone. Dans l'immédiat, des équipements mobiles sont disponibles pour assurer des interventions sécurisées.

Ce chantier a pu bénéficier des conseils et du retour d'expérience d'une entreprise du secteur de métallurgie, qui a connu un accident mortel lié aux espaces confinés. Elle a développé une dynamique forte pouvant être prise pour exemple.

## Maîtrise du risque chimique

En 2023, nous avons poursuivi notre programme de maîtrise du risque chimique au travers des différents sites. Toutefois les conditions d'exploitation ont été très fortement impactés par les suites de l'accident de 2022 et les conditions économiques conjoncturelles concernant les marchés commerciaux comme l'énergie.

Nos campagnes de prélèvement ont été adaptées en conséquence. Les correspondants formés continuent de déployer la stratégie via des « vide greniers » (tri et élimination des substances indésirables), la mise à jour de l'évaluation du risque chimique, la mise à disposition de fiches simplifiées, la gestion du transport des matières dangereuses avec le support du service Santé Sécurité central.

### Au service Parachèvement Fil Machine

Un travail a été mené dans l'atelier pour gérer la fuite des salariés en cas de dégagement gazeux des produits chimiques caustiques utilisés dans les procédés de traitement du fil machine. Des masques de fuite ont été mis en place dans le périmètre de dégagement potentiel des vapeurs. Ces masques permettent d'évacuer la zone impactée pour se mettre à l'abri dans le calme en cas d'accident. Un nouveau système d'alarme donnant l'ordre d'évacuation est en cours d'installation. Des exercices d'évacuation sont prévus en 2024, puis régulièrement.

## Créer des moments d'échange

Nous encourageons nos salariés à être acteurs de leur santé et sécurité ainsi qu'à être vigilants à celles de leurs collègues en communiquant et en créant des moments d'échanges. En 2023, un peu plus de 290 presque accidents ont été remontés via notre système de déclarations, marquant une stabilité des signalements.

Plus de 1200 détections-actions ont également été réalisées, soit 20% de plus qu'en 2022. Selon leur niveau d'importance, les presque accidents peuvent faire l'objet d'une analyse des causes comme on le ferait pour un accident du travail. Dans tous les cas, ces déclarations de situation à risque ont permis de prendre en compte et de traiter des situations avant qu'il n'y ait un accident.

Ces retours de presque accidents significatifs font l'objet de communications internes avec les salariés et avec les autres entités de Swiss Steel Group.

## **ISO 45001**

### Audits de terrain quotidiens

Nous conduisons des audits de terrain au quotidien sur des thèmes divers liés à notre activité. Cette démarche porte sur la circulation en entreprise, le levage au pont mais également sur la bonne formation en sécurité des nouveaux arrivants. De nouveaux thèmes d'audits ont été développés avec les services opérationnels utilisateurs. Nous développons aujourd'hui notre treizième format.

Cet outil a été développé pour faciliter l'échange entre opérateurs et encadrement sur des thématiques sécurité. Il permet de rappeler en outre les standards de travail, de les partager et de susciter la réflexion et l'engagement de chacun sur des situations de travail au quotidien.

Ces audits nous ont permis de faire progresser le niveau de sécurité des prestations de nos intervenants extérieurs. Ils identifient les écarts mais relèvent également les points forts des chantiers. Le bilan de ces audits est utilisé quotidiennement lors des réunions de chantier en période d'arrêt pour apporter les éléments factuels nécessaires au correctif.

Le bilan est partagé une fois par an avec les entreprises extérieures dans le cadre d'un CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) élargi. Depuis plusieurs années, ce rituel nous permet de prendre du recul : à l'issue d'une réunion de travail, des orientations et priorités à venir concernant les chantiers sont définies conjointement. Ceci nous permet d'évoluer ensemble dans nos pratiques de travail en recherchant un niveau d'exigence et le « zéro accident ».

En 2023, si nous avons à déplorer quelques accidents de prestataires sur leurs chantiers lors de l'arrêt d'été, l'arrêt d'hiver n'a provoqué aucun accident, avec ou sans arrêt de travail.

### Benchmarks et échanges

En 2023, nous avons particulièrement développé des échanges suivis avec des acteurs industriels locaux avec lesquels nous partageons des intérêts communs. Ces retours d'expériences nous sont précieux puisqu'ils réunissent des activités diverses. Ils nous permettent donc d'envisager d'une autre façon le traitement de problématiques communes.

Cette approche privilégie à la fois la possibilité d'observer des mises en œuvre concrètes et le gain de temps. Les points cruciaux nous sont clairement exposés de même que les difficultés rencontrées et la façon dont elles ont été levées. Naturellement Ugitech propose de partager ses propres expériences en retour et ses dynamiques de travail. Il s'agit d'un fonctionnement en réseau qui permet de partager les meilleures approches, chaque entreprise ou site ayant travaillé en profondeur sur certains sujets qui leur étaient prioritaires.

Par ailleurs, une vision globale partagée des approches métiers HSSE permet de se tenir informé des avancées, des succès ou au contraire d'évaluer concrètement les limites de certaines approches.

## Actions à venir

Pour cette nouvelle année, nous voulons :

- Continuer notre plan d'action relatif aux équipements de levage.
- Mettre en œuvre une démarche de fond autour de la Culture Sécurité et du comportement, pour mobiliser les acteurs et ancrer de meilleurs usages.
- Obtenir la certification ISO 45001 pour notre management de la Santé Sécurité Ergonomie par processus.
- Engager l'Acierie d'Ugine dans le challenge sécurité du GESiM pour une finale en 2025.
- Continuer de développer les compétences de nos équipes, opérateurs comme encadrants.
- Développer l'analyse et la prise de recul face aux risques.
- Encourager nos sites à partager leurs solutions et idées afin d'inscrire la SSE au cœur de toutes les préoccupations.



## Suivi de performance

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR) \*

2023

13,2

2022

13

Indice Qualité de Vie au Travail

2021

63 %

2018

62 %

\*La définition du LTI (Lost Time Injury) utilisée par Ugitech a été établie pour tenir compte des différences de réglementations propres à chaque pays accueillant une unité de production.

La traduction française à priori du LTI en « Accident du Travail avec Arrêt » ne correspond pas aux réalités des définitions françaises, européennes ou extra européennes de chaque pays. En effet, la reconnaissance d'un accident varie d'un pays à l'autre selon la durée d'absence, l'importance des soins, la capacité de mise en place de postes aménagés ou la possibilité d'identifier des actions correctives au gré de leurs réglementations propres.

Pour donner du sens et de la cohérence aux résultats d'Ugitech et afin de pouvoir les comparer aux résultats des autres entités internationales du groupe SSG, nous considérons que les accidents avec arrêt classés officiellement en LTI doivent :

- être liés à l'activité industrielle proprement dite (interaction avec une installation de production, un outillage, un produit transformé ou un équipement de manutention entrant dans les missions prévues hors actions non spécifiques au métier),
- générer un jour d'arrêt consécutif à celui de l'accident ou plus,
- ne pas pouvoir bénéficier d'un aménagement de poste,
- relever de soins significatifs (invasifs, immobilisation,...).

L'ensemble des sites Ugitech à savoir, Ugitech sa Ugitech Italia Srl, Ugitech T.F.A. Srl, SMEZ GmbH et Ugi'Ring entrent dans cet indicateur. Y entrent également les employés Ugitech (tous types de contrats confondus) ainsi que les intérimaires ce qui élargit le périmètre. Au-delà du besoin de cohérence internationale, cet indicateur spécifique ainsi que les périmètres pris en compte permettent de révéler l'accidentologie propre à nos activités industrielles. Tous les accidents sont par ailleurs déclarés de la façon appropriée dans chacun des pays conformément aux réglementations locales.

# Attractivité et égalité des chances

## Définition de l'enjeu

Ugitech, en tant que premier employeur privé de Savoie et dans le top 50 des entreprises exportatrices en région Auvergne-Rhône-Alpes, est profondément ancrée et impliquée dans ses territoires.

Consciente de son rôle sociétal, elle œuvre également avec l'ensemble des acteurs locaux pour développer son attractivité, l'emploi, la formation et l'insertion sur les métiers industriels.

Compte tenu de nos enjeux stratégiques et RH à moyen et long terme, il reste primordial et prioritaire d'identifier et d'anticiper nos besoins en matière d'organisations, d'emplois et de compétences.

Simultanément, il est important d'être à l'écoute de notre environnement et de bien appréhender les métiers en tension sur le marché de l'emploi. Pour ce faire, nous avons déployé une stratégie de marque employeur pour attirer des candidats sur les métiers industriels du futur.

---

## Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

### Diversité femmes - hommes :

avoir **20 %** de femmes dans les effectifs

### Accueillir chaque année :

**45** apprentis  
contrats de professionnalisation, CIFRE ou VIE

**65** stagiaires-écoles

---

## Objectifs qualitatifs

- Faire rayonner la marque employeur de Swiss Steel Group à travers des campagnes de communication média et des actions sur nos territoires.
- Structurer et animer notre politique de relations écoles en initiant des partenariats pérennes avec des écoles ciblées.



*Shooting photo pour la campagne marque employeur.*

## Actions existantes

Malgré la conjoncture qui reste incertaine, Ugitech a pu continuer à maintenir en place ses organisations de travail mais a aussi poursuivi ses efforts en termes d'actions de visibilité marque employeur auprès des candidats potentiels. 43 embauches en CDI ont pu être réalisées en 2023.



## Marque employeur

En 2023, Swiss Steel Group a entamé un travail de refonte de la marque employeur du groupe, décliné dans les différentes entités. Ce travail est toujours en cours à l'heure actuelle.

Toutefois localement, nous avons continué à faire vivre notre marque employeur Ugitech afin d'atteindre 3 objectifs majeurs :

- Développer le rayonnement géographique d'Ugitech auprès du grand public.
- Consolider et développer nos partenariats auprès des écoles et des organismes de formation.
- Développer notre communication recrutement par l'utilisation de nouveaux visuels et nouveaux canaux de communication.

La phase de déploiement en plusieurs plans médias a débuté en septembre 2018.

Un travail de réflexion profond et commun avec les différentes entités du groupe a été lancé en 2023 afin d'aboutir à un nouveau plan de communication marque employeur Swiss Steel Group. Ces réflexions sont toujours en cours. Elles ont déjà abouti à la mise en commun de nos réseaux sociaux *via* une page unique à usage de toutes les entités du groupe.

### Déploiement local de la marque employeur

Nous avons pu localement participer à de nombreuses actions pour continuer de faire rayonner notre marque employeur au niveau local. Nous avons notamment participé à plusieurs forums de recrutement pour l'emploi ou l'alternance organisés par des écoles ou des collectivités locales sur notre territoire.

Afin de mettre en avant les métiers de l'industrie auprès des jeunes, l'UIMM nous a également permis de participer à nouveau au Carrefour des Métiers d'Albertville. Cette rencontre permet aux collégiens du bassin de venir se renseigner sur les métiers et les formations professionnelles pour les aider à décider de leur orientation.

## ELLES DE LA MÉTALLURGIE



Plusieurs événements grand public organisés cette année nous ont permis de renouer le contact avec les populations locales, afin de faire découvrir notre activité aux plus jeunes comme aux plus âgés. C'est le cas avec la Fête de la Science, à laquelle nous participons tous les deux ans.

Les ingénieurs et techniciens chercheurs de notre Centre de Recherche et développement d'Ugine, se mobilisent, le temps d'un week-end, pour animer des expériences autour de la métallurgie des inox à Chambéry. Dans le cadre de l'évènement, nous avons également pu proposer deux visites de notre site industriel au grand public (40 personnes).

Par ailleurs, depuis fin 2022, Ugitech est fière de faire partie du club *Les entreprises s'engagent* en faveur de l'accès à l'emploi. Cette communauté a été lancée par le Président de la République en juillet 2018, dans l'objectif de renforcer et de pérenniser le lien entre l'État et l'Entreprise en faveur de l'emploi de tous les publics. Cela nous a conduit à participer à une dizaine d'actions au cours de l'année 2023 sur différentes thématiques : handicap, égalité femmes-hommes, politique jeune...

En Mai, nous avons dans ce cadre participé à un job dating inversé à Chambéry : les candidats posent leurs questions aux entreprises, aux entreprises ensuite de se « vendre » auprès des candidats.

En 2023, Ugitech s'est engagée au travers d'un nouvel accord égalité professionnelle, handicap et pénibilité, à mener des actions pour favoriser l'égalité femme-homme. Le sujet de la parité passe notamment par le recrutement. Pour cela, nous avons participé à plusieurs événements permettant de réfléchir et mettre en avant le secteur de l'industrie et de la métallurgie auprès des femmes.

En Mars, nous avons ainsi participé à une table ronde *Oser l'industrie*, organisée par l'UIMM de l'Ain et les acteurs de l'emploi autour de Bourg-en-Bresse. Dédiée aux femmes candidates, cette matinée a permis aux industries de la région de présenter leurs métiers et d'échanger avec les personnes motivées à les rejoindre.

En Septembre, nous avons également répondu à une sollicitation de la CFE-CGC Métallurgie afin de participer à une table ronde organisée par « Les Elles de la Métallurgie ». Cette organisation regroupe les femmes de ce syndicat à travers la France. Les sujets d'échanges avec les différentes personnes présentes et les invités extérieurs ont été riches, sur les thèmes de l'attractivité des métiers de la métallurgie et de la fidélisation de nos salarié-e-s.

Pour identifier nos futurs talents en externe et élever notre niveau d'exigence, nous avons défini et déployé une stratégie de recrutement différenciée et sur-mesure selon les publics. Nous en développons des solutions de recrutement novatrices et de nouveaux partenariats fournisseurs.

## **Notre stratégie de recrutement**

Pour faire face à nos besoins, et compte tenu de la tension de nos bassins d'emplois, nous mettons en œuvre des solutions de recrutement multiples et diversifiés.

### Solution intérim hébergée

**Cible** : profils proches de l'industrie.  
**Enjeux** : réactivité pour faire face aux variations des besoins de nos clients, emplois non critiques.

### Solution de recrutements directs en CDI

**Cible** : profils formés et fortement expérimentés dans l'industrie.  
**Enjeux** : pourvoir des emplois critiques par du personnel qualifié.

### Solution de recrutement en apprentissage

**Cible** : profils formés par nos soins.  
**Enjeux** : anticipation de nos besoins par la constitution d'un vivier, la fidélisation et la marque employeur.  
**Comment** : contrat d'apprentissage.

### Solution de recrutement par une formation certifiante pour le public externe

**Cible** : profils éloignés de l'industrie.  
**Enjeux** : anticipation du volume de l'exercice, emplois non critiques.  
**Comment** : sélection par la Méthode de Recrutement par Simulation, Contrat de professionnalisation débouchant sur l'obtention d'un CQPM (Certification de Qualification Paritaire de la Métallurgie).

Une personne qui n'avait jamais travaillée dans l'industrie a pu participer à ce parcours de formation pour obtenir un CQPM en 2023 *via* notre agence d'intérim hébergée.

### Solution de recrutement, pour des métiers en tension par une formation certifiante pour le public interne et/ou externe

**Cible** : profils en reconversion.  
**Enjeux** : répondre à des besoins sur des métiers en tension.  
**Comment** : contrat de professionnalisation ou période de formation débouchant sur l'obtention d'un CQPM (Certification de Qualification Paritaire de la Métallurgie).

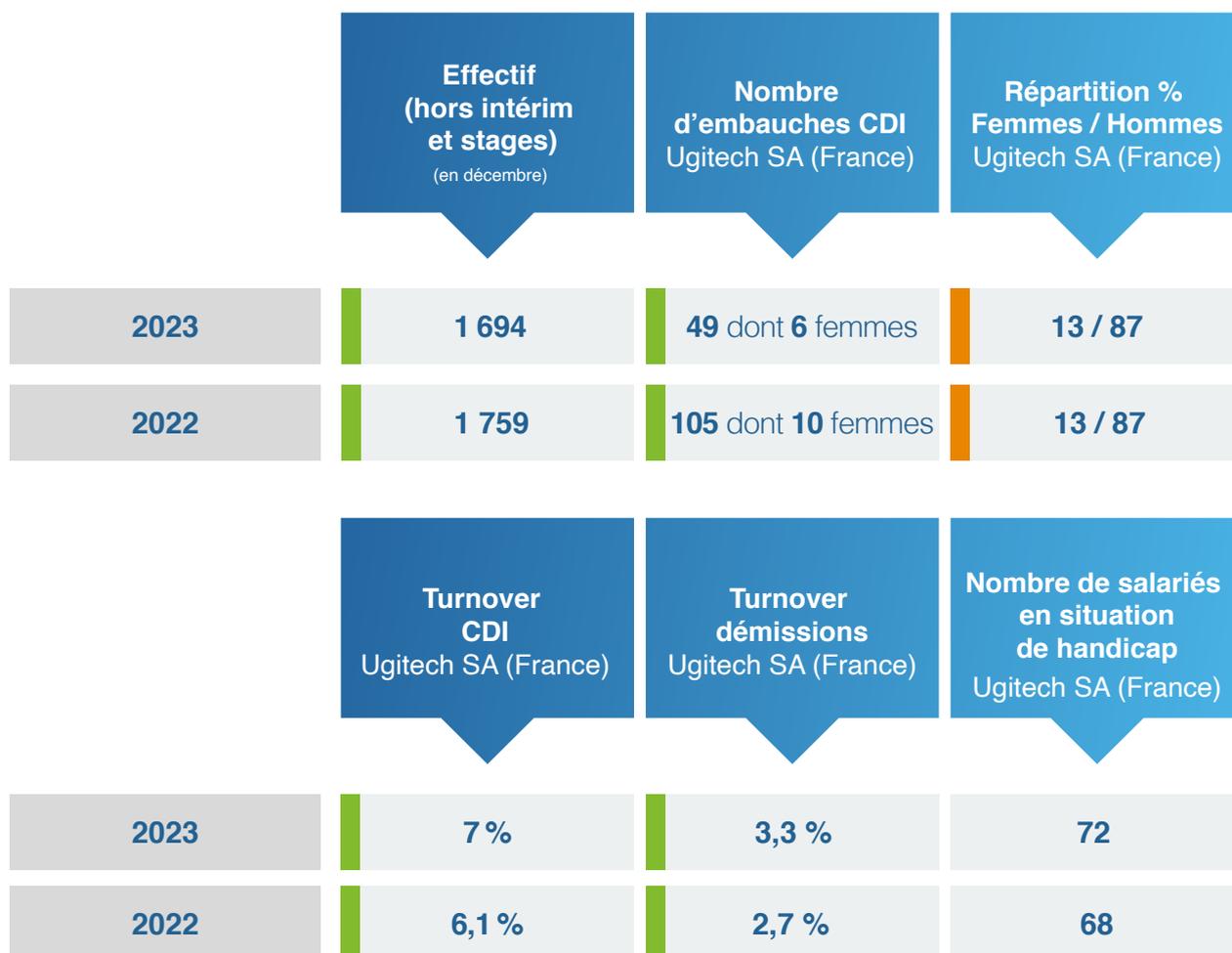
Un groupe de cinq personnes a démarré ce cursus en 2023, afin d'obtenir un CQPM Opérateur de Maintenance Industrielle.



## Actions à venir

- Poursuivre le déploiement de la marque employeur et du rayonnement d'Ugitech sur l'ensemble de nos sites, grâce à une nouvelle campagne initiée par le groupe.
- Maintenir le développement d'un vivier d'opérateurs notamment via la formation certifiante.
- Pérenniser l'organisation d'un parcours de formation interne pour accompagner la montée en compétences de nos collaborateurs vers des métiers en tension.

## Suivi de performance





## Politique Jeunes et partenariats scolaires

Malgré le contexte économique difficile, nous avons tenu à pérenniser l'accueil de jeunes au sein de nos structures. Nous avons confirmé notre engagement en faveur de l'emploi des jeunes initiés en 2017.

Les enjeux stratégiques pour les prochaines années demeurent d'attirer et de fidéliser les jeunes talents.

Notre Politique Jeunes a pour objectif de répondre à nos besoins de compétences par l'embauche des meilleurs talents à l'issue de périodes de formation qui s'articulent autour de 4 axes :

- Renforcer nos partenariats avec les et associations historiques et développer de nouvelles relations avec des écoles cibles.
- Pérenniser une politique d'accueil de stagiaires soutenue en volume et en qualité (de tous niveaux), pour répondre à de réels besoins dans les services. Nous mettons l'accent sur nos métiers en tension.
- Maintenir et renforcer une politique ambitieuse en matière d'accueil d'alternants afin de :
  - Participer activement à la formation des jeunes aux métiers de l'industrie, pour répondre à notre engagement sociétal.
  - Accueillir un nombre significatif d'alternants sur le périmètre France, répartis dans les métiers : de la maintenance, liés à la production, des fonctions supports.
- Animer ce vivier de jeunes talents : journée d'intégration pour les alternants et Bureau des Alternants / Stagiaires pour créer des évènements dédiés au fil de l'année.

---

### Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

**Accueillir chaque année :**

**45** apprentis

contrats de professionnalisation, CIFRE ou VIE

**65** stagiaires-écoles

---



Notre engagement se traduit depuis 4 ans par la signature de partenariats concrets et engageants :

- la signature de lettres d'engagement en matière d'accueil de stagiaires et d'alternants avec le lycée des métiers des Sciences et des Techniques de l'Industrie, le lycée René Perrin d'Ugine (73) (membre du CA du lycée),
- l'adhésion à l'Association Alptitude des classes préparatoires du lycée Berthollet,
- l'adhésion et l'implication au sein du Conseil d'Administration et du bureau du Club des Entreprises de l'Université de Savoie Mont-Blanc,
- l'implication en tant que Membre du Conseil d'Administration de l'AFPMA de l'Ain,
- la présence dans de nombreux forums métiers et portes ouvertes,
- l'engagement au sein du Conseil d'Administration du CFAI de la Motte Servolex,
- l'intégration au bureau de la Mission Locale jeunes d'Albertville,
- la signature d'un partenariat avec la Fondation CGénial.

Nos actions auprès des jeunes sont variées : visite de notre site de production, participation à des cours ou des conférences, simulation d'entretien d'entrée en école de commerce ou simulation d'entretien d'embauche.

Nous participons également à de nombreux job dating organisés par ou avec nos écoles et organismes partenaires. L'objectif est de nous faire connaître auprès des jeunes, d'échanger avec eux mais aussi de donner leur chance à tous ceux qui sont intéressés par un stage ou une alternance chez nous.

## Enquête de satisfaction 2023

Ugitech a à nouveau obtenu le label « Best Trainee Experience » de la société Speak And Act en 2023.

Notre classement a progressé, nous atteignons le TOP 10 des entreprises les mieux notées par les stagiaires et alternants, avec une note moyenne de satisfaction de 4.18/5, en progression par rapport à l'année dernière.



## Diversification et différenciation de nos process de recrutement

Pour capitaliser sur notre savoir-faire et intégrer les compétences clés pour développer nos marchés, nous misons sur un savant équilibre entre :

- les processus de promotion et de mobilité internes,
- l'investissement sur les processus de recrutements externes.

Pour identifier nos talents en interne, nous avons mis en place un outil de gestion des talents, des emplois et des compétences : Talentsoft. Cet outil nous permet de diffuser instantanément toutes nos offres d'emplois disponibles pour les salariés à la recherche d'une mobilité.

## Un partenariat durable avec Collèges, Lycées et Universités

Ugitech, comme l'industrie en général, connaît un déficit d'image notamment auprès des jeunes. L'enjeu est clair : augmenter notre attractivité en faisant connaître nos métiers et notre entreprise et ce, sur le site d'Ugine mais aussi sur nos sites en région.

---

### Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Un niveau de visites écoles régulier :

entre **30** et **45** par an

---

### Objectifs qualitatifs

- Faire connaître notre entreprise et nos métiers afin de susciter des vocations au sein des « scolaires » au sens large.
- Nouer des partenariats pérennes avec les écoles de nos bassins d'emplois.

### Actions existantes

Nos ambassadeurs mais aussi nos collaborateurs sont très présents dans les interventions en établissements :

- création de mini-entreprises au collège,
- simulation d'entretiens d'embauche en lycée et classes de BTS,
- jury BTS et VAE,
- présentation entreprise et métiers, simulation d'entretien (projet mené avec la région),
- travail en commun sur des projets de partenariat entre Ugitech et la ville d'Ugine.

### Grâce aux Ambassadeurs

L'Association des Ambassadeurs d'Ugitech existe depuis 8 ans. Cette association regroupe une trentaine de jeunes retraités de l'entreprise souhaitant rester en lien avec le monde du travail. Leur rôle est de représenter Ugitech lors de diverses interventions au sein des collèges, lycées et universités, mais surtout de répondre favorablement aux demandes de visite du site industriel d'Ugine. Ceci nous permet d'ouvrir plus largement notre entreprise non seulement aux écoles, mais également aux associations économiques, institutionnelles...

Les actions et les visites de nos ambassadeurs ont repris un rythme normal après l'impact fort de la pandémie et de l'accident de 2022.



Pas moins de 17 visites pour un total de 400 visiteurs ont été organisées en 2023.

C'est près de 70 demi-journées de mobilisation pour nos ambassadeurs engagés dans leur mission. La majorité des visiteurs provenaient des régions avoisinantes des Savoie et de l'Académie de Grenoble.

Cependant, quelques exceptions ont ajouté une dimension internationale à ces rencontres, telles que la présence de professeurs hongrois dans le cadre du programme Erasmus et une classe allemande issue d'une Fachhochschule en partenariat avec le lycée René Perrin à Ugine. Par leur dévouement, ces ambassadeurs, contribuent à révéler aux générations futures les réalités et les divers métiers de l'industrie.

### Pour élargir le public visé

Ugitech est désormais partenaire de la Fondation CGénial qui vise à promouvoir les métiers techniques auprès des collégiens et lycéens.

Nous participons principalement au travers de deux types d'actions :

- visite de six professeurs au sein de notre entreprise, pour les aider à communiquer auprès des jeunes sur la réalité de nos métiers et les intérêts qu'ils peuvent y trouver,
- présence de nos ingénieurs et techniciens dans les classes pour témoigner de leur métier et susciter des vocations auprès des jeunes.

### En tant que recruteur potentiel

Nous communiquons régulièrement sur le fait que l'entreprise recrute.

Ugitech est membre du Club Entreprises de l'Université Savoie Mont-Blanc. Ceci permet une réelle visibilité de l'entreprise auprès des étudiants mais surtout de tisser et de renforcer des liens entre Ugitech et le monde universitaire. Afin de consolider ce lien, nous participons régulièrement à des actions avec ces écoles cibles : c'est le cas de la semaine de l'entreprise de l'Université Savoie Mont Blanc.

Nous avons pu présenter notre entreprise à environ 100 étudiants des filières que nous visons grâce à notre stand sur le Village des entreprises.

Le lycée René Perrin à Ugine - en tant que partenaire historique - nous a proposé, lors de sa « journée des partenaires » d'animer une conférence sur notre stratégie de décarbonation.

Elle s'est tenue devant un public de représentants des entreprises locales mais aussi d'enseignants et de quelques élèves.

Par ailleurs, lors de la journée développement durable organisée à Ugitech, l'UIMM nous a accompagné pour tenir un stand afin d'expliquer à nos salariés l'importance de la communication marque employeur sur les métiers de l'industrie auprès du grand public.



Encouragée par les forts besoins en recrutement sur les métiers de l'usinage et de la chaudronnerie ainsi que la faible offre de formation pour adulte en souhait de reconversion dans les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, l'association ADOSIS, en lien avec l'UIMM de Savoie, a créé un pôle de formation à Frontenex. Ceci afin d'aider les entreprises du territoire à trouver du personnel qualifié pour pourvoir ses besoins. Ugitech est partenaire de la Fab'Academie depuis l'automne 2022, avec une personne en formation sur le métier d'usineur, qui a obtenu sa certification en 2023.

### **Actions à venir**

- Maintenir des actions des ambassadeurs et renfort de ces actions par la Responsable recrutement et marque employeur.
- Déployer notre stratégie de relations écoles en recensant toutes nos actions au fil de l'année.
- Représenter Ugitech lors de rendez-vous avec des étudiants : présentations métiers, parcours, forums...
- Renforcer et consolider les initiatives prises sur les autres sites : initier des partenariats avec des écoles proches de l'ensemble de nos sites.

### **Suivi de performance**

	Nombre de visites écoles / Lycées / Universités Ugitech SA (France)	Nombre moyen d'alternants Ugitech SA (France)	Répartition % alternants Femmes / Hommes Ugitech SA (France)
2023	17	29	12 / 88
2022	8	35	14 / 86

# Dialogue social

## Définition de l'enjeu

Promouvoir un dialogue social responsable qui assure un équilibre entre progrès social et performance économique, restant au cœur des enjeux sociaux et de l'activité économique de l'entreprise.

## Objectifs qualitatifs

- Protéger la santé et garantir la sécurité de nos employés à qui nous voulons assurer une bonne Qualité de Vie au Travail (QVT).
- Développer des relations régulières et constructives avec les instances représentatives du personnel basées sur la reconnaissance, la légitimité et le respect mutuel.
- S'appuyer sur une relation Manager / Représentants du Personnel / Salariés renforcée.
- Développer la satisfaction de notre personnel.

## Actions existantes

### Révolution du cadre réglementaire social

L'année 2023 a été marquée par la préparation du déploiement d'un nouveau cadre réglementaire social généré par la nouvelle convention collective de la métallurgie qui entre en application au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ce nouveau dispositif réglementaire révolutionne tout particulièrement la structure de classification au sein d'Ugitech.

Le déploiement de cette nouvelle classification a été réalisé en concertation avec les représentants du personnel.

### Déploiement d'une nouvelle classification

La nouvelle convention collective nationale de la métallurgie du 7 février 2022, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024, a imposé à toutes les entreprises de la branche, de décrire et de classer l'ensemble de leurs emplois selon une méthode établie paritairement et dans un calendrier défini.

Les organisations syndicales et l'UIMM ont ainsi élaboré, sur le plan national, un certain nombre d'outils permettant de déployer cette méthodologie au niveau local :

- référentiel d'analyse des emplois,
- glossaire,
- grille de classement,
- guide pédagogique paritaire.

Il s'agit de la première méthode de classement établie de manière paritaire dans la branche de la métallurgie.



### Class'Ugitech

Compte tenu de l'ampleur des changements à venir, les organisations syndicales représentatives et la Direction ont convenu très tôt d'accompagner le déploiement de cette nouvelle classification. Cela s'est concrétisé par la signature d'un accord d'entreprise définissant notamment les différentes étapes structurant le projet dénommé Class'Ugitech 2024.

Le 19 mai 2022, les quatre organisations syndicales représentatives et la Direction ont signé l'accord sur les modalités de déploiement au sein d'Ugitech SA.

Cet accord :

- reprend les différentes étapes de la méthode définie au niveau national,
- décide de la structurer autour d'une équipe projet clairement identifiée,
- définit un modèle de fiche descriptive d'emploi propre à l'entreprise et conforme à ses enjeux,
- implique des représentants du personnel dans les groupes de travail constitués sur la base du volontariat, afin de lister les différentes activités significatives dans le cadre de la réalisation de ces fiches.

Cette description des emplois de l'entreprise constituait une étape clé de la méthode. C'est sur la base de celle-ci qu'une cotation des emplois était effectuée conformément au référentiel paritaire d'analyse des emplois et au glossaire paritaire associé.

Au sein d'Ugitech, les partenaires sociaux et la Direction ont souhaité impliquer les salariés dans la description de leurs emplois, afin qu'elle corresponde au mieux à la réalité et pour que la classification qui en découle en soit l'exact reflet.

C'est ainsi que des réunions avec des salariés volontaires ont été organisées tout au long de l'année afin de décrire les emplois de l'entreprise.



L'accord du 19 mai 2022 prévoyait également la mise en place d'une commission de suivi trimestrielle afin de tenir régulièrement informés les signataires de l'avancement des étapes clés du projet.

Ces commissions avaient pour objectifs de :

- partager la liste des emplois établie,
- présenter les descriptions d'emploi établies par service,
- faire état des retours des salariés sur les descriptions d'emploi et les éventuels ajustements apportés,
- partager la classification des emplois,
- partager les différentes communications faites auprès des salariés tout au long du projet, préalablement à leur diffusion.

**Sept commissions de suivi ont ainsi été organisées entre le 22 juillet 2022 et le 17 novembre 2023.**

Une nouvelle commission de suivi est d'ores et déjà prévue le 2 février 2024 afin de faire le bilan du déploiement de la nouvelle classification.

### Prévention des litiges

L'accord du 19 mai 2022 prévoyait enfin la constitution d'une commission paritaire de prévention des litiges.

Composée d'un représentant par organisation syndicale signataire, elle était chargée de prévenir, autant que faire se peut, tout éventuel contentieux en justice portant sur la description d'emploi et du classement qui en découle. Cette commission doit se réunir dès lors qu'un désaccord n'a pas pu être résolu et que le salarié entend saisir les tribunaux.

L'année 2023 ayant été entièrement dédiée au déploiement du projet, la première commission de prévention des litiges se réunira sur le premier trimestre 2024.

En dernier lieu, une communication à chaque salarié concernant le nouveau classement de son emploi a été faite. Elle apporte des réponses aux demandes de précisions quant au degré retenu pour chaque critère classant du référentiel d'analyse ayant permis de déterminer la cotation de l'emploi.

La qualité du dialogue social au sein d'Ugitech a permis de mener tout au long du déploiement de ce projet d'envergure un travail collaboratif / participatif entre Direction et organisations syndicales. Ce dernier a favorisé la qualité et l'objectivité de la démarche de description des emplois. Il a aussi permis aux salariés de mieux comprendre les changements profonds induits par cette nouvelle classification de leurs emplois.

### Un profond remaniement de nos règles sociales

Cette nouvelle convention collective définit de nouvelles règles sociales identiques pour l'ensemble des sites Ugitech. Ces impacts multiples sont l'occasion de challenger les règles sociales en vigueur afin de répondre à la fois aux besoins de fonctionnement d'Ugitech mais aussi aux aspirations des salariés dans un contexte économiquement difficile.

Dans un premier temps, la Direction et les partenaires sociaux ont partagé les principaux impacts induits par cette nouvelle convention, tant pour les salariés que pour l'entreprise. L'objectif des discussions a porté sur la recherche de solutions qui permettent de réduire ces impacts sans pour autant mettre en cause la pérennité de l'entreprise. Cela s'est traduit par un accord soumis en fin 2023 à la signature des organisations syndicales. Il vise à :

- compenser certains impacts,
- harmoniser certaines règles sociales au sein d'Ugitech (mises en cause par la nouvelle convention collective de la métallurgie),
- accompagner professionnellement des salariés qui changent de statut du fait de leur nouvelle classification, en leur proposant une formation spécifique.

Dans un deuxième temps, l'accord sur l'organisation et l'aménagement de la durée du travail arrivant à échéance, sa renégociation a été aussi l'occasion d'adapter nos modalités d'organisation du temps de travail. L'objectif était d'intégrer les dispositifs de la nouvelle convention collective tout en prenant en compte les aspirations des salariés.

Ainsi, des évolutions majeures ont été proposées en matière de télétravail et de gestion des horaires variables, afin de donner plus de souplesse et de flexibilité à ces modes d'organisation du temps de travail.

### Renouvellement des Comités Sociaux et Économiques

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement des premiers Comités Sociaux et Économiques (CSE) mis en place 4 ans plus tôt. À cette occasion, la Direction et les partenaires sociaux ont souhaité renouveler la mise en place d'un vote électronique, permettant à chaque salarié de voter plus facilement.

Des réunions d'informations ont été déployées auprès de l'ensemble des salariés. Ils ont été sensibilisés au rôle de cette instance mais aussi aux enjeux de ces élections pour eux, pour les organisations syndicales et pour l'entreprise.

Il en est ressorti une légère amélioration de la participation des salariés.

### Égalité professionnelle

#### **L'index égalité femmes-hommes en 2023 est de : 84/100.**

Un nouvel accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la prévention de la pénibilité ainsi que la gestion du handicap a été signé le 16 mai 2023.

En matière d'égalité professionnelle, la Direction et les partenaires sociaux ont souhaité s'inscrire dans la continuité des actions déjà engagées.

En matière d'embauche, l'enjeu est de lever les freins d'intégration afin d'intégrer plus de femmes dans les métiers de production et de maintenance. Cela nécessite de poursuivre l'amélioration des conditions de travail en continuant l'adaptabilité des postes au plus grand nombre, en lien avec la prévention de la pénibilité.

### Gestion des situations de handicap

Depuis plusieurs années la société Ugitech est engagée dans une démarche en faveur du maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap.

Pour y parvenir, il faut prioritairement faire évoluer les représentations culturelles relatives au handicap. Cela passe par la mise en place d'un plan d'action lié aux enjeux du handicap qui touche tous les niveaux de l'entreprise : Direction, encadrement, représentants du personnel et salariés.

En mai 2023, trois des quatre organisations syndicales représentatives dans l'entreprise ont signé l'accord, Égalité femmes-hommes / Pénibilité / Handicap. Il propose un nouveau plan d'action handicap sur trois ans avec des ambitions :

- changer le regard sur le handicap au sein de l'entreprise,
- adopter la bonne posture (les managers, les équipes et les personnes en situation de handicap),
- faire vivre la diversité dans l'entreprise.

Pour accompagner cette ambition, nous avons imaginé, construit et déployé une formation sur la diversité au sens large. Elle a concerné 331 collaborateurs de l'entreprise en 2023.

Après avoir posé le cadre juridique puis le contexte de la diversité et de l'inclusion, nous avons identifié les conditions favorables à une politique de diversité.

Les thématiques, comme l'intergénérationnel, l'interculturel, le handicap ainsi que les différents types de harcèlements, ont été présentées et discutées. Les retours ont été très positifs. Ils nous encouragent dans la poursuite de ce déploiement qui devra concerner l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise dans les années à venir.

### Participation à des actions sur le handicap

Nous avons participé pour la première fois à l'Activ Challenge, un concours inter-entreprise organisé par l'Agefiph. Il permet aux entreprises de se challenger autour de questions portant sur la connaissance du handicap. Ce type de défi est bénéfique à différents niveaux : pour la sensibilisation au handicap, pour la mobilisation en interne, pour l'esprit ludique et collectif.

Pour dynamiser la démarche handicap, nous avons mis en place une réunion mensuelle avec les acteurs du handicap (le service Santé, notre prestataire Cap Emploi, les responsables RH des secteurs, l'assistante sociale et l'ergonome.)

Ainsi, les dossiers avancent plus vite et nous gagnons en efficacité dans les aménagements liés au travail. Nous avons décidé, à partir de 2024, d'élargir l'objet de ces rencontres mensuelles au maintien

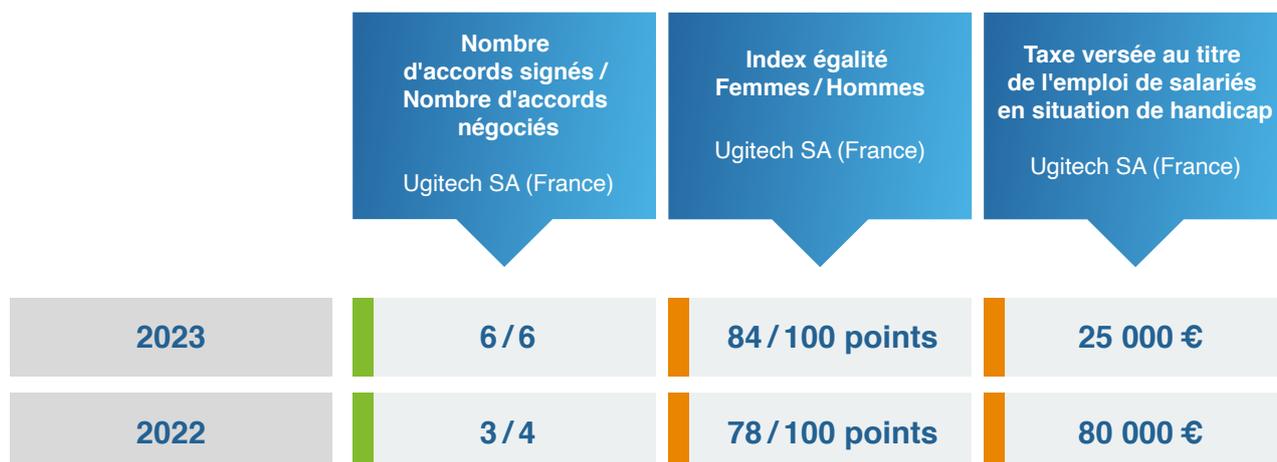
dans l'emploi au sens large et ainsi améliorer l'accompagnement des collaborateurs en retour de longues maladies.

Pour continuer notre progression dans la démarche, nous avons initié un groupe de partage de bonnes pratiques avec trois entreprises du bassin des deux Savoie. Nous nous réunissons une fois par trimestre.

Enfin, nous avons créé un document, à destination de l'ensemble des salariés de l'entreprise, qui reprend des informations sur le handicap : les différents handicaps, les contacts dans l'entreprise pour être accompagné et permettant d'élargir ses connaissances sur ce sujet.

## Actions à venir

- Poursuivre l'adaptation de nos fonctionnements rendue nécessaire par la mise en œuvre du nouveau dispositif conventionnel au sein d'Ugitech, en définissant avec les représentants du personnel de nouveaux process de valorisation des compétences.
- Challenger nos dispositifs d'épargne salariale et d'intéressement afin de proposer aux salariés des dispositifs encore plus performants, et intégrant des préoccupations éco responsables en lien avec la stratégie de l'entreprise.
- Suite à la mise en place des Comités Sociaux-Économiques, établir un premier bilan de fonctionnement de ces instances et adapter si nécessaire leurs modalités et moyens de fonctionnement.
- Poursuivre la mise en œuvre des nouvelles actions définies avec les représentants du personnel en matière de prévention de la pénibilité, de gestion du handicap et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail des salariés.



# Développement des compétences et accès à la formation

## Définition de l'enjeu

Le Capital Humain d'Ugitech, composé de ses femmes et de ses hommes, est la première richesse de l'entreprise.

C'est le facteur qui nous différencie de nos concurrents et nous permet d'être le leader mondial sur nos marchés.

Pour relever nos enjeux à moyen et long termes, il est essentiel d'identifier et d'anticiper nos besoins en matière d'organisation, d'emplois et de compétences tout en tenant compte des contraintes liées à l'emploi.

La gestion prévisionnelle de nos organisations, de nos emplois et nos compétences est un chantier majeur pour accompagner la transformation d'Ugitech et sa stratégie.

Il doit permettre d'anticiper les évolutions prévisibles des emplois et des compétences au regard de la stratégie d'Ugitech, définie dans des plans pluriannuels.

---

## Objectifs chiffrés annuels récurrents/KPI

Notre objectif est d'investir au moins

**3%** de notre masse salariale dans le budget formation

---

## Objectifs qualitatifs

Notre objectif est de disposer des organisations et des compétences les mieux adaptées permettant de répondre à nos enjeux stratégiques.

## Actions existantes

### Plan d'actions Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

En 2023, nous avons poursuivi le déploiement d'un plan d'actions ambitieux initié en 2020, issu de notre accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) signé par deux Organisations Syndicales (OS).

Ces actions sont, notamment :

- La planification des organisations des emplois et des compétences. Il s'agit d'une démarche d'anticipation de nos besoins en emplois et en compétences nécessaires à l'atteinte de nos objectifs stratégiques.
- La mise en place d'une cartographie des métiers. Elle vise à favoriser la transparence sur les postes existants et la mobilité interne.
- La standardisation des actions de formation en situation de travail et la mise en place d'une méthodologie associée.
- Le déploiement des différents modules de notre Système d'Information RH (Talentsoft), notamment les modules Recrutement avec une bourse de l'emploi intégrée, Formation / E-learning et Entretiens Annuels.

L'accord GEPP venant à échéance en début 2024, une négociation s'est ouverte avec l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives au sein d'Ugitech, fin 2023, pour préparer la proposition d'un nouvel accord qui nous permettra de relever les prochains défis en matière de gestion des organisations et des compétences.

## Plan de Développement des Compétences

Ugitech envisage la formation comme un investissement dans l'avenir de l'entreprise et de ses salariés, et non simplement comme un coût.

L'investissement formation est au service de la capitalisation de nos savoir-faire métiers et du développement des compétences.

En 2023, nous avons encore été confrontés à un enchaînement d'évènements défavorables au niveau de nos environnements économique et géopolitique, qui a impacté significativement la baisse de nos activités. Ce contexte nous a obligé à définir et à déployer un ensemble de mesures pour adapter nos activités à cette situation, et cela se poursuivra sur les premiers mois de l'année 2024.

Parmi l'ensemble des mesures d'adaptation, le plan de développement des compétences est un levier majeur. C'est notre engagement d'entreprise. Dans ce cadre, il faut particulièrement mettre en valeur les efforts de tous, service Formation, équipes RH, formateurs internes, qui ont permis de proposer et de mettre en œuvre des plannings de formation de qualité professionnelle sur plusieurs semaines en 2023. C'est une contribution collective au service de nos clients et parties prenantes internes.

Notre stratégie en matière de développement des compétences répond aux injonctions contradictoires. Elle permet à nos organisations d'adapter leurs compétences au contexte actuel mais aussi de préparer l'avenir. Ainsi, les enjeux d'Ugitech sont multiples :

- Plus que jamais, positionner la santé et la sécurité au centre de nos priorités. Et cela en continuant de questionner de façon collective nos pratiques organisationnelles et nos comportements individuels tout en respectant les règles et les conditions de base.

- Poursuivre la consolidation de nos savoir-faire métier. Et cela, en renforçant la qualité de nos processus de transmission par de l'ingénierie formation le cas échéant. Le tout en continuant de développer la polyvalence et le transfert de compétences inter ateliers ou inter sites.
- Continuer à accompagner nos managers aux évolutions de leurs rôles dans un contexte économique et organisationnel en pleine mutation.
- Définir, pour chacun de nos domaines métier, les enjeux, les impacts et les besoins concrets en compétences pour l'avenir de notre entreprise sur des thématiques majeures comme la transition écologique et la transformation digitale.

#### **2023 : une année aux enjeux forts en matière de formation**

Dans le contexte décrit préalablement, un programme de formation interne a été mis en place afin de pouvoir former un volume important de collaborateurs sur une période courte. Ainsi, deux périodes de formation dédiées aux collaborateurs de production ont été mises en œuvre en janvier et mars sur notre site d'Ugine, mais également sur les autres sites tout au long de l'année.

Les programmes de formation intégraient de manière complémentaire des formations métiers et des formations transversales. Ainsi, nous avons pu former nos collaborateurs de production à des formations qui étaient jusqu'alors difficilement mises en œuvre pour cette population. Exemples de programmes de formations transversales : Sensibilisation à la diversité, Être acteur de sa sécurité, Découverte de la nouvelle classification, Savoir utiliser l'outil informatique (gestion des temps et l'intranet), Se préparer à l'entretien annuel, Connaissance produit, Connaissance des marchés.

La baisse d'activité a également touché les équipes des fonctions support. Des journées de formation ont également pu être mises en œuvre au mois de septembre. En plus des programmes déjà mis en œuvre pour le personnel de production, une journée spécifique climat et fresque du climat a été organisée.





Au cœur de notre stratégie, la décarbonation passe par la sensibilisation de nos collaborateurs. Pour aller au-delà de l'information reçue par 100% des salariés lors du parcours d'intégration, Ugitech déploie les ateliers d'intelligence collective de la fresque du climat. Ainsi, huit collaborateurs se sont formés à l'animation de ces ateliers et ont rejoint la communauté des fresqueurs.

Une première journée dédiée au climat a eu lieu en 2023, où 56 personnes ont participé à une fresque du climat. Par ailleurs, un module spécifique sur la thématique environnement, climat et énergie pour Ugitech, a pu être développé et proposé lors de cette journée. Elle a été ponctuée par une conférence ouverte à tous les collaborateurs, réalisée par l'association « The shifters ». Salle comble pour cette animation qui promet de futures autres journées climat en 2024.

En 2023, nous avons formé un volume important de collaborateurs tout en garantissant la qualité des formations. Nous nous sommes appuyés essentiellement sur l'équipe de formateurs internes afin de permettre d'optimiser les coûts des formations et avons également formé des collaborateurs pour permettre l'internalisation de certaines formations.

### **26 350 heures de formation ont été réalisées au Plan de Développement des Compétences en 2023.**

Les orientations de formation sont définies en lien avec la stratégie de l'entreprise CAP 2025 :

- la santé et la sécurité : en particulier les formations réglementaires et celles relatives à la conformité des machines,
- l'intégration des nouveaux embauchés et accompagnement des mobilités internes pour leur permettre d'être opérationnels le plus rapidement possible et ce, dans de bonnes conditions,
- le développement des compétences « métiers » des salariés en place pour intégrer les nécessaires évolutions qu'impliquent les investissements réalisés dans leurs secteurs, mais aussi préparer les changements de demain et les évolutions vers d'autres métiers,
- le management : pour aider les managers à mieux accompagner leurs équipes et les projets,
- la transition numérique : pour accompagner l'ensemble du personnel dans la prise en main des nouveaux outils,
- l'engagement environnemental afin d'intégrer les principes d'écoresponsabilité en contribuant à la durabilité des ressources naturelles et à la protection climatique.

Les sessions de formation d'accueil des nouveaux embauchés sont toujours mises en œuvre et permettent de transmettre les valeurs du groupe à nos recrues les plus récentes.



### Déploiement d'une école interne

Ugitech a décidé de créer sa propre école interne afin de répondre à ses spécificités métiers. La maîtrise et la transmission du savoir-faire sont des enjeux importants pour Ugitech.

À Ugine, plusieurs parcours ont été mis en place, en partenariat avec la branche de la métallurgie :

- un parcours de responsable d'équipe,
- un parcours Équipier Autonome de Production Industrielle,
- un parcours Formateur Interne,
- un parcours Passage Cadre,
- un parcours Usineur,
- un parcours Opérateur de Maintenance.

Tous ces parcours débouchent sur l'obtention d'une certification officielle : Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie ou Certificat de Compétences en Entreprise.

Environ 175 modules de formation interne sont proposés dans différents domaines tels que l'amélioration continue, la santé et sécurité, les techniques métiers ou encore le management et la communication.

Pour aider nos formateurs internes dans leur développement de compétences, un parcours certifiant est mis en place depuis 2019 avec déjà 14 certifiés.

L'objectif de la démarche est d'identifier et valoriser les compétences de nos formateurs internes et d'accompagner leur développement.

Trois autres formateurs ont été certifiés en 2023.

La démarche continuera en 2024.

Pour 2024, de nouveaux parcours devraient apparaître dans le cadre du développement de l'activité de notre filiale Ugi'ring, mais également sur les métiers en tension.

### **Zoom sur la nouvelle identité visuelle de l'école**

Le 7 juin 2023, tous les acteurs impliqués dans la création et la vie de l'école interne d'Ugitech se sont réunis au sein du site d'Ugine. La raison ? Découvrir le nouveau nom de l'école puis célébrer les lauréats des différents parcours de formation.

À cette occasion, nous sommes revenus sur les enjeux liés à la constitution de cette école interne :

- les formations dans nos métiers sont rares,
- les formations sont inexistantes sur les spécifiques inox,
- les formations nous permettent de recruter des profils parfois éloignés du monde de l'industrie et d'élargir notre vivier de talents,
- Elles nous permettent d'assurer un transfert de savoir-faire pour maintenir un haut niveau de compétences,
- En formant, nous contribuons à l'attractivité de la marque employeur.

2908 fait référence à une année historique... La création des Forges et Aciéries Électriques Paul Girod en 1908 !

Ce nom s'accompagne d'une identité visuelle, laquelle reflète l'énergie et les valeurs qui animent cette école interne.

Le cadrage défini et validé par le Comité de Direction il y a plusieurs années est resté l'ADN du projet de l'Ecole interne qui est inscrit dans notre stratégie CAP 2025. Cela montre toute l'importance de la transmission de nos savoir-faire au sein d'Ugitech.

Nous sommes convaincus que cette nouvelle identité augmentera notre visibilité, nous permettra d'attirer de nouveaux candidats, d'assurer la capitalisation de nos connaissances, la montée en compétences de nos collaborateurs et tout simplement permettra à Ugitech d'assurer son avenir... pourquoi pas, jusqu'en 2908 !

## **Zoom sur les deux nouveaux parcours mis en place en 2023**

### Parcours de formation sur les métiers de la maintenance

Les métiers de la maintenance sont en tension sur le marché de l'emploi. Il y a plus de besoins dans les entreprises que de personnes formées qui sortent de l'école.

Pour pallier nos difficultés de recrutement, nous avons mis en place un parcours de formation au CQPM Opérateur de Maintenance Industrielle. Il a été réalisé en partenariat avec l'AFPI Savoie (centre de formation de l'UIMM) et le GEIQ Industries Savoie (Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification).

Notre objectif était de créer un groupe de personnes, sans qualification dans le domaine de la maintenance, pour leur faire suivre une formation d'un an, en alternance, afin d'obtenir un certificat et de pouvoir ensuite intégrer nos équipes en CDI.

Ce projet, initialement prévu pour être partagé avec d'autres entreprises, s'est finalisé soldé par une promotion 100% Ugitech, faute de candidats pour les autres entreprises. Ainsi, quatre personnes externes de profils variés, ainsi qu'un salarié de notre équipe du Laminoir, ont rejoint le parcours.

Après un an de formation, ils passeront leur certification au début de l'année 2024.

La réussite de ce premier parcours nous pousse à l'organisation d'une nouvelle promotion. Nous avons à nouveau consulté d'autres entreprises de notre bassin d'emploi et qui ont souhaité s'allier à ce projet. Le recrutement aura lieu en janvier et février 2024 pour débiter le parcours en mars de la même année.

Nous avons pour ambition de renouveler ce type de formation tous les ans.

### Parcours de formation Usineur avec la Fab'Academie

L'AFPI Savoie a lancé en 2022 un centre de formation destiné aux métiers de l'industrie pour les adultes, basé à Frontenex.

L'objectif est de former des personnes sur des métiers en tension et qui sont particulièrement recherchés par les industries de la vallée de la Maurienne et Tarentaise. Ugitech est partenaire de cette école et contribue à son développement *via* une subvention.

Grâce à la Fab'Academie, nous pouvons faire monter en compétence l'un de nos salariés sur une formation d'usineur afin de pourvoir un besoin en recrutement chez nous. Ce salarié a obtenu sa certification en 2023 après 1 an de formation. Nous pourrions également envisager d'autres formations et recrutements par la suite, sur des métiers de chaudronnier.

### Volet Culture Managériale

La culture managériale peut se définir par les manières d'être et d'agir partagées au sein d'un groupe de managers et contribuant à sa stabilité et sa cohérence.

La démarche culture managériale a pour ambition d'asseoir une culture managériale partagée par tous pour atteindre nos objectifs stratégiques en renforçant le collectif et l'engagement des équipes.

Les enjeux de la démarche culture managériale sont de permettre la création d'un langage commun et de repères communs à l'ensemble des managers d'Ugitech.

Le succès de notre entreprise passe par les femmes et les hommes de nos équipes. La culture managériale est un élément différenciant permettant l'atteinte de nos objectifs stratégiques.

C'est la raison pour laquelle Ugitech a mis en place cette démarche afin d'ancrer une culture partagée et de définir un socle de repères communs pour mieux appréhender notre environnement VUCA (Volatile, Incertain, Complexe et Ambigu) et permettre de mieux gérer les contradictions et les difficultés quotidiennes auxquelles doivent faire face nos managers.



Les postures managériales au sein d'Ugitech sont :

- rester agile et innovant pour s'adapter continuellement dans un monde qui bouge vite,
- se faire confiance par une délégation / subsidiarité plus forte pour être plus efficace,
- donner du sens et travailler en transversal,
- être exigeant et bienveillant en assurant notre performance, avec une écoute attentive,
- être exemplaire par le respect des règles et des engagements.

L'ensemble de la ligne managériale bénéficie de Journées Culture Managériale qui sont organisées autour de 3 ateliers de travail :

- 1.** Atelier dédié aux postures managériales et à notre alignement, afin de s'approprier les décisions et les orientations, accroître l'alignement et la solidarité des managers et favoriser la proximité entre strates managériales.
- 2.** Atelier Compétences, afin de découvrir de nouveaux outils / savoir-faire managériaux, réviser les fondamentaux et s'entraîner à la mise en pratique.
- 3.** Atelier Co-Développement, afin de favoriser l'échange direct entre Managers, casser le sentiment de solitude managériale, apprendre des autres et apprendre aux autres.

En 2023, l'ensemble des groupes impliqués dans la démarche a terminé le parcours, soit au total plus de 240 managers formés au sein d'Ugitech France.

Les trois premiers ateliers sont complétés par cinq modules de perpétuation qui correspondent à chacune des postures. Ils permettent, en alliant apports externes ou animations internes, de continuer le travail commencé lors des trois premières journées de la démarche.

Nous avons également mis en place des binômes Ugi'Care : à deux, c'est mieux !

Au cours de la deuxième journée de la démarche culture managériale, les participants sont invités à choisir un binôme "CARE" (Coaching, Accompagnement, Retour, Expérience). Ce binôme se rencontrera tout au long de la démarche Culture Managériale.

L'idée est d'utiliser l'intelligence collective en mettant en place des feedbacks réguliers et ainsi permettre d'augmenter nos capacités à changer nos postures managériales.

En 2024, la démarche culture managériale continuera sur sa dynamique en proposant à nos managers un programme complémentaire de formation autour du développement de leurs softskills.

#### **Digitalisation au service du développement RH**

Toujours en synergie avec notre groupe, nous avons déployé des campagnes de formation en e-learning sur le thème de la Sécurité des informations.

Afin de pouvoir répondre aux besoins de formation des collaborateurs et, lorsque la solution était adaptée, un programme en e-learning a été proposé aux apprenants. Il sera mis en œuvre dans le cadre du plan de formation 2024.

En 2023, l'ensemble des revues de personnel cadres a été géré sous format digital, grâce à notre Système d'Information Ressources Humaines (SIRH). Les managers, après avoir complété les formulaires d'appréciation des compétences et du potentiel de leurs collaborateurs, ont participé à des « revues de personnel métier ». Ceci afin de partager et étalonner les regards, décroïsonner les équipes, permettre une meilleure prise en compte des besoins de plans de succession et des potentiels de nos collaborateurs.

Une consolidation a été ensuite réalisée au niveau de l'ensemble de la société Ugitech afin de valider les profils ayant un potentiel au niveau du groupe. Ces derniers profils seront présentés au Board de Swiss Steel Group début 2024 dans une revue spéciale.

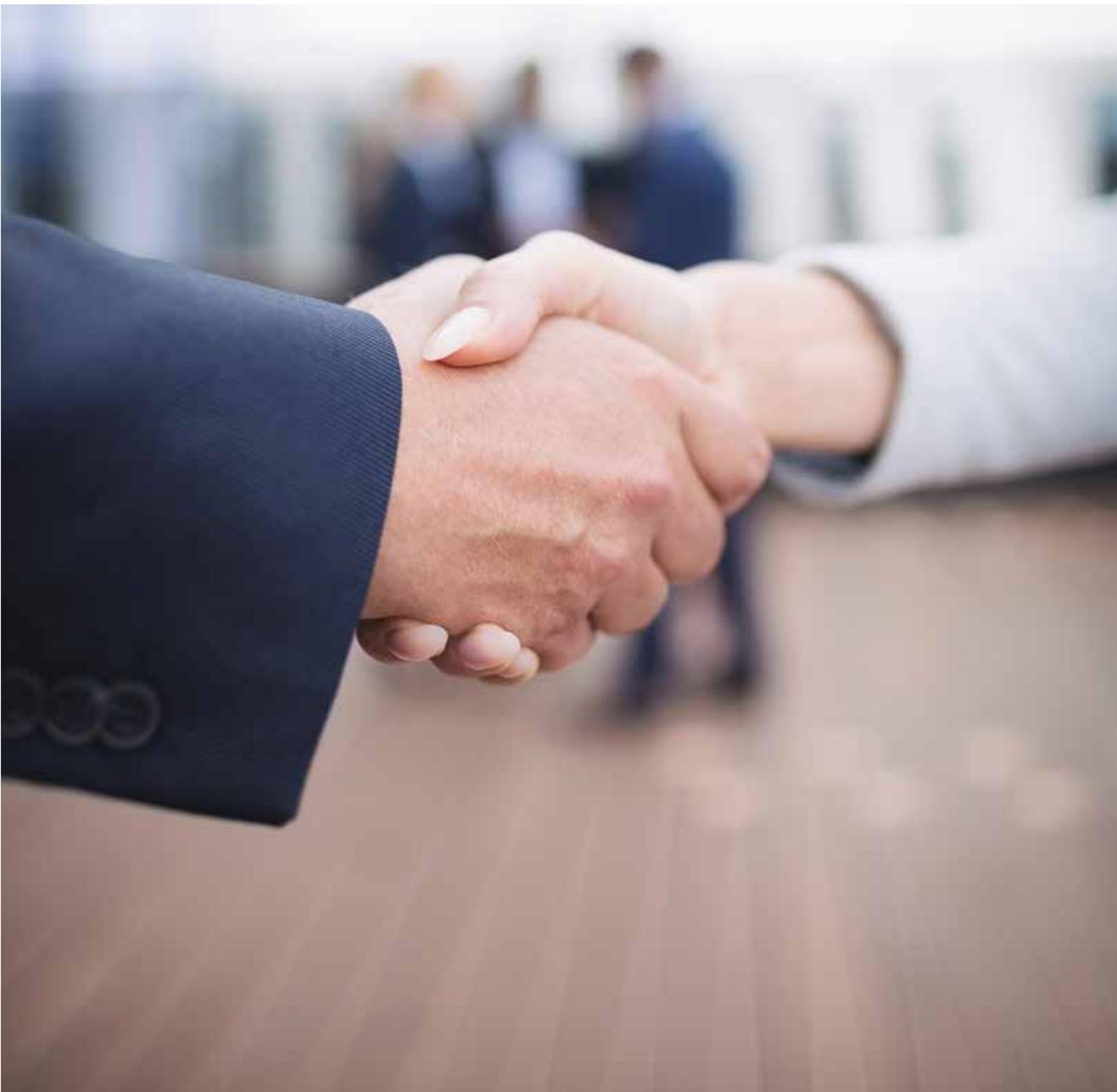
Pour 2024, l'objectif est d'élargir le process de revue de personnel digitalisé à l'ensemble de la population Techniciens et Administratif Technicien et Agent de Maîtrise (ATAM).



## Actions à venir

- Déploiement de l'accès au SIRH à l'ensemble des collaborateurs y compris en production.
- Mise en place de e-learning en support de nos experts.
- Poursuite de la certification de nos formateurs internes et développement d'une communauté de formateurs internes.
- Mise en place de parcours de formation sur les métiers en tension.
- Déploiement du programme SoftSkills en complément de la Démarche Culture Managériale.
- Poursuite du déploiement des actions liées à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels et négociation d'un nouvel accord.
- Plan de communication sur l'école interne.

	Nombre d'heures de formation Ugitech France	Moyenne de jours de formation par pers. / an (hors intérimaires et stagiaires) Ugitech France	Formation : % masse salariale Ugitech France
2023	54 452 heures	3,7 jours	2,0 %
2022	54 428 heures	3,8 jours	2,7 %
Dont formation outil			
2023	27 539 heures		
2022	24 631 heures		
Dont formation autres domaines			
2023	10 951 heures		
2022	19 487 heures		
Dont formation sécurité			
2023	15 962 heures		
2022	10 310 heures		



## Relations d'affaires et territoire

# Engagement des salariés

## Définition de l'enjeu

Ugitech souhaite diffuser et entretenir ses valeurs et sa culture d'entreprise. Dans ce cadre, un certain nombre d'évènements internes sont organisés afin de favoriser le sentiment d'appartenance mais également de sensibiliser nos salariés à de nouvelles thématiques.

---

Objectifs chiffrés annuels récurrents/KPI

**5 évènements** a minima par an.

---

## Objectif qualitatif

Maintenir l'esprit de cohésion au sein d'Ugitech.

## Actions menées en 2023

La société Ugitech a une nouvelle fois été frappée par un accident dramatique en 2023, ce qui a limité l'organisation de ce type d'évènements.

Le rendez-vous des « pulls de Noël » a été maintenu pour les personnes qui le souhaitent, afin de partager l'esprit de Noël. Cette initiative a été partagée au niveau du groupe.

Ugitech a néanmoins réussi à organiser sa première Journée du Développement Durable. Cet évènement interne a proposé à nos salariés 15 stands et 13 conférences afin d'en apprendre plus sur nos contributions RSE.

## Actions à venir

Si la conjoncture économique nous le permet, nous espérons pouvoir organiser une journée des familles sur le site de Brionne en Normandie.

Un groupe de travail au niveau de Swiss Steel Group est également en cours de réflexion sur deux projets :

- un petit déjeuner géant,
- un challenge sportif.

Ugitech souhaite également renouveler les actions suivantes :

- 2<sup>ème</sup> Journée du Développement Durable,
- la journée des « pulls de Noël. »



## Suivi de performance

Nombre d'évènements internes

2023

---

2

2022

---

1

# Contributions aux territoires

## Définition de l'enjeu

Faire rayonner Ugitech en tant qu'acteur majeur du bassin économique.

## Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Une présence dans les médias **deux fois par mois** en moyenne.

Au moins **un projet en partenariat** avec la ville d'Ugine par an.

## Objectifs qualitatifs

- Augmenter la notoriété d'Ugitech.
- Jouer un rôle sociétal responsable dans notre environnement.

## Actions menées en 2023

En raison du dramatique accident du 2 mars 2023, nous n'avons pas mené de projets particuliers avec le territoire. Ugitech a tissé depuis des années de bonnes relations avec les parties prenantes externes qui ont été présentes et ont soutenu l'entreprise dans ce moment douloureux.



## Engagement local

Malgré tout, les entités d'Ugitech maintiennent leurs engagements locaux au travers de plusieurs réseaux dans les divers départements où Ugitech est présent : Mécabourg, UIMM, AFPMA, mission locale, ...

En ce qui concerne les partenariats financiers, c'est avec plaisir qu'un don aux Pompiers d'Ugine a été effectué.

Dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> Journée du Développement Durable, des conventions Employeur / Sapeur-Pompiers Volontaires ont été signées entre :

- Ugitech,
- quelques salariés d'Ugitech également pompiers internes,
- les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) 73 et 74.

Ce fut aussi l'occasion de célébrer trois nouvelles recrues.

L'Association du Cercle des Amis du Rugby Albertville-Ugine a également bénéficié d'une aide symbolique pour l'organisation d'un évènement.



# Ethique et contrôle interne

## Définition de l'enjeu

- Lutter contre la corruption, les conflits d'intérêts et pour la libre concurrence (antitrust).
- Protéger nos biens, nos données et notre savoir-faire.
- Respecter les bonnes pratiques en matière de conditions de travail et d'environnement.
- Pérenniser notre système de contrôle interne.

Ces enjeux sont régis par des lois que nous ne pouvons en aucun cas enfreindre. Les conséquences en cas de transgression peuvent être très lourdes, tant financièrement que pour notre image. Nous devons mettre en place les procédures et organisations nécessaires afin d'éviter tout risque de violation de ces lois et former et informer notre personnel pour qu'il tienne compte des bonnes pratiques.

Notre système de contrôle interne est un moyen de vérifier que nos procédures internes sont respectées. Il traduit notre engagement à dépister des défaillances potentielles. Nous devons le faire vivre et le faire évoluer en fonction de notre activité.



---

## Objectifs chiffrés annuels récurrents / KPI

Informer **100 %** de notre personnel sur notre Code de Conduite et lui mettre à disposition les moyens nécessaires visant à alerter sur une défaillance de compliance.

Notre objectif est de ne subir **aucun cas de corruption ou d'entrave de notre personnel** à la libre concurrence.

Nous visons **chaque année la validation de notre système** de contrôle interne par un cabinet d'audit externe.

---

## Objectifs qualitatifs

- Mise en conformité de la société à toutes les réglementations en vigueur en matière de corruption (Loi Sapin II), d'antitrust ou de conflits d'intérêts.
- Protéger nos biens, nos données et notre savoir-faire.
- Renforcer une perception et une compréhension commune de nos valeurs.

## Notre organisation

Ugitech appartient à Swiss Steel Group, société cotée en bourse en Suisse, conforme à la réglementation suisse en matière de reporting. Ceci inclut quelques organisations de contrôle :

- le Comité Directeur d'Ethique,
- l'audit interne *via* le Comité d'Audit,
- l'audit externe,
- l'ICS (système de contrôle interne).



L'audit interne rend compte au comité d'audit afin de garantir l'indépendance du processus de reporting et l'ICS est régulièrement contrôlé par les équipes d'audit internes et externes.

Pour renforcer le contrôle, une ligne d'alerte est en place et garantit la sécurité et la liberté de signalement de tous les employés et tiers, afin d'alerter sur toute violation du Code de Conduite.

Swiss Steel Group dispose dans son organisation d'un département Compliance au service de toutes ses entités. Ce département se concentre sur la prévention contre toute infraction des lois et réglementations en vigueur en termes d'éthique. La tâche principale de la Compliance est de mettre en œuvre un Système de Gestion de Conformité qui respecte les exigences de l'entreprise face à son environnement et de le déployer dans toutes ses filiales.

Dans chaque entité le CEO est spécifiquement responsable de la conformité. Il reçoit le support d'un Compliance Officer qu'il a nommé dans son périmètre d'action.

Ensemble, ils apportent au Département Compliance Groupe le support nécessaire pour la mise en œuvre du programme de Compliance.

Ils fournissent l'expertise locale dans la création et l'adaptation des lignes directrices internes.

Des réunions d'information et de travail sont organisées tous les trimestres entre la Direction Compliance Groupe et les Compliance Officer locaux, et entre la

Direction Compliance Groupe et la Direction Générale d'Ugitech. Les départements Compliance, qu'ils soient en local ou au niveau groupe, travaillent aussi étroitement avec le département transport international lors de comités mensuels. Ils s'assurent ainsi que nos contrôles sur les importations et les exportations sont conformes aux lois et réglementations en vigueur, en matière de sanctions et embargos, plus particulièrement suite aux derniers événements géopolitiques en cours.

#### Code de Conduite

Il comprend tous les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les directives de l'OCDE. Il énonce les normes attendues en interne et de la part de notre chaîne d'approvisionnement pour garantir le respect des lois locales et internationales et des droits de l'homme au sein du groupe et de notre chaîne d'approvisionnement : travail des enfants, travail forcé, droits d'association, discrimination (sexe, politique, religion), santé et sécurité des conditions de travail. Il traite également de la gestion des conflits d'intérêts, de la prévention contre la corruption (pots-de-vin, cadeaux, hospitalités, sponsors, dons, etc.), des violations de loi antitrust et aussi des aspects environnementaux.

Distribué en 2015, le code a été mis à jour en 2017. Ce document, facilement accessible à l'ensemble du personnel, a été intégré au règlement intérieur. Le Code de Conduite a été mis à jour en 2023 et validé par la Direction du Groupe en fin d'année. Il sera communiqué à tous les salariés et disponible sur notre site internet en début d'année 2024. Depuis 2019 un Code de Conduite spécifique pour les fournisseurs a été mis en place. Il est demandé aux fournisseurs stratégiques de s'engager à le respecter. Il sera également revu dans le courant de l'année 2024.

#### Politiques internes Anti-corruption, Concurrence Loyale et Associations Professionnelles

Il s'agit de documents expliquant nos lignes directrices internes et qui contiennent des exemples pratiques, des check-lists et des notes explicatives sur les comportements anti-corruption et antitrust. Ces lignes directrices détaillent également les sanctions et actions à mener si des violations de nos règles de Compliance sont signalées.

Elles sont accessibles *via* le site intranet de Swiss Steel Group.

Notre politique anti-corruption a été mise à jour et déployée à tous les salariés en juin 2023. Elle inclut notamment notre politique en matière de cadeaux et invitations, et dons et mécénats, avec la mise en place d'un registre.

### Charte Compliance

Elle décrit les principes sur lesquels le Responsable de la Conformité agit. Elle a été mise à jour en 2020 pour clarifier le rôle de chacun, préciser l'étendue de son application et a été renommée « Directive sur l'organisation de la conformité ».

### Formations Compliance sur site et en e-learning

Depuis 2015, et en collaboration avec le Swiss Steel Group, Ugitech mène des actions pour former ses salariés concernant :

- les règles anti-corruption,
- les règles antitrust,
- le Code de Conduite.

Ces formations conjuguent apprentissage et exploration de cas concrets.

Six modules de formation sont déployés en e-learning à tous les salariés concernés :

- code de Conduite,
- anti-corruption,
- anti-trust,
- protection des données,
- lutte contre le blanchiment d'argent,
- conformité commerciale.

En 2023 une large campagne de formation a été menée. Une vidéo sur notre Code de Conduite et notre système d'alerte a été diffusée au personnel posté de tous nos sites situés en France (Ugine, Bourg, Brionne, Imphy, Saint-Etienne et Grigny). Des formations en présentiel sur notre Code de Conduite, notre politique anti-corruption et notre système d'alerte ont été suivies par les salariés pouvant avoir des contacts avec des parties prenantes externes (clients, fournisseurs ou autres tierces parties), et ce, dans tous nos sites en France et en Italie. Nos sites en Allemagne seront formés de la même manière en 2024. Les membres de la Direction de chaque site qui compose Ugitech, ainsi que certaines fonctions clés,

ont également reçu une formation spécifique sur notre dispositif anti-corruption et la loi Sapin II.

En tout 1153 personnes ont été formées en 2023.

Sites	Face to face	SAPIN II	Vidéo	Total général
BOURG	18	1	57	<b>76</b>
BRIONNE	13	1	55	<b>69</b>
GRIGNY	5		10	<b>15</b>
IMPHY	15	1	44	<b>60</b>
SMEZ		1		<b>1</b>
ST ETIENNE	5	1		<b>6</b>
TFA	11			<b>11</b>
UGINE	271	13	614	<b>898</b>
UGITECH Italia	16	1		<b>17</b>
<b>Total général</b>	<b>354</b>	<b>19</b>	<b>780</b>	<b>1153</b>

Nous prévoyons de former tous les salariés qui ne l'ont pas été cette année, soit par des sessions de rattrapage, soit par une formation en e-learning pour les personnes moins exposées au risque de corruption.

### Protection des données

Depuis quelques années, nous poursuivons en collaboration avec Swiss Steel Group une étude approfondie sur la protection des données (RGPD). Après le recensement et la description des processus concernés par cette réglementation, des procédures ont été mises en place et des communications ont été réalisées en interne. En 2023, nous avons mis en place une cartographie des risques sur les données. D'autres actions sont en cours de déploiement et se poursuivront en 2024.

### Système d'alerte interne

Swiss Steel Group a mis à disposition de tout le personnel d'Ugitech depuis 2015 un moyen permettant de soumettre des informations concernant une violation de nos règles éthiques.

Les employés et les tiers de la société (clients, fournisseurs ou autres tierces parties) peuvent utiliser ce système d'alerte professionnelle accessible gratuitement, 24h/24, 7j/7, 365j/an.

### Speak-Up Line (service internet et téléphonique)

Ce système permet à tout salarié et tiers d'alerter sur des faits délictueux grâce à un processus hautement sécurisé :

- les informateurs appellent une ligne d'assistance,
- ils laissent un message sur un répondeur téléphonique, ou transmettent des informations écrites *via* la plateforme, dans leur langue natale,
- les informateurs peuvent rester anonymes ou non, selon leur choix.

Une nouvelle politique sur le lanceur d'alerte a été déployée en 2022. Elle est disponible en libre accès dans l'intranet. Elle rappelle le rôle du lanceur d'alerte et sa protection, ainsi que la procédure à suivre pour lancer une alerte. Une large campagne de communication interne

(message du CEO Groupe adressé à tous les employés, affichage de posters dans tous les sites sur les lieux les plus fréquentés) a été lancée pour la déployer et rappeler les moyens disponibles pour lancer une alerte, notamment grâce à la Speak-Up Line.

Par ailleurs, la société Ugitech est concernée par le volet anti-corruption de la loi Sapin II, qui prévoit la mise en place de huit mesures de prévention et de détection de la corruption :

- 1.** Code de Conduite, intégré au règlement intérieur.
- 2.** Dispositif d'alerte interne destiné à permettre le recueil des signalements émanant d'employés.
- 3.** Cartographie des risques de corruption par secteur d'activité et zone géographique dans lesquels la société exerce son activité.
- 4.** Procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs de 1<sup>er</sup> rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques.
- 5.** Procédures de contrôle comptable, internes ou externes, destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence.
- 6.** Dispositif de formation destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés.
- 7.** Régime disciplinaire permettant de sanctionner les salariés de la société en cas de violation du Code de Conduite.
- 8.** Dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre.

Une étude approfondie de notre conformité à la loi Sapin II a été menée en 2019 par un prestataire spécialisé. Les conclusions de cette étude ont mené à un constat très favorable au regard de nos dispositifs pour lutter contre la corruption. Depuis, un Groupe de travail rassemblant tous les Compliance Officer Swiss Steel Group concernés par cette loi a été mis en place et piloté par la Direction Compliance du Groupe. Des actions d'amélioration sont définies suivant un programme de déploiement.

En 2022, la cartographie des risques compliance (dont la corruption), dans un

format commun avec Swiss Steel Group, a été réalisée. En 2023 elle a été étoffée avec les aspects droits humains et environnement, couvrant tous nos sites français, italiens et allemands.

### Notre Système de Contrôle Interne

Étant donné que Swiss Steel Group est coté à la bourse Suisse, chaque filiale doit justifier annuellement de l'existence d'un système de contrôle interne. Les travaux concernant l'Internal Control System (ICS) ont démarré en 2006. Depuis 2008, il est mis à jour chaque année et est intégré depuis 2019 à la cartographie générale des risques.

Ce système est découpé en autant de processus que définis précédemment dans la cartographie des processus.

Chacun des processus est ainsi composé d'une matrice des contrôles internes. Elles sont constituées de la liste des risques potentiels au regard de l'ICS. L'analyse de ces risques est menée en collaboration avec chaque responsable de processus, en même temps que l'analyse de la cartographie générale des risques.

Pour chaque risque, un ou plusieurs contrôles sont identifiés. Ils sont également référencés.

Chaque contrôle est décrit dans une fiche spécifique et la liste des documents de preuve est dressée. En tout, 136 contrôles internes sont référencés dans l'ICS d'Ugitech, soit 64 de plus que l'année dernière.

Chaque année depuis 2008, l'ICS d'Ugitech est mis à jour dans son intégralité (100% des contrôles internes). En interne, chacun des responsables met à jour les fiches descriptives de son périmètre. Dans tous les cas 100% de la documentation de preuve datée de l'année en cours est collectée.

En 2022, Swiss Steel Group a mis à disposition de toutes ses filiales un outil informatique permettant d'uniformiser ce système. Une nouvelle matrice de contrôles internes a été proposée avec une description des bonnes pratiques pour chacun d'entre eux. Cette évolution nous a permis de revoir notre ICS en profondeur et de confirmer notre bonne adéquation avec notre Groupe. En 2023 nous avons poursuivi cette évolution en intégrant de nouveaux contrôles, principalement dans les domaines de l'éthique, la sécurité et les systèmes d'information.

Le cabinet d'audit externe, EY & Associés, audite annuellement l'ICS d'Ugitech : il vérifie son existence au sein de la société, sur la base de la mise à jour annuelle effectuée en interne. Des points de contrôle précis sont également effectués par lui-même auprès des responsables métiers.

À l'issue de cette revue, il est en mesure de valider ou non l'existence de l'ICS.

L'existence du système de contrôle interne d'Ugitech a été validée en 2023 par un cabinet d'audit externe, comme tous les ans depuis sa création en 2008.

## Cyber sécurité du système d'information

La cyber sécurité est un élément essentiel de la gouvernance de notre système d'information.

### Conformité

Les référentiels d'Ugitech en matière de sécurité du Système d'Information s'appuient sur les normes internationales (ISO 27000) de gestion de la sécurité de l'information au sens large. Le système d'information est régulièrement évalué par les cabinets d'audits sur les normes ISO et référentiels pour lesquels Ugitech est certifiée.

Société française appartenant à un groupe européen, Ugitech est tenue de respecter de manière exemplaire les réglementations françaises et européennes qui s'appliquent aux domaines informatique et télécommunications.

On peut citer en particulier celles relatives :

- à la propriété intellectuelle et à la protection patrimoniale des sources (droits d'auteurs, Code de Propriété Intellectuelle, Procédure APP, etc.),
- à la préservation de la confidentialité des informations commercialement et techniquement sensibles (données clients, RH, données configuration technique clients, etc.),
- aux obligations en matière de réglementations financières et comptables (obligations fiscales et comptables de traçabilité et d'auditabilité),
- aux obligations de protection des données personnelles édictées par la réglementation (RGPD).

La sécurité du Système d'Information d'Ugitech est structurée autour de quatre critères fondamentaux :

- **La confidentialité** : l'aptitude du système à réserver l'accès aux informations aux seules personnes autorisées.
- **La disponibilité** : l'aptitude du système à être accessible et utilisable lorsque cela est nécessaire et par les acteurs autorisés.
- **L'intégrité** : l'aptitude du système à demeurer intact, exact, non corrompu et sans altération. Ce critère peut aussi être étendu à l'aptitude du système à fournir la preuve de cette intégrité (traçabilité, authenticité de l'émetteur et du contenu, etc.).
- **La traçabilité** : l'aptitude du système à fournir la preuve de cette intégrité en conservant les traces de l'état et des mouvements de l'information.

### Stratégie

Ugitech est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité de son Système d'Information. Les risques se multiplient et les menaces évoluent très rapidement. Le renforcement des mesures de protection est vital pour l'entreprise. Pour cette raison, Ugitech établit tous les ans une roadmap cyber sécurité décrivant les projets qui sont nécessaires au renforcement des protections, mais également les processus qui nécessitent d'être mis en place ou optimisés.

Ugitech s'appuie également sur l'aide d'experts en cyber sécurité qui nous accompagnent quotidiennement sur des sujets sensibles et complexes. Des analyses de risques sont conduites régulièrement lors de la mise en place de nouveaux systèmes (« cybersecurity by design ») ou sur des systèmes historiques pour identifier les risques et évaluer les mesures à mettre en place pour mieux les protéger.

### Awareness

Les employés d'Ugitech suivent régulièrement des sessions de sensibilisation aux risques et menaces informatiques et aux bons comportements à suivre. L'efficacité de ces campagnes se mesure par les nombreux signalements effectués par les utilisateurs lorsqu'ils soupçonnent des menaces.



### Actions à venir

- Poursuivre des actions complémentaires au regard de la corruption (loi Sapin II). Communiquer sur une nouvelle politique sur les conflits d'intérêts.
- Poursuivre la vérification de la bonne application de la réglementation sur la protection des données (GDPR). Mettre en place des actions correctives et continuer les communications à ce sujet.
- Poursuivre la mise à disposition des documentations autour de la compliance et de l'éthique pour un meilleur partage des informations.
- Former et informer régulièrement nos vendeurs et acheteurs sur les règles et la conduite à tenir avec nos partenaires commerciaux.
- Former en e-learning sur les thèmes de l'éthique, l'anti-corruption, l'antitrust, la protection des données et autres sujets compliance.
- Poursuivre l'analyse approfondie de notre Système de Contrôle Interne sur proposition du nouveau canevas du Groupe.

	Code de conduite mis à disposition	Alertes déposées (speak-up line)	Système de contrôle interne	Condamnations et amendes pour non compliance
2023	100 %	3	OK	0 condamnation ou amende
2022	100 %	0 plainte, 2 alertes	OK	0 condamnation ou amende

# Achats responsables

## Définition de l'enjeu

Les achats responsables sont cruciaux en raison de leur impact sur l'environnement, la responsabilité sociale et la réputation des entreprises. Ils visent à minimiser l'empreinte écologique en préservant les ressources et à soutenir des conditions de travail éthiques, la diversité au sein des fournisseurs ainsi que l'empreinte locale.

Ces pratiques renforcent la réputation de l'entreprise, réduisent les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et favorisent des économies durables. La conformité aux normes légales et les attentes des consommateurs poussent les entreprises vers des achats responsables, contribuant ainsi à une entreprise durable, éthique, actrice du tissu local et compétitive à long terme.

Les principaux axes sur lesquels nous agissons sont les suivants :

- réduire notre impact environnemental et celui de nos partenaires
- développer des économies circulaires,
- amplifier les relations avec nos partenaires locaux,
- accompagner nos fournisseurs vers l'excellence et les faire adhérer à nos valeurs éthiques.

## Objectifs qualitatifs

Notre mission consiste à promouvoir nos normes éthiques en encourageant l'adhésion de nos fournisseurs à notre Code de Conduite, en intégrant des éléments de responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans nos cahiers des charges et lors de l'évaluation de nos fournisseurs.

Elle se poursuit par la réalisation de benchmark auprès de nos fournisseurs ainsi qu'avec d'autres industriels afin d'être dans une démarche d'amélioration continue et adopter les meilleures pratiques du marché.

Nous accordons une attention particulière à la conformité, aux normes et réglementations en vigueur, telles que les minéraux de conflit, REACH, FDS, protocole de sécurité, plan de prévention, afin de garantir la sécurité de toutes les parties prenantes.

La relation avec nos fournisseurs joue un rôle clé dans les grands enjeux financiers et stratégiques de notre entreprise. Elle est cruciale en raison de son impact sur les résultats en termes de qualité et le respect des délais. Une relation durable avec nos fournisseurs offre plusieurs avantages, notamment :

- anticiper et s'adapter rapidement aux événements susceptibles de perturber notre environnement,
- maintenir des liens solides avec nos partenaires et les marchés,
- réorienter le flux de nos fournisseurs vers d'autres entités du Groupe ou même vers nos concurrents solidaire,
- maintenir une forte solidarité avec nos divers partenaires, permettant une inversion des rôles entre acheteurs et fournisseurs (revente de chutes internes),
- s'inscrire dans une relation d'amélioration continue pouvant bénéficier à toutes les parties et ainsi pouvoir rester innovants et performer sur les sujets d'achats responsables.

Notre partenariat pour la revalorisation et le dopage de nos déchets a été renouvelé dans le cadre d'un contrat pluriannuel. Des pistes d'amélioration subsistent afin d'élargir le périmètre de déchets à revaloriser.

Le dopage est réalisé à partir d'autres déchets dans le respect des réglementations. Cette démarche nous permet d'augmenter la teneur en Nickel mais aussi en Molybdène et ainsi booster l'enfournement de nos résidus revalorisés.

Le projet Ugi'Ring va également fortement impacter le service achats pour nous permettre de réduire notre dépendance auprès des exploitants minier et ainsi réduire drastiquement notre impact sur l'environnement.

Des actions d'économies d'énergies ont été réalisées avec la Direction Technique comme la récupération de chaleur ou encore l'installation de variateurs de vitesse. Plusieurs actions d'achats d'énergies certifiées vertes ont été réalisées.

Nous avons établi un partenariat avec une plateforme dédiée à la gestion et au pilotage des risques liés aux tiers. Cette plateforme assure le stockage et la vérification des documents réglementaires. Elle alerte le client et relance le fournisseur lorsque cela est nécessaire, notamment en ce qui concerne la dépendance économique et le suivi du travail dissimulé.

Nous avons remanié et intensifié les évaluations et les analyses de risques de nos fournisseurs en intégrant des thématiques orientées sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises. L'ensemble du personnel est formé aux notions de corruption et de conformité à l'échelle du Groupe (voir chapitre Éthique et contrôle interne).

Ugitech développe une collaboration étroite avec ses fournisseurs stratégiques en vue de promouvoir une démarche d'amélioration continue et de créer une valeur mutuelle. Cette initiative est particulièrement lancée en partenariat avec nos fournisseurs stratégiques et se concrétise à travers la mise en œuvre et le suivi de bilans qualité, d'audits et d'évaluations annuelles.

Nous pourrions citer dans ce cadre :

- la manutention de nos wagons avec Captrain et les opportunités de traction à l'hydrogène,
- le partenariat avec Engie Cofely pour le suivi et la réduction des fluides frigorigènes polluants ainsi que la réduction de nos consommations pour le chauffage et climatisation. Les réglementations ESP (Équipements Sous Pression).
- le changement de prestataire sur le nettoyage industriel pour permettre une amélioration continue des techniques et innovations pour la sécurité et les usages d'eau,
- le partenariat avec HARSCO Environnement pour les prestations de briquetage et la gestion des laitiers.

Notre ambition pour les années à venir consiste à poursuivre la reconduction de nos contrats de service tout en incluant des notions de progrès relatifs à la RSE.

Pour aller plus loin, Swiss Steel Group a mis en place un outil de due diligence afin de se prémunir des risques liés à nos tiers.

Afin d'obtenir la meilleure analyse possible dans le cadre de notre programme, nous avons choisi une approche en deux étapes en fonction de la situation de risque :

- le contrôle de la réputation et des sanctions,
- l'évaluation renforcée des risques.

Au cours de la première étape, l'examen de la réputation et des sanctions est effectué sur tous les partenaires commerciaux (management, parrainages et dons, fusions et acquisitions, fournisseurs et clients) et sur les transactions importantes. L'outil du groupe vérifie si un tiers a un problème concernant :

- le contrôle des sanctions et des embargos,
- les décisions juridiques prises par les gouvernements et accessibles au public (actes d'accusation, condamnations, etc.),
- des rapports médiatiques défavorables sur d'éventuels actes répréhensibles (corruption, droits de l'homme, environnement, etc.).

Dans un deuxième temps, une évaluation renforcée des risques est effectuée pour les clients et les fournisseurs qui présentent un profil de risque particulier. Elle est conçue sur mesure par Swiss Steel Group et permet de s'assurer que :

- l'évaluation des risques des fournisseurs comprend les éléments suivants, sans toutefois s'y limiter : service et/ou matériel fourni, lieu, importance pour notre activité, etc.
- l'évaluation des risques des clients comprend les éléments suivants, sans toutefois s'y limiter : le secteur d'activité, le lieu, l'importance pour notre entreprise, etc.

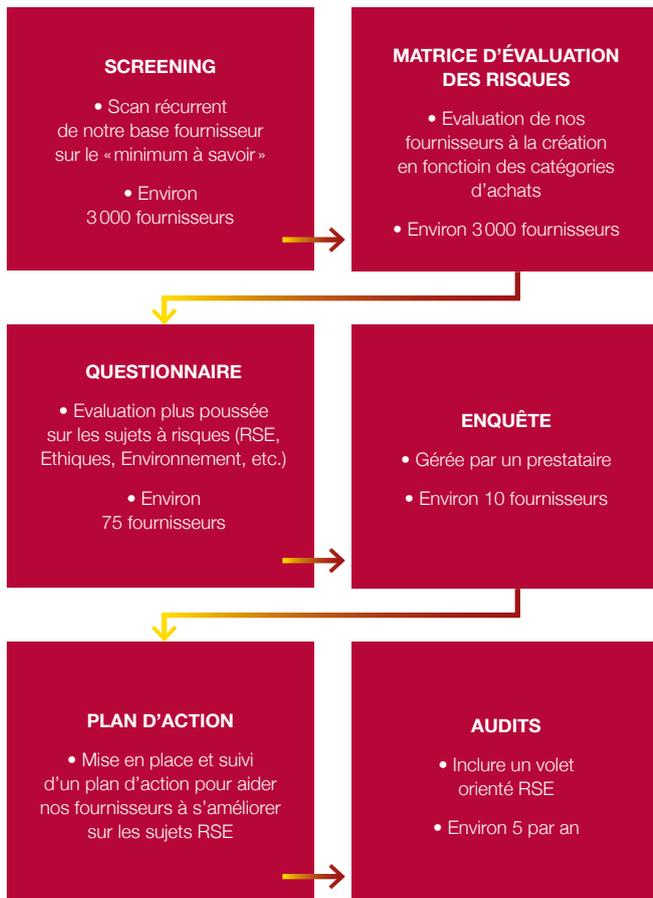
Le résultat du profil de risque indique le niveau de risque que chaque tiers représente pour Swiss Steel Group et l'activité qui doit être réalisée par nos opérations.

Comme les fournisseurs et les clients peuvent être partagés entre les filiales de Swiss Steel Group, certaines de ces analyses peuvent être effectuées par les sociétés sœurs d'Ugitech. Cependant, pour assurer un traitement homogène, Swiss Steel Group a publié une procédure suivie par toutes les entités, qui inclut un processus d'escalade en cas de problèmes.

## Actions à venir

Au-delà des actions existantes ci-dessus qui perdurent, nous avons l'ambition d'élargir notre démarche selon quatre axes :

- Développer les achats de produits recyclés en partenariat avec nos clients.
- Optimiser le processus d'audit en accentuant la partie RSE.
- Développer un système de notation de la performance sociétale et environnementale.
- Systématiser l'empreinte carbone dans nos critères de nos consultations.



## Suivi de performance

**Utilisation conditionnement vrac (MP, ferrailles) valeurs réceptionnées**

**2023**

**98 %**

**2022**

**98 %**

**% achats de maintenance réalisés avec des prestataires de proximité\* (départements limitrophes de la Savoie)**

**2023**

**91,6 %**

**2022**

**69 %**

\* Cet indicateur prend désormais en compte toutes les valeurs, y compris celles dont le CA < 10 000 € (auparavant exclues du calcul). Les données précédentes ont été recalculées pour permettre une comparabilité des résultats.



# Fiscalité

## Structure juridique, Conformité fiscale, Lutte contre la fraude

### Structure juridique

Ugitech SA est une société anonyme établie en France dont le siège social est basé à Ugine (73).

### Organisation & législation fiscale

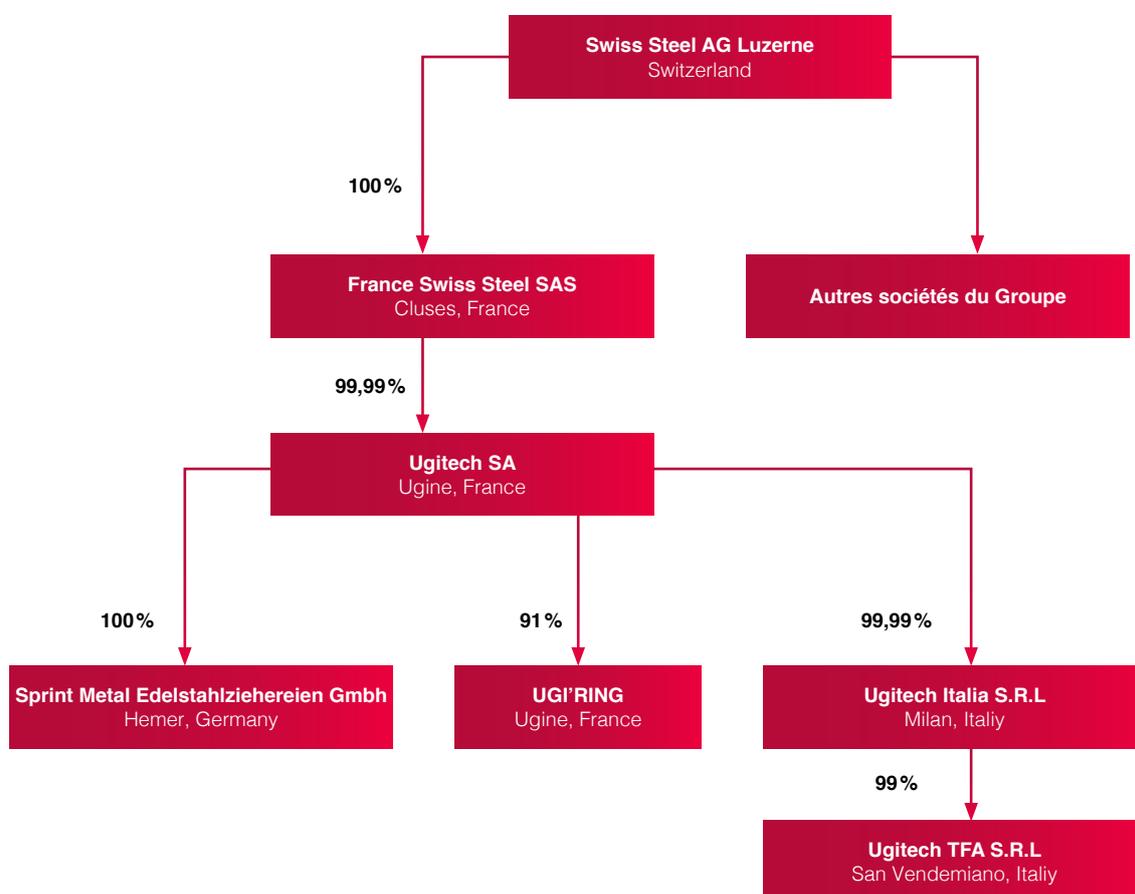
Ugitech SA ne détient aucune succursale ou filiale exerçant des activités dans des pays à fiscalité privilégiée.

Ugitech SA n'exerce aucune opération à l'étranger qui relèverait de la notion d'établissements stables au sens des conventions internationales ou des critères applicables définissant un établissement stable en cas d'absence de convention.

### Système d'information & contrôle interne

L'ensemble de la comptabilité est informatisé au travers du progiciel SAP.

Cette organisation du Système d'Information assure, avec le contrôle interne, une parfaite cohérence et intégrité des données issues des différents modules de notre système SAP (achats, ventes, production...).



Les règles fiscales sont mises à jour, entre autres, *via* les systèmes de veille et de maintenance de l'éditeur qui met à disposition la documentation support aux évolutions légales apportées au système d'information. Le département interne dédié FI-CO assure les besoins de développement émis par le service Comptabilité Fiscalité.

Le service Comptabilité fiscalité s'assure de la conformité des règles mises en place dans le système d'information et valide les évolutions au travers de tests fonctionnels.

Les contrôles automatisés lors de l'enregistrement des factures permettent de réduire les risques de fraude au travers des limites de montant et de quantités gérées par le système.

Environ 95 % des factures fournisseurs sont rapprochées des commandes d'achats enregistrées dans le système.

Pour les 5 % restants, la facture doit faire l'objet d'une validation expresse du responsable du secteur concerné selon les délégations d'autorisation mises en œuvre.

Le contrôle interne permet de s'assurer d'une part du respect de la législation fiscale en vigueur et d'autre part de la protection des données et de leurs archivages.

En soutien du progiciel existant, des logiciels spécialisés sont également utilisés pour répondre aux exigences réglementaires : liasse fiscale, la gestion des immobilisations et la gestion des factures fournisseurs.

#### Actions à venir

Préparation de la facturation électronique.

### **Comptabilité informatisée**

Modalités de présentation de la comptabilité informatisée : L'article L. 47 A-I du livre des procédures fiscales (LPF) prévoit que les contribuables qui tiennent leur comptabilité au moyen de systèmes informatisés doivent la présenter sous forme de fichiers dématérialisés lors d'un contrôle de l'administration fiscale.

Ce fichier des écritures comptables doit répondre aux normes codifiées.

#### Actions existantes

Conformité du FEC (Fichier Écriture Comptable) : lors de chaque exercice fiscal, Ugitech SA s'assure du respect des normes éditées au travers de l'outil mis à disposition par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

### **Organisation comptable & fiscale : contrôle interne**

Le Service Comptable et Fiscal est articulé autour de 5 pôles principaux permettant de couvrir l'ensemble des obligations légales, fiscales afférentes à l'activité d'Ugitech SA, de l'ensemble de ses sites français, et de reporting aux normes IFRS.

Le service comptable est assisté autant que besoin par des conseils extérieurs.

#### Organisation pour respecter les législations en vigueur

Le service veille à ce que la société et ses collaborateurs agissent en conformité avec les lois fiscales des pays où la société est présente et s'acquitte de ses obligations déclaratives ainsi que du paiement de l'impôt, dans les délais requis.

### Le processus est le suivant

- Chaque filiale est responsable de l'établissement des déclarations fiscales en fonction des règles locales en vigueur.
- Chaque filiale est responsable du paiement de ses propres impôts et taxes dans les délais fixés par le législateur.
- Dans les relations intra-groupe, les services comptables de chaque filiale coordonnent leurs interventions dans le respect des règles régissant les relations intra-groupe et les obligations locales.
- Lors du reporting mensuel Groupe, en amont de la consolidation, une analyse est instruite sur le montant de l'impôt sur les sociétés et sur les impôts différés.

### Formation & expertise

Chaque collaborateur est un professionnel de la comptabilité et de la fiscalité issu des filières de formation comptable. Des formations spécifiques, internes et/ou externes sont dispensées afin d'assurer l'actualisation des connaissances et la polyvalence des collaborateurs.

### Plan de formation annuel

- formation à la TVA : actualisation des connaissances,
- formation information : Loi de Finances annuelle,
- veille réglementaire au travers de publications de référence : RF, Éditions F. Lefebvre.

## **Audit & contrôle des comptes**

Étendue de la mission au titre de la certification des comptes :

- l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français,
- des diligences complémentaires sur les comptes transmis à la société mère, l'entité Swiss Steel AG, pour l'établissement de ses comptes consolidés et la communication à son auditeur des informations nécessaires à l'exécution de sa mission sur les comptes consolidés.

La lettre d'affirmation signée du CEO et du CFO engage et atteste de la qualité et de l'exhaustivité des informations transmises aux auditeurs. Notamment sur les sujets de fraude et de conformité.

## **État - Collectivités locales et fiscalité**

Ugitech SA et ses établissements de production basés en France (Ugine, Imphy, Bourg-en-Bresse, Brionne, Saint-Étienne, Grigny) contribuent au travers de la Contribution Économique Territoriale (CET) et de la Taxe Foncière (TF) au développement de l'ensemble des collectivités territoriales auxquelles elles sont rattachées de par leur établissement.

Redevable de l'Impôt sur les sociétés (IS) en France, la société est rattachée à la Direction Générale des Grandes Entreprises (DGE) de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) basée à Pantin.

Ugitech SA veille à agir en conformité avec les lois fiscales des pays où elle est présente et s'acquitte de ses obligations déclaratives et de paiement de l'impôt, dans les délais requis.

Les filiales respectent la fiscalité locale.

Les dépenses significatives de recherche et développement engagées par Ugitech SA bénéficient, pour les dépenses éligibles, du CIR (Crédit d'Impôt Recherche). Le périmètre CIR est piloté par une équipe transversale Direction Financière et Direction de la recherche.

## Intégration fiscale

Ugitech SA est intégrée fiscalement depuis l'exercice 2007 avec sa société mère, Swiss Steel France S.A.S, dont le siège social est basé à Cluses (74).

## Activités internationales - Prix de transfert : Conformité

L'activité d'Ugitech SA et de ses filiales s'exerce très majoritairement au-delà des frontières hexagonales et en partie *via* le réseau de distribution de Swiss Steel Group.

Dans ce contexte, le respect des règles internationales dans la fixation des prix de transfert entre entreprises liées est une réponse au risque potentiel de transfert de bénéfice d'un pays à l'autre.

Dans le respect des obligations réglementaires internationales et recommandations issues des travaux de l'OCDE, et conformément à la législation française, Ugitech SA établit, depuis 2010, une documentation conforme aux Principes OCDE.

### Actions existantes

Ugitech SA établit, depuis 2010, une documentation conforme relative à l'obligation documentaire en matière de prix de transfert. Ugitech SA répond, depuis 2013, à l'obligation de déclaration

simplifiée mise en œuvre par la législation française.

Ugitech SA en tant que filiale de Swiss Steel Group, établit la déclaration spécifique pays par pays, répondant en cela à une recommandation issue des travaux sur le « country by country reporting ». Les prix de transfert font l'objet d'une revue dans le cadre du contrôle interne mis en œuvre par la société. Ugitech SA met à jour la documentation justifiant des prix de transfert pour chaque exercice clos.



## Taxe sur la valeur ajoutée

### Identification à la TVA

La Directive 2006/112/CE du Conseil du 28 novembre 2006 dans son article 214 a) prévoit notamment que les États membres prennent les mesures nécessaires pour que soit identifié par un numéro individuel, tout assujéti, à l'exception de ceux visés à l'article 9, paragraphe 2, qui effectue sur leur territoire respectif des livraisons de biens ou des prestations de services lui ouvrant droit à déduction, autres que des livraisons de biens ou des prestations de services pour lesquelles la TVA est due uniquement par le preneur ou le destinataire conformément aux articles 194 à 197 et à l'article 199.

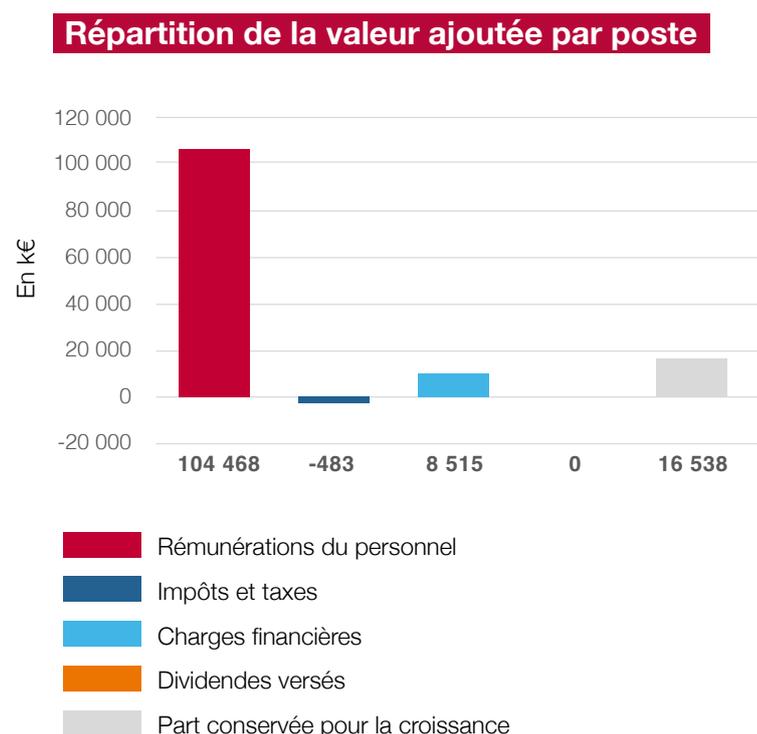
Ugitech SA réalise chaque mois le contrôle de l'ensemble de ses opérations en recoupant la TVA collecté et le chiffre d'affaires.

### Actions existantes

- Ugitech SA est identifiée à la TVA en France.
- Ugitech SA est identifiée à la TVA en Allemagne.
- Ugitech SA est identifiée à la TVA en Italie.
- Contrôle croisé des déclarations de TVA et des DEB.
- Déclaration TVA mensuelle et rapprochement avec le CA.
- Test VIES des numéros d'identifications à la TVA des Fournisseurs d'Ugitech SA.
- Test VIES des numéros d'identifications à la TVA des Clients d'Ugitech SA.

### Action à venir

Mise en place de la facturation électronique.



## Conformité fiscale

De par son rattachement à la DGE, les vérifications de comptabilité sont de la compétence de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI).

La dernière vérification de comptabilité a confirmé la conformité fiscale d'Ugitech SA.

## Douane & compliance biens à double usage

Ugitech SA est Opérateur Économique Agréé (OEA) depuis 2014 et assure en interne ses opérations de dédouanement à l'importation.

Depuis 2017, la société bénéficie de la procédure de Dédouanement centralisé communautaire lui permettant d'effectuer des opérations d'importation ou d'exportation dans plusieurs États membres de l'Union européenne, tout en centralisant ses formalités douanières en France.

Ce label et cette autorisation, stratégiques pour Ugitech, démontrent notre fiabilité (maîtrise de nos processus douaniers, compliance, aspect sûreté/sécurité des sites...) auprès des administrations douanières françaises.

Concernant les biens à double usage : nous ne vendons ni n'achetons des produits à double usage dans les pays listés.

En cas de doute la société s'informe auprès de la SBDU (Direction des douanes) pour validation.

**Ugitech SA**

France

Avenue Paul Girod CS90100

73403 UGINE Cedex

Tel. : + 33 (0)4 7989-3030

[www.ugitech.com](http://www.ugitech.com)